Histoire de l’Antiquité-0

Histoire de l'Antiquité (Université Libre de Bruxelles)

Scan to open on Studocu

Studocu is not sponsored or endorsed by any college or university
Downloaded by Joao Augusto Pereira Dos Reis (contactjoaoenp@gmail.com)

HISTOIRE DE L'ANTIQUITE

Didier Viviers

2019-2020

This document is available on studocu

Downloaded by Joao Augusto Pereira Dos Reis (contactjoaoenp@gmail.com)

I. Introduction

1. Un héritage

L'Antiquité n'est pas très compliquée ; d'ailleurs on en fait tous les jours parce que s'il y a bien une période qui trouve son sens dans les grands courants de l'histoire c'est l'Antiquité. Dans ce sens qu'elle a considérablement influencé toutes les périodes y compris notre contemporanéité depuis le 17e s. de manière très sérieuse que ce soient les concepts ou les institutions.

Nous vivons en démocratie ; elle a été réfléchie par les Grecs au Ve siècle av. J.-C. Nous sommes des citoyens, c'est la citoyenneté que les Grecs ont inventée. On parle de concept philosophique. La philosophie est née dans l'Antiquité. On se promène dans des rues qui sont inspirées directement de l'Antiquité. Tout ce qui nous entoure même l'auditorium de l'université est influencé par la manière dont les Grecs ont conçu le rapport entre les individus. Le théâtre ainsi que les basiliques viennent de l'Antiquité romaine. Même le plan de Manhattan est inspiré de l'Antiquité, elle nous entoure partout.

Il est important de savoir comment s'est passé donc l'Antiquité ; c'est presque un cours à la Magritte, on dit que la démocratie est inventée durant l'Antiquité et en même temps on démontre que ceci n'est pas une démocratie. Donc la démocratie grecque n'est pas une démocratie, la colonisation grecque n'est pas une colonisation etc.

Effectivement on doit toujours prendre gare à ne pas imaginer que cette Antiquité qui nous paraisse quand même *très proche* - **Aristote et Hérodote** sont des figures qu'on évoque assez souvent - nous la considérions si proche que cela. C'est ce qu'a très bien démontré un grand historien de l'Antiquité Jean-Pierre Vernant qui a très bien démontré que cette Grèce est très lointaine et que l'on a plutôt intérêt pour la comprendre à regarder les sociétés primitives d'Afrique où d'Asie, là où règne l'animisme. La religion grecque est beaucoup plus proche d'une forme d'animisme c'est-à-dire une société qui considère que le sacré est partout, qu'il faut le négocier sans cesse. Alors que le monothéisme nous en éloigne très fort. Nous ne sommes pas tout à fait sûrs que nous ne soyons pas toujours dans une forme de polythéisme puisque Dieu ne suffit pas, il faut s'en référer toujours à ses différents Saints dans le christianisme.

2. Une histoire de la Méditerranée et au-delà

L'Antiquité plus que tout autre période est présente dans les périodes qui lui succèdent. Charlemagne va aller chercher les outils de son pouvoir à Rome dans des vestiges antiques. On sait qu'il est enterré dans un sarcophage du 3e siècle ap. J.-C, c'est-à-dire un sarcophage romain comme pour dire : « *je me rattache à la grande tradition romaine* ». La Révolution française s'est faîte en puisant toute son inspiration dans la tradition antique. Comment faire une histoire de l'Antiquité ? Dans les manuels scolaires, on nous présente une succession dans l'histoire ; d'abord l'histoire grecque et puis une histoire romaine.

On a à l'esprit une préconception d'abord de l'histoire grecque et puis de l'histoire romaine, en fait pas du tout. Parce qu'au milieu du 8e siècle av. J.-C quand Rome naît, les grecs ne sont pas

Downloaded by Joao Augusto Pereira Dos Reis (contactjoaoenp@gmail.com)

encore en train de faire leur plein de colonisation, le parthénon n'est pas construit. Lorsque Clisthène commence à mettre à la fin du 6e siècle av. J.-C, les bases de la démocratie à Athènes c'est le moment de la première grande sécession du peuple à Rome. C'est le début de la République donc il n'y a pas du tout une succession d'une société grecque et puis d'une société romaine. *Au contraire, il y a une contemporanéité.* La Méditerranée a des paysages assez similaires et une très grande cohérence de ceux-ci. Que ce soit en Tunisie ou Maroc du Nord, au Liban, en Turquie du Sud ou en Italie globalement c'est le même paysage, c'est le même climat et une très grande cohérence des abords de cette Méditerranée qui crée un ensemble. Si on essaie de ramener l'Antiquité à la Grèce et à Rome c'est facile. Si on essaie de définir ce qu'est la Grèce ; cela devient plus compliqué mais si on essaie de définir ce qu'est Rome c'est aussi facile. C'est un état qui naît au milieu du 8e siècle av. J.-C et qui ne va pas cesser de s'étendre et d'intégrer les populations qui la soudent.

L'histoire romaine c'est l'histoire de toutes les populations qui à un moment donné se sont retrouvées sous la domination de l'état Romain. Rome n'a jamais eu une seule langue. L'empire a 2 langues : le ***romain et le grec***. Il n'y a pas d'unité linguistique sous les Romains. Il y a toute une série de populations qui vont se regrouper sous la domination romaine. Pour la Grèce c'est beaucoup plus compliqué parce qu'il y a plusieurs Grèce, car il y a *plusieurs cités* ; on en dénombre un peu près 1000 cités grecques. Les cités sont très différentes les unes des autres ; il n'y a pas d'unité politique donc c'est très difficile de faire l'histoire de la Grèce comme on le ferait l'histoire de Rome. Pour cela on fait l'histoire de la Méditerranée. Cette histoire de la Méditerranée c'est l'histoires des peuples qui parlent le grec. Le grec n'est pas parlé de la même manière partout. Il y a les accents, des formes grammaticales et des écritures différentes.

La Méditerranée est cohérente mais elle n'est pas unitaire. Elle est double, elle est d'abord composée d'une série de péninsules compactes montagneuses, coupées de plaines essentielles. Ensuite il y a la mer entre ces continents en miniature, ces vastes espaces compliqués, morcelés car la Méditerranée plus qu'une masse maritime unique *c'est un complexe de mers*.

Il y a une chose qu'il faut oublier c'est le fameux « ***marée nostrum »,*** l'idée que la Méditerranée était une mère, un ensemble unique : c'est faux. Il suffit de se balader en Méditerranée pour savoir qu'on se promène d'une mer à une autre. La Méditerranée c'est à la fois un espace montagneux tout autour et en même temps des mers qui composent cette mer Méditerranée. *Les Grecs ont toujours vécu entre mer et montagne*. Pour la Grèce on n'est jamais à plus de 90 kilomètres de la mer. Si ces populations qui vivent en Grèce ne sont pas en contact direct avec la mer ; elles n'en sont jamais loin.

On fait facilement du cabotage qui permet de ce fait une connectivité au sein de cette Méditerranée. C'était toujours une terre où les populations se retrouvaient. Il y a énormément d'îles où les gens se rencontrer. On n'est jamais véritablement en pleine mer cela a beaucoup facilité les échanges. Le climat de cette Méditerranée antique n'a jamais véritablement changé depuis. Il y a 10.000 ans il y avait un couvert boisé relativement important sur les abords de la Méditerranée. Une déforestation assez conséquente à partir du 6e peut-être à la fin du 7e millénaire a eu lieu lorsqu'il y a eu un phénomène de néolithisation.

This document is available on studocu

Downloaded by Joao Augusto Pereira Dos Reis (contactjoaoenp@gmail.com)

Le ***néolithique*** n'est pas seulement un changement de taille de la pierre mais c'est une *sédentarisation*. À partir de l'époque romaine le paysage est très similaire ; aujourd'hui il est largement déforesté. La Crète était couverte de bois jusqu'au 5e siècle. La flotte de cités grecques va se faire principalement avec du bois de la Crête. Il y a un phénomène de déforestation et de ruissellements qui détruit les sols. Il y a une petite glaciation entre du 9e siècle et la fin du 6e siècle av. J.-C où le climat devient plus froid et plus humide, le climat est semblable à celui d'aujourd'hui. Des étés chauds et secs ; des hivers plus humide et froid. *Ces populations de la Grèce parlent différentes langues*. Cet élément est très important pour définir une civilisation comme la civilisation grecque.

3. Les peuples, les langues

Le français et le latin sont des langues indo-européennes, ainsi que le grec. Les Crétois et les Minoens à l'âge du bronze ne parlaient pas une langue indo-européenne. Les langues indo-européennes sont des langues qui remontent à un même ancêtre et ces langues vont de la façade nord-ouest de l'Europe jusqu'en Inde. Il y a plusieurs théories linguistiques. La 1ère théorie dite « généalogique », défend l'idée qu'il y a une langue ancestrale de laquelle dérivent les autres langues ; ensuite la théorie « des ondes dans l'eau ». Aujourd'hui on est plutôt dans cette théorie des ondes. Donc le grec c'est la langue de ceux qui parlent le grec mais à partir de quand est ce qu'on parle le grec dans le monde méditerranéen ? C'est très compliqué on peut le dire à partir du moment où on a de l'écriture, la première trace du grec est trouvée au milieu du 15e siècle av. J.-C en Crète. A cette époque, nous savons qu'il y a des peuples qui parlent le grec. Ce que nous ignorons c'est à quel moment apparaissent ceux qui parlent un dialecte grec, une langue indo-européenne que l'on rattache au grec. Cela est très compliqué à décider.

Tout d'abord on sait que les Grecs ont probablement habité une terre qui avant eux était peuplée de Non-Grecs. Lorsque les Grecs arrivent en Crète ; il y a déjà une civilisation qui existe et a déjà l'écriture. Dans la langue grecque, certains mots semblent « grec » mais qui ne le sont pas soit parce qu'ils ne s'attachent pas à une racine indo-européenne soit parce qu'ils sont venus par *contagion*. Thalassa par exemple vient probablement d'une langue non-grecque. On sait que le grec s'est établi dans un endroit où il y avait d'autres pratiques linguistiques. La question est de savoir « *quand ?* ».

On essaie alors d'associer une culture à une langue, on remonte dans le temps. Nous savons que les **Mycéniens** au 15ème siècle av. J.-C écrivent dans une langue grecque, ***ils parlent clairement le grec***. Nous connaissons le début de cette civilisation qui se situe à la fin du 3e millénaire, début du 2e. On se dit qu'il y a une coupure dans la culture matérielle donc peut-être qu'il y a une nouvelle population.

On suppose donc que c'est une population qui parle le grec. Le problème c'est de savoir ce qui dans une coupure trahie le changement de population. Il y a dans l'histoire des changements de culture qui ne sont pas dus à un des changements de populations. Pour la majorité des chercheurs, les Grecs apparaîtraient plutôt dans le milieu Méditerranéens à la fin du 3e millénaire av. J.-C qui viendrait du Nord, de Russie. Mais pour d'autres la culture grecque

Downloaded by Joao Augusto Pereira Dos Reis (contactjoaoenp@gmail.com)

apparaît au 6e millénaire av. J.-C déjà. On rattache la vraie culture au néolithique. ***Donc déterminer la naissance de la culture grecque est très compliqué***.

4. Le temps

L'historien est toujours ramené à découper une période. L'important est de comprendre pourquoi on est amené à couper l'histoire en tranches. Il y a très longtemps on disait en *histoire qu'elle commence avec des sources écrites*. Et avant c'est la préhistoire. Nous savons par ailleurs qu'il y a des périodes de l'histoire qui ont des sources écrites mais que nous ne pouvons pas déchiffrer. L'étrusque n'est toujours pas déchiffré par exemple. Même lorsque des sources sont déchiffrées, l'archéologie nous en apporte bien plus que les quelques textes que l'on dispose.

Donc, nous avons inventé ***la préhistoire*** pour les périodes sans texte du tout et une ***l'histoire*** où nous avons des textes. Au milieu des années 1830, on classifie les collections du musée de Copenhague. Un danois va adopter une autre perspective, une perspective technologique. Au lieu d'avoir l'histoire-protohistoire-préhistoire, on a plutôt une succession de matériaux de technologie. Il y a d'abord eu une *technologie de la pierre*, ensuite une *technologie du bronze* et une *technologie du fer*. Cette classification vient de Polybe de Megalopolis, un grec du 2e siècle av. J.-C qui joue un rôle important. Il dit que le *temps général de l'histoire* est le temps qu'on pourrait *rapporter à la vie d'un homme*. Il y a sa période de naissance, sa période de maturité et puis sa période de vieillesse et de décadence.

L'idée de Polybe de Mégalopolis a été reprise par un penseur des lumières qui va organiser tout l'art antique dans ces 3 périodes. C'est ce qui explique qu'on a une période archaïque ; une période classique et une période hellénistique. Tout va ensuite être divisé par 3. Il y a l'âge de la pierre, l'âge du fer, l'âge du bronze et le chalcolithique qui n'est pas une tranche très claire. L'âge du bronze va être appelé ***minoen*** quand il s'agit de la Crête. On va l'appeler ***cycladique*** lorsqu'il s'agit des Cyclades ; dans le bassin égéen. Et finalement ***helladique*** quand on est en Grèce propre.

5. Les sources

La difficulté pour un historien est de maîtriser un nombre infini de sources. Il doit choisir quel groupe de source étudier pour apprécier tel ou tel problème. La difficulté pour d'autres périodes de l'histoire est que nous n'avons pas beaucoup de sources. La question pour l'historien de l'Antiquité est de convoquer un maximum d'éléments qui peuvent lui servir de source. Nos sources sont extrêmement variables et diverses.

On commence par les vestiges archéologiques. Il n'y a pas d'histoire de l'Antiquité qui puisse ne pas se préoccuper de l'archéologie. Il y a des périodes diverses pour lesquelles seule archéologie peut nous informer. Même pour les périodes pour lesquelles nous avons des sources c'est de l'archéologie que viennent les nouveautés. On découvre aujourd'hui très peu de nouvelles sources d'écrits. En revanche c'est des fouilles archéologiques que ressortent de nouvelles sources d'information. La ***difficulté*** pour l'archéologie est de ***passer de l'archéologie à l'histoire***.

This document is available on studocu

Downloaded by Joao Augusto Pereira Dos Reis (contactjoaoenp@gmail.com)

Lorsqu'on trouve de la céramique sur un site crétois, qu'est-ce que ça veut dire ? Est-ce que cela nous informe qu'un marchand athénien est venu le vendre ? Est-ce que c'est un marchand crétois qui y est allé ? Est-ce que c'est un marchand hellénistique qui faisait le commerce entre Athènes et la Crète qui l'a transporté ? Cette céramique nous apporte un certain nombre d'éléments mais cela reste toujours très problématique du fait des nombreuses théories. Donc passer de l'archéologie à l'histoire c'est souvent très compliqué. Nous devons utiliser l'archéologie mais en même temps c'est très exigeant. Des inscriptions en grec nous donnes bons nombres informations sur la langue grecque à partir du milieu du 8e siècle av. J.-C.

Il existe ***des inscriptions*** du 15e siècle av. J.-C déjà, suivies d'une perte d'écriture et que l'on retrouve plus tard dans l'histoire grecque. Pour Rome c'est plutôt à la fin du 3e siècle av. J.-C. Toute une série d'inscriptions retrouvées représentent une mine d'informations car ce sont des textes contemporains. Ces textes nous racontent toute une série de choses mais on n'écrit pas encore vraiment. Lorsqu'on analyse une source antique ; il faut voir autant les trous que les pleins.

Selon notre analyse, nous avons donc conservé très peu de choses. Nous avons par exemple des amphores panathénaïques qui sont offertes au vainqueur des jeux olympiques. Nous savons que seuls 1% de ces amphores nous sont parvenues. Bien que beaucoup d'inscriptions nous soient parvenues ; un grand nombre d'entre elles ont été perdues. Gardons à l'esprit que même si beaucoup de choses nous sont parvenues, beaucoup d'entre elles ont été perdues.

Les ***monnaies*** sont très importantes également ; non seulement pour les échanges commerciaux mais aussi surtout pour le symbolisme qu'elles véhiculent. Une pièce de monnaie c'est d'abord une pièce qui a la valeur de son poids mais elle est frappée d'une estampie qui révèle quelque chose de l'idéologie de celui qui la frappe. C'est vrai pour les cités grecques ET romaines. La monnaie est inventée au 7e siècle av. J.-C par les Grecs en Lydie.

Les ***papyri*** de différentes sortes retrouvés sont très importants ; il s'agit parfois de lettres d'amour ; des choses très proches de la vie des gens ce qui n'est en général pas le cas des inscriptions sur la pierre ou le bronze. Mais c'est le cas pour les inscriptions qu'on retrouve sur les morceaux de céramique du 6e siècle av. J.-C, les Grecs écrivaient sur des morceaux de tesson. C'est tout le monde grec qui utilisait des papyri. Ils n'ont pas été utilisés seulement en Égypte, c'est juste qu'ils ont été mieux conservés dans des milieux très secs. Donc on les utilise ailleurs dans le monde grec également, pas seulement en Égypte. Le gros de nos sources sont les textes littéraires, représentant des poèmes, des tragédies, des livres d'histoire…

Downloaded by Joao Augusto Pereira Dos Reis (contactjoaoenp@gmail.com)

II. Première Partie : L'invention de la citoyenneté

Chapitre 1: Bronze ancien

A Avant les Palais : le Premier Âge du Bronze

1. Questions de méthode

▪ Nos sources et leurs problèmes

Un citoyen est un membre d'une communauté qui s'auto-gère. Aujourd'hui les citoyens votent et envoient des représentants de leur groupe au parlement, prendre des décisions qui vont régir notre quotidien. Les lois que nous sommes censés suivre ont été et dictées par le parlement et composées par nos représentants. Donc un citoyen c'est un membre d'une communauté qui s'auto-gère et c'est en ce sens que c'est remarquable. Mais cela n'a pas toujours été le cas en Grèce ou en Méditerranée de manière générale, il y a eu ***avant la naissance du citoyen***, des types de pouvoir qui n'étaient pas autogérés ; ils étaient *suprématistes* c'est-à-dire qu'il y avait une toute petite élite, parfois une famille ou 2 qui imposait la loi. Cette situation est retrouvée dans toute organisation palatiale qui va se développer durant le 2e millénaire av. J.-C. Il va y avoir une rupture à la fin du 2e millénaire et puis il y aura un demi millénaire de constitution doucement du mécanisme de citoyenneté durant la première moitié du 1er millénaire av. J.-C.

Que se passe-t-il durant le premier âge du bronze ? C'est-à-dire pendant le Bronze Ancien. On va essayer de déterminer sur quoi on réfléchit. Il faut garder à l'esprit que la science et un principe de remise en cause. La science est fondée sur le fait qu'on ne sait pas. Donc on la remet constamment en question.

Quelles sont nos sources pour ce premier âge du Bronze Ancien ? Ces sources sont d'ordre archéologiques. Ce sont des sites qui datent de cette époque et qui présentaient déjà une première difficulté, ils sont essentiellement concentrés dans l'Est de la Méditerranée et dans 3 zones ; la zone de **Troie**, les **Cyclades** et la **Crète**. C'est là qu'on trouve les premiers signes de la culture du bronze. Ce n'est pas étonnant que ce soit là car on est vraiment très proches de l'orient où cette technologie du bronze s'est développée. Le bronze arrive de l'orient vers la Méditerranée. Le problème de nos sources est qu'elles sont inégalement réparties. Elles sont sur l'ensemble du 3e millénaire, on a beaucoup plus de sources pour le Bronze Ancien II que pour le Bronze Ancien I.

Nous pouvons les retrouver à un endroit et extrapoler à l'ensemble mais cela comporte une part de risque. C'est comme avoir un projecteur sur un endroit et extrapoler mais ce n'est pas sûr que ça fonctionne de la même manière ailleurs. Lorsqu'on juxtapose quelques éléments à des ensembles géographiques beaucoup plus importants ; c'est problématique. Pour le 3e millénaire av. J.-C, nous avons donc des périodes qui regorgent de données archéologiques mais qui sont toutes des tombes. Il est difficile de définir l'habitat, nous connaissons leurs habitudes d'inhumation mais leur mode de vie reste flou.

This document is available on studocu
Downloaded by Joao Augusto Pereira Dos Reis (contactjoaoenp@gmail.com)

2. Chronologie

Comment établir une chronologie ? On situe le premier Age du Bronze entre 3200 - 2100 av. J.-C. C'est compliqué d'établir une chronologie. On applique 2 méthodes pour la circonstance. On peut avoir une définition stratigraphique. Fouiller ce n'est pas juste recherchez des objets. ***La fouille c'est recréer des contextes***. Un archéologue essaie de recréer des environnements. Lors de fouilles, on retrouve des objets dans le sol ; on continue à creuser pour arriver à un 2e niveau de sol ensuite un 3e niveau de sol. ***L'archéologie c'est l'histoire en 3 dimensions***.

- Donc une ***définition stratigraphique*** : c'est lorsqu'on recrée un environnement et que l'on a relativement bien daté ce qu'il y a au-dessus de ce qu'il y a en dessous. On dit là qu'on se trouve dans un environnement où l'outillage, l'habitat est différent. Il y a quelque chose qui se passe. C'est donc une définition stratigraphique ; ce que l'on appelle en archéologie ***un horizon stratigraphique***. Il y a donc une sorte de cohérence horizontale dans le terrain. Et cela nous pouvons l'établir sur quelques sites, à Troie en Crète et du côté de Myrtos, en Trace.

  Sur quelques sites, il est possibilité de constater un changement à partir duquel il est évident qu'on est dans un nouvel horizon de cet âge du bronze. La question se pose de savoir s'il y a une rupture ou une continuité par rapport à ce qu'il y a en dessous ? C'est-à-dire à ce qu'il y a avant et avant c'est le néolithique. Le **Néolithique Récent** nous livre beaucoup de sites avec populations sédentaires, c'est donc l'agriculture qui se développe. Ensuite vient le **Néolithique Final** où une diminution de la population et une disparition de certains sites se fait sentir. On commence à avoir une certaine évolution et dans certaines couches ; il y a du matériel à la fois de la fin de la période néolithique et du début de l'âge du bronze.

  On comprend que ce n'est jamais très clair. Les fouilles dévoilent des éléments qui font référence à une période antérieure et des éléments sur le même horizon qui font allusion à la culture qui va suivre. C'est logique si on imagine que sa maison et détruite et les objets qui s'y trouvent proviennent de chez Ikea et que d'autres sont antiques. Il est normal de trouver tous ces objets réunis au même endroit. Tout est toujours très cohérent. La définition stratigraphique est problématique c'est parce qu'il y a une incertitude à la précision. Entre le Néolithique Final, une période de crise de la fin du 2e millénaire et le bronze ancien/premier âge du bronze, il y a des déplacements des sites. Au Néolithique Final on habite un endroit et pour une raison que nous ignorons ; on change d'endroit. Il y a plusieurs raisons mais il y a un déplacement des sites c'est évident.

- Il y a également une ***définition technologique***. Avant on considérait qu'il y avait une rupture technologique, dès l'apparition des premiers objets en bronze, on définissait cette période comme *l'Age du Bronze*. La situation n'est pas si simple. On pensait qu'il y avait une vraie rupture technologique lorsqu'apparaît le bronze car c'est très nouveau. En réalité, le bronze se développe à partir du 5e millénaire déjà et dont la technologie

Downloaded by Joao Augusto Pereira Dos Reis (contactjoaoenp@gmail.com)

se développent très lentement. Aujourd'hui on montre par de l'archéologie expérimentale qu'entre un couteau en pierres taillée et un couteau en bronze ; il n'est pas évident que le couteau en bronze coupe mieux que le couteau en pierre.

L'apport de la technologie à la civilisation n'est pas du tout évident quand on passe au bronze. Il n'y a pas forcément un gain de progrès technique avec l'Age du Bronze.

Par ailleurs qu'est-ce que le bronze ?

Il est composé de **cuivre de l'étain** à une proportion généralement de 15%. Le bronze est composé d'un alliage de 2 métaux situés à 2 endroits différents. Lorsqu'on analyse tous les objets du bronze ancien on constate que dans 75% des cas, il est composé de cuivre et d'arsenic à raison de 3%. Dans 5% des cas c'est du cuivre + du plomb à 6% et ce n'est que dans 1/10 des cas à la fin du 4e millénaire av. J.-C qu'on a du cuivre et de l'étain seulement dans 3% des cas et qui a été ajouté intentionnellement.

Aujourd'hui on affectionne l'idée que le bronze n'est pas immédiatement constitué d'un alliage. Il se pourrait qu'on ait trouvé du cuivre qui est contenu naturellement dans des gisements de l'arsenic et du plomb. Il est apparemment clair que le métal ait été trouvé naturellement donc ce n'est pas du cuivre pur.

La *température de fusion* n'exige pas plus qu'un four qui permet de cuire une céramique. La technologie du four pour réaliser les objets en métal existait déjà. Puisque contrairement au fer ; le bronze ne se martèle pas. Même technologiquement et il n'est pas évident d'établir une différence entre le bronze et la pierre. La transition entre la pierre et le bronze n'est pas très précise ; c'est ce qu'on appelle le ***chalcolithique***. Par ailleurs on trouve de l'or au 4e millénaire av. J.-C, il est plus qu'évident que la technologie du métal existait déjà à cette période. Entre le Néolithique Final et le Bronze Ancien il y a une période de 200 ans (3300 – 3100 av. J.-C). Aujourd'hui nous ne savons pas exactement à quel moment commence le Bronze Moyen. Il est donc très difficile d'établir les termes de cette période.

3. Aires culturelles

Une fois les différentes périodes du Néolithique et du Bronze déterminées ; nous pouvons établir qu'il y a des aires culturelles très différentes dans cette grande zone.

Il y a 4 airs culturelles :

- Une aire dans le Nord-Est du bassin égéen centrée sur Troie
- Une autre centrée sur le Péloponnèse
- Une 3e aire dans les Cyclades
- La 4ème focalisée sur la Crète

On note donc qu'il y a des manières différentes de produire et d'organiser la société. Cet héritage du Néolithique Récent était relativement fermé sur différentes aires. Certaines aires culturelles

This document is available on studocu

Downloaded by Joao Augusto Pereira Dos Reis (contactjoaoenp@gmail.com)

sont probablement héritées des millénaires précédents. L'originalité du 3e millénaire est l'évolution de ces aires culturelles.

4. Habitat

Dans ces aires culturelles, existent des constantes, on voit se développer un habitat regroupé. Ce n'est plus un habitat dispersé. Peut-être que le changement de site s'est fait finalement par concentration vers certains sites. Des sites dispersés du Néolithique Final ont vu leur disparition pour une concentration sur des collines proche de la mer.

Ce type ***d'habitat concentré et protégé sur une colline*** est sans doute à l'origine des ***acropoles***. Les habitats sont donc s'organisés sur 2 ou 3 acropoles. Cette notion d'habitat qui se concentre à un endroit fait son apparition au 3e millénaire av. J.-C. La concentration se fait par simplicité dans une forme quadrangulaire. Les endroits arrondis font perdre de la place. Ces habitats quadrangulaires sont contrairement aux habitats du Néolithique, concentrés sur 2 ou 3 espaces. C'est très important car cette une évolution va prendre plusieurs millénaires.

Une acquisition de l'esprit et de la culture européenne se marque par la division des choses et la diversification des différents éléments. On progresse vers une complexification et donc dans l'habitat Néolithique, c'est un habitat composé d'un seul espace où toutes les fonctions de la vie s'exercent dans la même pièce. Aujourd'hui c'est complètement différent car nous avons une pièce pour chaque besoin. *Cet habitat est au début extrêmement simple et le premier moment de complexification qui répond probablement à des différences entre les fonctions, nait dans ce 3e millénaire* où de petites unités émergent. La technique est la même, il y a un soubassement en pierre et puis on monte les briques en terre crue. C'est pratiquement la même technique pour la même aire culturelle. Parfois de petites différences subsistent ; certains habitats sont composés de 2 niveaux et indiquent une petite différence culturelle. **C'est la preuve que la société n'est pas homogène.**

5. Pratiques funéraires

C'est la même chose sur les pratiques funéraires, il y a différents types de pratiques, notamment en Crète. On y voit un tumulus où toute la société est enterrée. Il y a donc un sentiment de communauté très fort. Dans certains ***sites de Crète***, il y a des ossuaires qui lorsqu'ils sont pleins, sont remaniés ; on pousse les os sur le côté pour faire de la place aux nouveaux arrivants. ***C'est donc des tombes collectives.*** Il y a probablement un sentiment de très forte de cohésion alors qu'au Néolithique c'est les tombes individuelles qui sont privilégiées. Elles sont creusées dans la terre où on enfuit le cadavre. Dans cette aire culturelle, du matériel nous informe sur une société. La première chose constatée, est qu'il y a probablement une diversification relativement importante. C'est-à-dire que des inégalités se creusent et se reflètent dans le mobilier funéraire.

Downloaded by Joao Augusto Pereira Dos Reis (contactjoaoenp@gmail.com)

6. Société

▪ Diversification sociale

On enterre donc avec le défunt dans certains cas des vases qui sont plus riches que dans d'autres cas. Cela révèle une différence de statut entre les défunts. Apparaissent au Bronze Ancien des artisans au moins à temps partiel. On le sait parce qu'on a retrouvé des cylindres sceaux sur des grands vases qui sont difficilement transportables ; on comprend dès lors que ce sont les artisans qui voyagent. C'est une grande innovation parce que généralement l'artisanat est fait par les mêmes personnes qui cultivent les champs. Il y a donc une diversité des tâches des citoyens. En hiver, on fait autre chose qu'en été et ça commence à changer au Bronze Ancien.

▪ Figurines et statuettes

Au Bronze Ancien, il y a des débuts de preuve de changement de catégorie. La société se fragmente et l'artisanat commence. Avant, cela n'existait pas, le propre de ce 3e millénaire c'est donc de se complexifier. Une diversification sociale est visible entre les riches et les pauvres. **Des artisans se dégagent.** C'est donc un début de concept.

Dans les Cyclades, apparaissent **les premières représentations de figurines.** Ces figurines ne sont ni en Crète ni dans le Péloponnèse, c'est uniquement dans les Cyclades. Des fouilles nous montrent que ces figurines sont trouvées uniquement dans les tombes. Elles nous rappellent quelque peu des ouchebtis. Mais c'est peu probable car elles sont très grandes et peuvent mesurer jusqu'à 120 cm.

Ces figurines peuvent avoir des typologies différentes ; elles représentent parfois un guerrier avec un baudrier. Certaines personnes défendent l'idée que ces figurines sont des statues religieuses. Certains historiens au contraire les relient à une statue d'Athéna sortant de la tête de Zeus. Pour beaucoup de personnes ; il est inconcevable qu'une société puisse vivre sans religion. Selon certains il y a déjà une mythologie qui existe donc c'est le début de la religion. Cependant, la signification de ces figurines reste encore à découvrir. Il faut donc se méfier de cette hypothèse qu'il y aurait déjà une religion au 3e millénaire av. J.-C en Grèce.

▪ Notation

La notation est fondamentale. Nous avons retrouvé ***des sceaux*** avec des caractères géométriques qui clairement servaient à sceller des jarres. Dans la maison des tuiles de Lerne, dans l'aires de stockage, l'archéologie fait état d'un incendie qui aurait permis de conserver ces sceaux en terre crue, c'est comme certaines tablette en Mésopotamie qui nous sont parvenues grâce aussi à des incendies.

Ces sceaux indiquent donc qu'il y a eu une professionnalisation des artisans et un système de stockage par un système de notation. Il y a eu visiblement une gestion des stocks. C'est le début d'une organisation de la communauté qui se retrouvera de même dans les palais minoens et

This document is available on studocu

Downloaded by Joao Augusto Pereira Dos Reis (contactjoaoenp@gmail.com)

mycéniens. Le grand changement de cette période reste l'habitat qui s'agglutine et se concentre mais les techniques sont les mêmes. Ce qui change vraiment ce sont les échanges.

7. Économie et échanges

- Agriculture

Le changement fondamental réside dans les échanges, il y a donc une prédominance de l'agriculture. Des terres sont cultivées ; on trouve déjà la culture de la vigne en Crète. On voit déjà l'introduction de ce marqueur de l'agriculture méditerranéenne. La vigne existe en Macédoine et en Argonide. Apparaît pour la première fois et de manière sûre l'olivier en Crète. La technologie permet donc de confirmer de manière évidente l'apparition de la vigne et de l'olivier qui sont la base de l'agriculture méditerranéenne. Ce 3e millénaire c'est une période de grands changements qui met en place tous les piliers de l'agriculture et de la polyculture méditerranéenne.

- Elevage

L'élevage du mouton et de la chèvre sont également attestés en Crète. On y a trouvé des ossements. Le bœuf quant à lui fait son apparition clairement dans les Balkans, l'élevage du porc reste, lui, secondaire. On verrait aussi apparaître un pilier de l'usage méditerranéen c'est-à-dire l'âne.

- Pêche et chasse

Il y a bien évidemment aussi des traces de pêche et de chasse. Pour la chasse essentiellement des lièvres dans le sud et des cervidés dans les régions septentrionales. Nous savons qu'il y a également des bateaux. Il y a des attestations d'embarcations, nous n'avons certes pas retrouvé des bateaux échoués dans les fouilles de cette époque-là mais des représentations de bateaux prouvent que le bateau existait déjà.

On retrouve sans problème des traces de vecteur des relations dans les aires culturelles des Cyclades et la Crète. Certains endroits en Crète semblent même peut-être appartenir à l'aire culturelle cycladique. Les contacts sont tellement précis que les sites crétois semblent très proches des Cyclades.

Il y a des importations d'éléments cycladiques tels qu'une pierre ponce qui viendrait de Milo et notamment une pierre volcanique très utile pour toute une série de choses et qui ne se trouve pas partout et donc on exporte. Des contacts avec l'Égypte sont aussi très évidents. Non seulement il y a des contacts entre les aires culturelles du ***Premier Age du Bronze*** mais aussi des contacts entre les différentes zones des différentes civilisations comme la civilisation égyptienne qui exportait ses vases en Crète.

Des vases qu'on appelle des saucières, commencent à se retrouver un peu partout. Il reste des différences héritées de la période néolithique néanmoins ces régions commencent à être très souvent en contact entre elles et s'échangent des biens et des technologies. On retrouve également de l'ivoire à Troie qui provient d'Asie et non d'Afrique.

Downloaded by Joao Augusto Pereira Dos Reis (contactjoaoenp@gmail.com)

8. Conclusion

En conclusion de cette période du bronze ancien, nous pouvons attester d'une rupture relativement superficielle. Il ne faut pas établir une telle différence entre ***la fin de la Préhistoire*** et le ***début de la Protohistoire***, la fin de l'Age de Pierre et le début de l'Age du Bronze. C'est beaucoup plus nuancé qu'on l'a souvent dit. Il y a des changements incontestés qui ont déjà été amorcés à l'époque Néolithique et qui se poursuivent ; notamment le début de la polyculture méditerranéenne *de la vigne*, de l'*olivier* et bien évidemment du *blé*.

Une accentuation des inégalités économique survient aussi. Il y a également une concentration des capacités de stockage. Plus précisément dans la région de Lerne, il y a des silos enterrés pour le stockage ; qui étaient inexistant auparavant. L'apparition des artisans et l'apparition du système de notation des fameux sceaux de la maison des tuiles à Lerne. Tous ces éléments, étaient méconnus à la période Néolithique et se mettent en place durant ce 3e millénaire. Ils inaugurent évidemment le Bronze Moyen.

Chapitre 2: Palais crétois

A Les Palais crétois et leur environnement

1. Questions de méthode

▪ Histoire d'une découverte

La ***civilisation minoenne*** est découverte en ***1900*** par Arthur Evans, archéologue qui travaille à Oxford et est lui-même fils d'archéologue de la Préhistoire qui avait beaucoup travaillé dans la région d'Abbeville qui a mis en évidence l'horizon culturel abbevillien au Paléolithique. Arthur Evans au début fait un peu de journalisme, il se balade dans les Balkans à la fin du 19ème siècle, une époque où il y a beaucoup de révolutions sur les restes de cet empire ottoman qui balance très fort dans les Balkans. A l'époque où il fait ses visites dans les Balkans, Schliemann a déjà découvert Troie. Schliemann cherchait la Troie d'Homer dont les textes fascinaient beaucoup. Il avait beaucoup lu les textes de l'Iliade et désirait trouver les cités mentionnées par Homer. Arthur Evans quant à lui voulait découvrir une civilisation de la même époque que Troie mais qui connaissait l'écriture - parce qu'une société qui écrit c'est toujours beaucoup mieux qu'une société qui n'écrit pas.

En 1900, Evans voyage et se rend compte que certaines femmes des Balkans portaient des talismans qui présentent des signes d'écriture. Il commença doucement à se dire qu'il doit y avoir dans les Balkans et en Crète tout particulièrement des sites archéologiques qui donnent de l'écrit. Dans les années 1900 la Crète est sous protectorat, elle n'était pas encore rattachée à la Grèce. Elle le sera qu'en 1909.

This document is available on studocu

Downloaded by Joao Augusto Pereira Dos Reis (contactjoaoenp@gmail.com)

En 1900, il y avait encore un protectorat de plusieurs grandes puissances, les Russes, les Français. Evans va négocier un permis de fouille à Cnossos car il se dit que l'Iliade parle beaucoup de Cnossos, du roi de Cnossos et de Minos, ainsi que de la guerre. Il a lu Thucydide également qui parle de l'histoire de la grande Grèce. Il obtient donc la concession de fouilles à Cnossos. Mais il a un concurrent qui est Schliemann qui a découvert Troie. Schliemann essaie toujours de découvrir tout ce qui est annoncé dans l'Iliade. Il essaie donc également d'obtenir la concession pour les fouilles à Cnossos mais c'est finalement Evans qui l'obtient. Dans sa demande de la concession de Cnossos, Schliemann propose de faire les fouilles en 15 jours seulement. Cela indique la précipitation dans les fouilles de Cnossos. On imagine que pour bien fouiller, il faut décaper de petites surfaces parfois très fragiles, et parfois au pinceau.

Arthur Evans va finalement fouiller ce site en 5 ans et va mettre au jour une nouvelle civilisation qui est décrite par Thucydide comme un empire pacifique, maritime dirigé par un roi et qui a des colonies et pour Evans ça va être le modèle qui préfigure l'Angleterre. Ce site était donc fouillé à la hache mais il y avait également une préconception de ce qu'était la civilisation minoenne qui nous reste d'ailleurs, une monarchie coloniale et maritime.

- Des sources écrites

La société minoenne n'est pas grecque. Les palais crétois sont d'une certaine manière la première forme d'organisation véritablement très évoluée de la Méditerranée, organisation qui va influencer véritablement à la fois d'abord et avant tout les palais mycéniens et puis la culture grecque de manière générale. Beaucoup d'éléments de la culture grecque comme l'urbanisme des villes ont été influencés par la société minoenne. Ça ne veut pas dire qu'il n'y a pas d'autres sociétés qui se sont développées autour de la Méditerranée.

Nous savons par exemple que l'Égypte se développe depuis au moins 5000 ans av. J.-C et qu'à la même époque en Orient, il y a des grands palais en Mésopotamie entre les 2 fleuves ; le ***Tigre*** et ***l'Euphrate***. En Méditerranée proprement dit, c'est à l'époque minoenne au 2e millénaire que commence véritablement la civilisation. On avait vue qu'il fallait avoir une certaine prudence pour les fouilles pour cette période. L'archéologie nous informe de la difficulté de passer des témoignages en 3 dimensions à des questions plus conceptuelles. On trouve facilement de la céramique, des palais, de la sculpture, des figurines en terre cuite. Mais c'est sur des sites comme Cnossos extrêmement importants, que l'on trouve le moins d'éléments.

Arthur Evans qui a révélé cette civilisation minoenne qu'on ne connaissait pas du tout auparavant était un homme de son temps. Un britannique de la fin du 19e siècle, du début du 20^{e}. Il va donc voir dans cette civilisation minoenne une sorte d'antécédent à la société britannique de la fin du 19ème siècle - début du 20ème, d'ailleurs comme Thucydide (un auteur athénien du 5e siècle av. J.-C) qui va trouver dans l'exemple minoenne un antécédent à la thalassocratie athénienne du 5ème siècle av. J.-C.

Il faut donc se méfier de ces billets historiographiques qui ne sont pas limités à Evans. L'archéologie est fondamentale pour notre documentation de cette époque mais nous possédons des sources écrites de plusieurs types qui sont les ***premiers témoignages écrits en Méditerranée***. Ils apparaissent au ***Minoen Moyen IIB***. Ce qui est clair est qu'ils sont associés

Downloaded by Joao Augusto Pereira Dos Reis (contactjoaoenp@gmail.com)

à des contextes et des pratiques administratives parce qu'on va les trouver dans des contextes des palais qui sont très proches de la gestion des stocks et clairement ce sont des lots d'archives administratives.

On le suppose d'abord par leur lieu de découverte des palais lié à des endroits de stockage ; mais persiste une grande difficulté ; c'est que certes nous avons des sources écrites mais nous ne sommes pas capables de lire cette écriture. ***L'écriture crétoise*** « ***le minoen*** » se retrouve sous différentes formes. Si nous ne parvenons pas à le lire, c'est essentiellement parce que nous n'avons pas d'écriture bilingue. Nous ne possédons pas non plus l'intuition du groupe linguistique auquel se rattacherait cette ***langue minoenne***, contrairement au linéaire B. Le premier type d'écriture est ce qu'on appelle l'écriture hiéroglyphique, c'est l'écriture utilisée en Égypte. Cette première écriture est donc une écriture hiéroglyphique. Il y a à peu près 1500 signes. Il n'y a pas forcément 1500 signes différents. Pour l'écriture hiéroglyphique il y a 90 signes différents mais nous avons, pour avoir une idée du corpus, 1500 signes qui sont répartis en +- 270 objets. Un peu près 2/3 des écritures répondent à des besoins administratifs.

La ***2e écriture est le linéaire A,*** une écriture qui est tout d'abord syllabaire. C'est-à-dire que contrairement à **l'alphabet où un signe est égal à une lettre**, le **syllabaire a un signe pour une syllabe.** C'est un système très particulier. Un signe désigne une syllabe et ce linéaire A se trouve sur un peu près 1500 documents. Avec ces 1500 documents, nous pouvons déjà disposer de 7300 signes. On passe de 1500 à 7300, c'est-à-dire à peu près 5 fois plus. Nous sommes donc plus pourvus en matériaux. Ce n'est pas pour autant que l'on peut le lire. 85 % de ces attestations du linéaire A se trouvent dans des contextes administratifs, encore plus que dans l'écriture hiéroglyphique.

Ce linéaire A ne se trouve pas uniquement en Crète mais également en dehors, notamment à Théra. Le linéaire B, qui majoritairement comme le linéaire A est constitué de tablettes (signes qu'on incise avec un petit stylet sur de l'argile crue). Cette argile va être cuite dans des incendies. Nous n'avons pas donc un lot d'archives continu. Nous avons gardé un lot de archives du moment où les palais ont brûlé et avec eux les tablettes. Nous n'avons donc pas une documentation continue. Ce sont donc des morceaux d'informations sur périodes de destructions ou simplement ces tablettes ont cuit par des incendies, ce qui a notamment permis leur conservation.

Si elles n'avaient pas cuit dans les incendies ces tablettes se seraient dissoutes dans la terre car elles sont faites de la même matière. C'est donc une documentation qui ne représente pas toutes les fonctions de l'écriture mais seulement des écritures comptables et administratives et qui ne représente pas non plus toute l'histoire de la période mais juste des moments où l'environnement de ces tablettes a brûlé.

Il existe aussi ce que l'on appelle le disque de **Phaistos** qui mesure +- 20 à 30 cm qui est un exemple de la mauvaise qualité des fouilles. Ce disque de Phaistos du Sud de la Crète, a un contexte archéologique très flou. Sa datation va du **Minoen Moyen III** à **l'époque hellénistique**, c'est-à-dire sur à peu près 2000 ans. On ne sait pas trop où le dater. Persistent de très fortes chances qu'il fasse partie des Premiers Palais mais on ne peut pas le préciser.

This document is available on studocu

Downloaded by Joao Augusto Pereira Dos Reis (contactjoaoenp@gmail.com)

En revanche, les autres tablettes proviennent de contextes archéologiques un peu plus clairs. Nous savons que ces tablettes sont des données comptables. Comment le sait-on ? On peut retrouver les nombres qui sont mentionnées par des traits. Il y a également ***des pictogrammes***, des éléments qui décrivent très clairement quelque chose. On suppose donc qu'il s'agit d'un dénombrement. Il y a clairement dans ces sources des dénombrements qui sont des éléments comptables. On les retrouve dans des contextes qui sont très proches des lieux de stockage dans des palais mais nous ne pouvons pas les lire.

En revanche le **linéaire B est déchiffré** parce qu'en 1952, deux archéologues se sont associés pour étudier ces textes en linéaire B et les déchiffrer. Ils vont avoir cette intuition qu'il s'agit de la langue grecque et à partir de sa morphologie, les archéologues vont réussir peu à peu à identifier chaque élément du linéaire B, le rattacher à une syllabe et se rendre compte cela vient du grec, ce qui nous a permis de lire le linéaire B et on a pu constater qu'il s'agit d'un système qui notait du grec.

Comme le *linéaire B s'inspire du linéaire A*, nous pouvons lire certains signes. Nous pouvons peut-être leur donner une valeur phonétique sans pour autant les comprendre. Nous pouvons par exemple lire une langue sans la comprendre. Comme l'étrusque qui utilise l'alphabet phénicien et latin, nous pouvons le lire mais nous ne comprenons pas la langue. Nous pouvons sans problème lire une longue parce qu'elle utilise un système de notation qui est connu par ailleurs mais pas pour autant que nous pouvons la comprendre. C'est un peu ce qui se passe entre le linéaire B et le linéaire A. Le Linéaire B est lu et compris parce que c'est du grec alors que le linéaire A n'est pas encore compris. On se pose la question de savoir pourquoi l'écriture hiéroglyphique est contemporaine du linéaire A. Pourquoi en Crète au même moment il y a 2 types de notifications différentes ? Est-ce qu'elles ont les mêmes fonctions ? Est-ce qu'on noterait en hiéroglyphe ce que l'on ne noterait pas en linéaire A ?

Pourquoi seule l'écriture hiéroglyphique se retrouve sur les sceaux et le linéaire A n'y est pas?

Il y a **70 signes pour le linéaire A** et **87 signes pour le linéaire B** qui lui appartient à un groupe linguistique très clair.

- Périodisation et chronologie

La périodisation s'appuie aussi énormément sur la différence de matériel que l'on retrouve dans les fouilles, notamment sur le matériel céramique. Un style de céramique, dit de Camares, grotte qui se trouve sur le flanc sud de la Crète, qui est une très belle céramique claire sur fond sombre qui a plusieurs déclinaisons. Généralement, on nomme période pré-palatiale le Minoen Ancien I et II au 3ème millénaire. On appelle la période des premiers palais le Minoen Moyen IB, il y a une période de transition qui est le Minoen Ancien III, qui est peut-être identique au Minoen Moyen IA, en tout cas c'est une période de transition qui va du Minoen IB au Minoen Moyen II globalement de 1900 à 1700 av. J.-C. On Parle de période **proto-palatiale**, période des Premiers Palais. La période des Seconds Palais parfois appelée néo-palatiale va du Minoen Moyen III au Minoen Récent 1B, c'est-à-dire de 1700 à 1450 av. J.-C. En 1450 av. J.-C il y a eu un changement important, une coupure c'est donc la conquête de la Crète par les Mycéniens qui viennent de la Grèce.

Downloaded by Joao Augusto Pereira Dos Reis (contactjoaoenp@gmail.com)

- Période pré-palatiale : MA I et II = 3ème millénaire = prépalatiale
- Premiers Palais : MM IB-MM II (1900-1700) = 1er palais = protopalatiale
- Seconds Palais : MM III-MR IB (1700-1450) = seconds palais

2. Les Premiers Palais (1900-1700 av. J.-C.)

▪ Transition (2200-1900 av. J.-C.)

La période proto palatiale : des premiers palais :

À la fin du Bronze Ancien et au début du Bronze Moyen, une période de transition voit la destruction des premiers sites de ce premier Age du bronze. Notamment les maisons corridor comme cette fameuse maison des tuiles de Lerne où apparaissent déjà des sites de stockage. Troie au Nord-Est de la mer Egée est par ailleurs aussi détruite. A fin du 3e millénaire - tout au début du 2e millénaire, il y a donc une vague de destruction. Des sites disparaissent et sont en partie reconstruits et c'est à la suite de cette destruction qu'on va construire ces premiers palais après la transition de 3 siècles qui pour nous sont assez obscures.

▪ Développement urbain : la ville et le palais

Il y a un certain développement des villes, les zones d'habitats sont plus importantes qu'auparavant et les traces d'organisations sont plus claires et structurées. On voit cela surtout à Phaistos, à Cnossos et à Malia.

Vers 1900 av. J.-C - début du 2e millénaire apparaissent des grands ensembles architecturaux que nous appelons ***Palais***. On les appelle des « palais » mais en tout cas cela reste critiquable. Des grands centres architecturaux qui doivent probablement servir de centres à un pouvoir. Un pouvoir détenu soit par **une personne** soit **par un groupe**. C'est extrêmement difficile à dire mais il est évident que ces centres architecturaux sont des centres administratifs très clair dans lesquels l'écriture est connue. Ces palais ne sont pas isolés. On en connaît pour l'époque proto-palatiale essentiellement 3 : *Cnossos*, *Phaistos* dans la plaine de la *Messara* et *Malia* qui est au Nord. 3 palais dont on a la preuve évidente. Ça ne veut pas dire qu'il n'y a pas d'autres sites en Crètes mais en tout cas 3 palais qui sont établis vers 1900 av. J.-C que nous avons retrouvés.

Ces palais sont entourés d'une ville. Ils ne sont pas seuls au milieu de nulle part. Il y a des habitats, une agglomération de ces palais et se trouvent sur des sites pour la plupart occupés précédemment. Ce n'est pas de nouvelles colonisations de territoires. Il y avait déjà de l'occupation avant mais elle n'est pas fortement structurée. On voit donc apparaître une émergence contemporaine du palais et de la ville qui l'entoure. Probablement qu'à ce moment-là, il y eut une très forte croissance démographique dans ce début du 2e millénaire. Les communautés se structurent, comme à Malia. On est donc frappé par cette contemporanéité. La question est dès lors de savoir quel est le rapport entre la ville et le palais.

This document is available on studocu

Downloaded by Joao Augusto Pereira Dos Reis (contactjoaoenp@gmail.com)

- Architecture des palais

L’exemple de Malia est très bien documenté, au nord du palais ; il y a un ensemble très particulier qui est composé de ce qu'on appelle une ***Agora***, c'est-à-dire une place publique, un espace ouvert et plusieurs bâtiments dont une crypte hypostyle c'est-à-dire un bâtiment dans lequel on descend ; ce n'est pas vraiment une cave ; et qui a des colonnes pour soutenir une toiture.

L’un des fouilleurs du site de Malia, y voit dans ces espaces une sorte de **précité**, une pré-communauté démocratique. C'est peut-être là le début de la cité grecque. On appelle cet espace une Agora faisant référence à la cité grecque-même, le fouilleur y voyait là une salle du conseil. Selon lui, il y a d’une part une ville qui développe un pouvoir autonome et d’autre part il y a le palais qui sont 2 entités politiques séparées. On ne connait pas très bien leur rapport. Cette thèse n'a plus vraiment cours aujourd'hui, de là à ce qu'il faille rejoindre la thèse complètement opposée qui considère que le palais engendre toutes les structures qui sont autour et donc toutes les structures qui sont autour du palais n’ont de sens que par rapport à lui. Mais cette thèse n'est pas tout à fait sûre non plus.

Ces ensembles des premiers Palais 1900 - 1700 av. J.-C ont été détruits plusieurs fois et en 1700 av. J.-C, ils ont été recouverts par les Seconds Palais. Malgré de bonnes fouilles, il y a des difficultés à retrouver l’état initial des Palais. A Cnossos, les Second Palais ont été tellement bien reconstruits, qu’il ne persiste plus les vestiges des premiers ; alors qu’il y en a davantage à Malia et à Phaistos.

On peut retrouver les structures du Premier Palais car il y a eu une rétraction de la façade au moment des Seconds Palais. La façade des Premiers Palais a été arasée après leur destruction pour construire au-dessus la façade des Seconds Palais. Le palais de Phaistos à la période néo-palatiale est plus petit que celui de la période proto-palatiale, contrairement à Cnossos où c'est plutôt l'inverse.

Comme il a eu une rétraction, des éléments des façades des Premiers Palais sont encore visibles. Il est certain que leur structure ne change pas énormément ; elle est composée toujours d'une grande cour c’est-à-dire un espace ouvert et très important. Les cours mesurent entre 1000 et 1250 m². Autour d’elles, toute une série de bâtiments se juxtaposent. Plusieurs types d’édifices se côtoient, des espaces administratifs, de stockage et des espaces résidentiels. Les 3 Palais de Cnossos, Malia et Phaistos sont contemporains. À quelques nuances près ils apparaissent en même temps et présentent globalement le même plan. Il y a unité de cette architecture autour de la cour centrale toujours orientée Nord-Sud. Certaines personnes pensent que l'orientation des palais se base sur l'orientation astronomique, basée sur les astres. Mais cette orientation est en réalité beaucoup plus simple. Sur le sommet de l’île, se trouve le sommet du mont Ida où sont érigés des sanctuaires de sommet, ainsi qu’une grotte, qui vraisemblablement était aussi un de ces sanctuaires.

Downloaded by Joao Augusto Pereira Dos Reis (contactjoaoenp@gmail.com)

Dans l'alignement de toutes les cours, celles des sanctuaires de sommet et des sanctuaires du territoire se crée un lien visuel. Comme il y a des palais au Nord et au Sud et une chaîne qui traverse d'Est en Ouest, les palais sont donc toujours légèrement orientés soit vers le Nord quand le palais est au Sud pour le mont Ida, soit vers le Sud quand le palais est au Nord comme pour Cnossos. Ces Palais sont toujours orientées Nord-Sud mais persiste toujours une petite différence d'orientation.

Quant à l'orientation de ces cours elle peut être différente selon le palais, on ne peut dès lors affirmer avec certitude qu'il n'y a qu'une explication de cette orientation. De même, les cours sont orientées pour être en contact visuel avec ces sanctuaires de sommet et sont antérieurs au palais de peu. Dans la construction des palais, cette cour occupe une place importante, elle est d'une dimension considérable ; et connectée visuellement avec un ou plusieurs sanctuaires. De plus cette cour est entourée d'un ensemble de colonnes et dispose parfois d'un escalier. Ces colonnes qui entourent les cours sont toujours au nombre impair ; soit une colonne se dresse au milieu de l'escalier soit le nombre de colonnes est impaire.

Ce nombre impair de colonnes indique qu'instinctivement lorsque l'on est face à 6 colonnes, l'œil tape au milieu c'est-à-dire qu'il tape sur un vide. Naturellement, on est appelé à rentrer dans un monument qui a un nombre pair de colonne en façade. Et inversement on est appelé à passer et non à rentrer dans un alignement impair de colonnes parce que l'œil jusqu'à un certain nombre de colonnes, repère qu'au milieu il y a un plein. Notons cependant qu'il n'y a jamais de porte sur le long côté d'un temple grec. À Cnossos, Phaistos et Malia, tout est impair. Lorsqu'on est à l'intérieur de la cour, nous n'avons aucun incitant à rentrer dans les bâtiments qui l'entourent. Il faut donc rester dans la cour ; un milieu autonome, fermé sur lui-même.

Le palais mycénien va s'inspirer de la structure du palais minoen mais il va introduire des colonnes dans un rythme pair, c'est-à-dire qu'il va introduire un chemin ; la cour ne sera pas le cœur du palais mais juste une antichambre de ce qui va être le cœur du palais « le mégaron ». Il y a donc une inversion du principe des palais minoens et mycéniens. Ces cours sont orientées sur des sanctuaires. Elles sont très grandes et forment des milieux relativement fermés sur eux-mêmes et pas des espaces de transition où l'on est appelé à continuer dans l'une ou l'autre pièce. Ces palais abritent à la fois des espaces de pouvoir et de stockage comme à Malia. Ces espaces sont des silos ou des greniers ; des grands espaces où l'on construisait des structures qui pouvaient recueillir des denrées généralement des céréales, des légumineuses etc.

L'innovation des palais mycéniens, ce sont principalement les pithoi (*une sorte de grande jarre destinées à conserver des denrées alimentaires*). Ces jarres sont de dimension considérable ; leur fabrication présente certaines difficultés et notamment leur transport. Elles sont très lourdes et se conservent durant des siècles. Les artisans professionnels sont en général itinérants et vont fabriquer ces jarres là où le besoin se fait sentir.

- Quel pouvoir ?

Un palais est un ensemble monumental. Mais qu'est-ce que cela traduit comme structure politique ? Une théorie aujourd'hui prévaut et soutient qu'il y aurait un pouvoir royal mais sans certitude. Pourquoi pense-t-on qu'il y a eu un roi ? La thèse soutenue est qu'un grand bâtiment

This document is available on studocu

Downloaded by Joao Augusto Pereira Dos Reis (contactjoaoenp@gmail.com)

nécessite une concentration de finances. Dans la tradition classique, chez Homère et Thucydide, il y a la mention d'un certain Minos qui est un roi de « Crète ». Cette tradition classique nous fait penser qu'il s'agit d'un roi. Cependant dans la figurine, il n'y a pas la représentation de la personne du roi telle qu'elle existe par exemple en Égypte.

Il y aurait un pouvoir royal parce que les siècles suivants se sont souvenus d'un roi en Crète mais aucune preuve concrète archéologique ne vient étayer cette théorie. Nos seules preuves sont ces ensembles monumentaux qui ont de grandes caractéristiques structurelles. Ils disposent de puits de lumière qui permettent de donner de l'éclairage à différentes pièces qui sont pourtant à l'intérieur du bâti.

Pourtant certaines pièces, situées au milieu du bâtiment n'ont alors aucun éclairage car très loin des façades du bâtiment qui est d'une taille considérable. Il y a donc un besoin pour éclairer ces façades et pour rendre les pièces très agréables à vivre. La technique adoptée est donc de percer des trous dans les murs pour laisser entrer la lumière et éclairer les différents espaces. Dans ces bâtiments, on y découvre un confort de vie non négligeable, un certain luxe. Le deuxième élément de ces bâtiments sont les bains lustraux ; une sorte de salle de bains qui procurait de l'eau, on y descendait par plusieurs marches ; et destinées peut-être à des fonctions sacrées qu'on retrouve un peu partout. Cet ensemble est clairement un acteur essentiel de la vie économique prouvé par un stockage de denrées alimentaires.

Nous pouvons affirmer sans nous tromper, que cet endroit a une valeur sacrée parce que des rituels y sont pratiqués dans la cour qui est branchée visuellement avec des sanctuaires. En revanche, nous ne disposons d'aucune information sur les résidents de ce lieu. Certainement des autorités politiques. A Malia a été découverte une tombe gigantesque. Certaines personnes ont pensé qu'il s'agissait d'une tombe royale qui viendrait confirmer l'idée d'un pouvoir royal. Compte contenu des sanctuaires, faudrait-il en faire un roi-prêtre, c'est-à-dire mêler le pouvoir religieux et le pouvoir civil ? Nous n'en savons pertinemment rien. En revanche, nous savons que cette société va établir des différences sociales clairement démontrées par des tombes riches et pauvres. C'est donc une société qui est ***hiérarchisée.*** Ces différents palais qui sont perçus comme des résidences royales, ont néanmoins connu plusieurs interprétations.

- Quelle société ?

- Hiérarchie sociale et artisanat

Ce qui est évident c'est que cette société est fortement hiérarchisée et qu'elle voit se développer des artisans spécialisés. Cette spécialisation des artisans commence déjà au 3e millénaire mais on est encore dans un système de production où il n'y a pas de spécialisation. Au 3e millénaire on va vers une complexification de tout ; surtout de l'habitat qui était composé que d'une seule pièce jusque-là. Les productions artisanales sont faites dans chaque famille. Chaque famille doit subvenir à ses propres besoins. On cultive le champ quand c'est la saison des cultures et en hivers on fait des paniers, On répare ce qui est à réparer etc. Cette polyvalence ne permet pas de développer un artisanat très sophistiqué qui nécessite du temps. L'accroissement démographique permet le développement de certaines richesses, certaines personnes vont en profiter davantage que d'autres, Il va y avoir une hiérarchisation sociale et tout naturellement

Downloaded by Joao Augusto Pereira Dos Reis (contactjoaoenp@gmail.com)

les classes de la population vont tenter de se différencier. On veut donc montrer sa richesse et cela se fera par les objets.

Existe alors une différence notamment par les objets des tombes ou même au sein des habitats. Pour une différence des objets ; il faut créer une catégorie d'artisans spécialisés parce que seul un artisan spécialisé va pouvoir construire une chose qui va marquer la différence entre ce que chaque citoyen possède. Cette catégorie d'artisans professionnels est évidemment dans le mouvement de la hiérarchisation sociale de cette société des Premiers Palais. Un exemple à Malia dans le quartier dit « mu ». Dans ce quartier il y a probablement un atelier de bronzier et un atelier de potier. On voit donc dans que dans cet ensemble de bâtiments qui entourent le palais il y a un certain nombre de différents bâtiments qui sont certainement des centres de production d'un artisanat de luxe. Cette société est clairement en train de se différencier.

Il y a aussi un monde rural qui est sans doute moins luxueux que le monde des villes et des palais et qui pour l'époque des Premiers Palais, présente des caractéristiques stylistiques et régionales. C'est-à-dire que la céramique qu'on trouve dans la région de Malia n'est pas la même que celle produite dans la région de Cnossos ou celle de la région du Sud. Il y a bien sûr des tendances globales mais avec des caractéristiques régionales. Ce sera une grande différence avec les Seconds Palais. Et c'est ce qui permet de plutôt s'orienter vers un pouvoir qui appartient à la même ambiance culturelle mais qui est quand même différent entre Malia, Cnossos et Phaistos. Contrairement aux Seconds Palais, il y a une prédominance de Cnossos. Ce n'est pas semblable aux empires orientaux où le roi passe du temps dans chaque ville. Ce serait plutôt des terroirs différents qui sont sous la responsabilité de personnes et d'identités politiques différentes parce qu'elles génèrent des styles et des habitudes très contrastés.

- Pratiques cultuelles et funéraires

Les pratiques cultuelles et funéraire sont aussi des éléments extrêmement importants. Le cultuel est partout et tout particulièrement dans ces sanctuaires de sommet qui apparaissent dès le Minoen IA.

Avant l'émergence des villes et des palais, des sanctuaires apparaissent. Certains sont construits dans des grottes pour être en contact avec des divinités qu'on imagine chtonienne (de la terre) et des sanctuaires des sommets où on imagine être en contact avec des divinités uranienne (Uranus) qui a la particularité d'être une religion très naturaliste. Cette religion est très proche de la nature, du végétal. Elle a un rapport intime avec les paysages et assiste l'épiphanie de la divinité. Il faut que la divinité apparaisse sous une forme ou sous une autre. Zeus peut apparaître par la foudre, Poséidon par un raz de marée…

On investit les éléments du paysage par du sacré. On voit très bien cette religion minoenne investir des lieux. On va descendre dans une grotte pour retrouver une divinité. Pour ce qui est des pratiques funéraires il n'y a pas vraiment de rupture entre le Bronze Ancien et le Bronze Moyen. Dans certaines tombes comme celle de Platanos sont enterrés plusieurs personnes. Cette forme de tombe est encore utilisée au Minoen Moyen. La rupture entre le Minoen Ancien

This document is available on studocu

Downloaded by Joao Augusto Pereira Dos Reis (contactjoaoenp@gmail.com)

et le Minoen Moyen n'est finalement pas claire. Ces tombes vont donc être utilisées jusqu'au **Minoen Moyen II c'est-à-dire en plein Seconds Palais**.

Mais ce que l'on voit prendre peu à peu le dessus ; ce sont des tombes individuelles donc très clairement cette société travaille à une forme d'individualité qui va de pair avec une hiérarchisation sociale. Peu à peu cette société se complexifie et dans sa complexification, établit une différence sociale entre les individus. On voit se creuser un fossé entre les individus. Des figurines représentant des individus parfois avec un poignard, font leur apparition et c'est la marque des artisans de la Période du Bronze. Ces figurines représentent des hommes, des taureaux…et sont placées dans des sanctuaires et aide à la compréhension de leur fonction.

▪ Économie et échanges

L'essor de l'économie et des échanges est marqué par ces fameux vases de Camares, de forme géométrique claire sur fond foncé. Puis peu à peu une grande innovation qu'est le tour rapide de potier fait son apparition. La poterie au début se fait par des boudins d'argile qu'on associe et qu'on lisse. C'est à cette période qu'on invente le tour du potier dont la technologie permet de faire des petits vases aux parois très fines. Au début, certains membres des familles se spécialisent dans la poterie mais au fur et à mesure les personnes les plus douées vont en faire un véritable commerce.

Peu à peu cette céramique n'est plus un produit destiné uniquement à la famille mais devient un produit d'échange. On va faire des vases et des pots avec de très belles formes pour les ventres et donc ces artisans rentrent dans un mécanisme d'échange. Parfois des échanges à longue distance. Des ancres des bateaux par exemple ont été dédiés dans un sanctuaire à une divinité marine et montrent que déjà à l'époque des **Premiers Palais ; on fait des échanges à longues distances avec des bateaux qui vont jusqu'en Egypte**. À Cnossos, on retrouve des éléments égyptiens comme des petites statuettes ce qui est une trace indéniable des échanges commerciaux. Il y a également des textes orientaux qui mentionnent par exemple un roi de ma Mari qui a gardé une correspondance dans laquelle il site des marchands qui viennent de Crète et qui apportent de l'étain ; ils sont probablement de passage.

Les Crétois avaient établi un comptoir à **Milet, une porte vers la mer Egée**. Il y a également des exportations crétoises vers l'Égypte. Durant cette période des Premiers de Palais au Minoen Moyen, les Minoens sont en contact avec les grandes civilisations du pourtour de la Méditerranée. Il est connu que la première grande civilisation méditerranéenne qui est la civilisation crétoise au premier quart du premier millénaire était en contact direct avec la société orientale et la société égyptienne. Les innovations et les transformations à la période des Premiers Palais sont donc principalement le tour de potier, les pierres de taille pour les murs, le travail du métal qui permet une variété de produits, l'invention de l'écriture qui est l'élément fondamental.

▪ Innovations et transformations

Comment expliquer ces innovations ? Il y a 2 Théories, première théorie selon laquelle ces innovations résultent des **facteurs internes** expliqués par l'augmentation de la démographie, la qualité de la production qui permettent le développement de cette civilisation. D'autres

Downloaded by Joao Augusto Pereira Dos Reis (contactjoaoenp@gmail.com)

historiens pensent à contrario que c'est par **influences extérieures** que les choses se débloquent sur une évolution interne.

Il faut pour cela que la société soit en bonne santé pour permettre ces échanges. Aujourd'hui c'est cette théorie-là qu'on privilégie d'autant plus que très vite la Crète va être en contact avec l'Orient et l'Égypte, terres de civilisation où des palais et des villes se développent depuis le 4e millénaire. Il est très vraisemblable que durant cette période de transition au Bronze Ancien III - Bronze Moyen IA, c'est-à-dire sur 3 siècles, il y ait eu une période de calme permettant des contacts avec les sociétés dynamiques du pourtour de la Méditerranée qui ont donné des idées aux Crétois qui auraient importé l'idée de palais et de villes que nous voyons surgir. Ces villes surgissent très vite et toutes ensemble en 1900 av. J.-C.

Toutefois rien n'indique que ces villes ont été développées petit à petit, nous ne constatons aucune phase de test et d'évolution. Les historiens pensent qu'il y a eu probablement une influence des civilisations orientales et égyptiennes sur cette 1ère culture méditerranéenne qui est minoenne, tant du point de vue politique que civilisationnel. La langue et la culture minoenne proviendrait peut-être aussi d'Orient, sans doute du louvite, une écriture proche du hittite non indo-européenne. Songeons aussi que peut-être les hiéroglyphes égyptiens ont influencé l'écriture crétoise également hiéroglyphique.

3. La fin des Premiers Palais

Vers 1700 av. J.-C, a eu lieu une **destruction générale des palais** et des bâtiments ruraux, ils sont brutalement détruits comme l'exemple de Phaistos où l'on note une ***contraction des Seconds Palais*** par rapport aux 1ers. Il y a donc clairement des traces de cette destruction globale qui est arrivée un peu plus tard à Phaistos que dans les autres les palais. Aujourd'hui nous pensons que cette destruction est arrivée de manière naturel (tremblement de terre), elle n'a pas été causée, comme précédemment pensaient les historiens, par des guerres internes car si tel était le cas le dernier palais n'aurait pas été détruit. La thèse du tremblement de terre qui aurait détruit ces palais est tout à fait possible, prenons l'exemple de Santorin où un volcan est entré en éruption vers 1620 av. J.-C et dont les cendres ont été retrouvées jusqu'en Asie mineure, en Crète et jusque Rhodes. La zone de la Crète est sismique expliquant ainsi les tremblements de terre probablement à l'origine de la destruction de ces palais. Ce qui expliquerait d'autant plus facilement que l'on reconstruit tout de suite. Lors des Premiers Palais il y avait donc une différenciation sociale et après leur destruction, ils ont été reconstruits mais pas tout à fait de la même manière et très clairement ce sont les mêmes techniques et les mêmes modes mais pas la même ambiance. Les différences régionales vont s'estomper. La Crète va fortement s'unifier dans ses pratiques, dans des styles artisanaux et delà Cnossos va monter en puissance. Est-ce que la Crète a été moins touchée et en a profité plus que les autres pour se redresser ? Est-ce qu'elle était plus costaude que les autres pour mettre la main sur l'ensemble des terroirs ? Nous l'ignorons.

Clairement à la suite de cette destruction Cnossos prend le rôle de leader sur l'ensemble du territoire crétois. Du côté du continent, il n'y aura pas beaucoup de changements. Cette rupture de 1700 av. J.-C n'existe pas vraiment. Le grand changement sera le milieu du 15e siècle av. J.-C lorsque les Mycéniens vont conquérir la Crête et qu'ils vont donc en retirer de nouvelles

This document is available on studocu

Downloaded by Joao Augusto Pereira Dos Reis (contactjoaoenp@gmail.com)

techniques et changer leur société comme les Crétois ont copié les nouvelles techniques de l'Orient et de l'Égypte et ont changé leur société en 1900 av. J.-C. Les ruptures historiques ne se situent pas au même moment partout.

4. Le continent au début du IIe millénaire av. J.-C.

Sur le continent au début de ce 2e millénaire av. J.-C, il n'y a aucune construction de palais. Il y a néanmoins des contacts avec les Crétois. On note l'apparition de maisons à abside. Ce sont des agglomérats de premiers habitants. Elles sont assez sommaires comparées à la Crète où se marque une grosse différence. Sur le continent, des tombes à cyste sont retrouvées, c'est-à-dire des tombes délimitées par des pierres formant une sorte de boîte. Il aurait également quelques tumuli qui peuvent présenter quelques différences d'avec les tombes à cyste. Le continent est une société qui ne connait pas encore une forme d'organisation communautaire. C'est plutôt la juxtaposition d'entités isolées. Il n'y a pas comme en Crète une forme d'organisation de la société, cependant le métal est présent et les outils agricoles sont en pierre.

La nouveauté pour les Grecs du continent reste l'élevage du cheval qui vient des régions de steppes pontiques, du Sud de la Russie, qui peut être eux-mêmes l'ont emprunté aux Hittites. Le continent adopte le char à roues à rayon léger ce qui le rend plus maniable. Cette combinaison du char et du cheval va donner à ces populations grecques du début du 2e millénaire av. J.-C un avantage guerrier très important. Il se pourrait que les communautés commencent à se structurer autour d'un pouvoir guerrier. Autant la société crétoise se fonde sur la symbolique religieuse, une administration des cultures, pas vraiment d'organisation guerrière, autant du côté du continent grec, on voit se mettre en place un pouvoir militaire assez fort ; permettant aux Grecs du continent au milieu du 15ème siècle av. J.-C d'envahir certaines régions et augmenter leur territoire.

5. La Crète néo-palatiale (1700-1450 av. J.-C.)

- <u>Un nouveau style de céramique et une riche iconographie</u>

Du côté de la Crète néo-palatiale, il y a un changement artisanal. Au Minoen Moyen III les céramiques sont encore claires sur fond sombre. Au Minoen Récent IA, se produit une inversion du rapport. Il n'y a plus du clair sur fond sombre mais du sombre sur fond clair. On change de style et c'est ce style qui va s'imposer avec des motifs sombres sur fond clair qui vont couvrir l'ensemble des vases devenant de plus en plus compliqués. Les formes de base remontent au Minoen Moyen mais avec des nouveaux décors. Très vite au Minoen Récent IB apparait le style dit « marin » représentant des animaux marins. Les Crétois de 1700 av. J.-C sont très friands d'images. Les Grecs et les Mycéniens vont d'ailleurs continuer à représenter cette iconographie pendant très longtemps sur leur céramique jusqu'au 9e s. av. J.-C. Dans cette société minoenne apparaît dès lors un intérêt tout particulier pour l'iconographie.

Downloaded by Joao Augusto Pereira Dos Reis (contactjoaoenp@gmail.com)

- Architecture et urbanisme des seconds palais

Pour ce qui est de l'urbanisme et l'architecture, on approfondie le mouvement des Premiers Palais. Les fresques, les puits de lumière, les colonnes sont clairement le signe d'un goût pour le lux. Le fait que les techniques des Premiers Palais sont utilisées pour les seconds palais, laisse croire qu'il y avait des architectes professionnels. Il y a un tel raffinement de l'architecture et du décor que tout cela est plausible. On retrouve toujours cette spécialisation de l'espace de stockage, l'espace résidentiel, des sanctuaires et de l'administration. Tout cela a des espaces spécifiques pour les premiers palais comme pour les seconds. On retrouve à nouveau des fresques, des murs stuqués et même un second étage, tout cela marque l'importance du luxe.

Une différence de taille est dorénavant significative entre les palais. Tous les Palais ont à peu près la même taille de cour ; c'est-à-dire entre 1000 m² 1250 m². Il y a 5 palais : Phaistos, Cnossos, Malia, Zakros et vraisemblablement un palais à La Canée. Il y en a donc sur l'ensemble de l'île de Crète. Pour les 4 palais que nous avons retrouvés archéologiquement, la cour centrale a un peu près la même dimension ; ce qui est sans doute lié à ce que on y faisait. Les Palais de Phaistos, Cnossos et Malia se reconstruisant sur les premiers Palais, la reconstruction des Seconds Palais est sans doute repartie à partir de la cour. Le Palais de Cnossos est deux fois plus grand que celui de Malia et de Phaistos. Pour Malia et Phaistos, on observe une rétraction des façades qui n'y a pas eu pour Cnossos. Les Premiers Palais avaient la même taille ; alors que les seconds ont le même plan pour tous les palais. C'est donc le même modèle mais plus la même taille. Il y a un rapport de 1 à 4 avec le palais de Zakros. Les différences en termes de taille et de plan entre les Premiers et les Seconds Palais ont sans doute une signification politique et historique. Cette architecture nous révèle encore une fois l'importance de Cnossos.

i. Les « villas »

L'élément important et nouveau à la période des Premiers Palais, est sans doute le Palais lui-même et un habitat dispersé dans les territoires ruraux. Alors que pour la période des Seconds Palais, on retrouve toute une hiérarchie de bâtiments. Au-delà des palais, existent des villas, c'est-à-dire des constructions qui excèdent la taille d'une résidence familiale mais n'ont pas la taille d'un palais et sont dépourvues de cour centrale. Ces villas ont des éléments cependant des palais comme les puits de lumière, des bains vers lesquels on accède par quelques marches et qui dévoilent des éléments d'architecture minoenne. Ces villas ont probablement un rôle non seulement résidentiel mais également agricole, elles géraient certainement le terroir environnant car on y trouve des unités de production pour l'huile d'olive par exemple.

ii. Les « petits palais »

En plus des palais et des villas, on trouve également ce que l'on appelle des petits palais qui sont de taille relativement petite mais qui eux possèdent une cour centrale et qui ont la même structure que les grands palais. Comme pour les grands palais, la cour centrale des Petits Palais est entourée de bâtiments. Le cas de Zakros en est un bel exemple car il s'intègre dans une agglomération qui existait auparavant. Le Petit Palais s'est donc intégré dans un tissu urbain. C'est une typologie intermédiaire entre l'habitat totalement dispersé et le Grand Palais.

This document is available on studocu

Downloaded by Joao Augusto Pereira Dos Reis (contactjoaoenp@gmail.com)

iii. Grandes résidences urbaines

Les grandes résidences urbaines, très luxueuses, sont surtout localisées en ville comme à Cnossos et appartiendraient à une élite urbaine. Il y a donc une hiérarchisation des bâtiments des premiers palais.

▪ Quel pouvoir ?

On voit que le pouvoir est ainsi diffus, des centres de pouvoir se retrouvent un peu partout, on voit clairement une unification de l'île par Cnossos, S'en est fini des styles régionaux, même architecturaux. Toute l'île a l'air de vivre à l'ère Cnossienne. On se demande si tous ces palais ne sont pas sous l'autorité de Cnossos ? Et que ce serait pour Cnossos une manière de contrôler l'ensemble de l'île.

Un certain nombre de textes égyptiens qui ont été retrouvés parlent des Crétois sous le nom de « Keftiou » et sont contemporains. Ce que l'archéologie dévoile, pourrait être mis en regard avec les textes égyptiens et constituer un pouvoir central d'un roi. Est-ce que c'est un roi-prêtre où le cultuel est dissocié ? Nous n'en savons rien. Mais nous constatons que plus le pouvoir de Cnossos se renforce, plus le symbolisme rituel se développe. L'exercice du pouvoir va de pair avec le religieux. On constate une concentration des textes en linéaire A plus à Phaistos qu'ailleurs.

▪ Villes et campagnes

Le dialogue entre les villes et les campagnes va se complexifier parce que d'une part il y a des villas et des fermes qui gèrent les terroirs ruraux mais aussi parce que toutes les évolutions des territoires crétois ne sont pas parallèles. Toutes les régions de Crète n'évoluent pas au même rythme. Ce qui apparaît clairement c'est que Cnossos devient une vraie grande ville. On évalue la population de Cnossos à 25.000/30.000 habitants, ce qui est considéré comme une très grande ville. D'autres villes se développent également à l'Est. À l'Est de Zakros, de nombreux ports étaient déjà occupés à l'époque des Premiers Palais et se développent plus fortement à l'époque néo-palatiale. Le port de Comos est véritablement installé à l'époque du Minoen Récent I. La Messara qui est cette région du Sud a probablement beaucoup de produits à exporter et se développe alors très vite, tandis que Malia est un peu en décroissance. Si l'Est est une région florissante c'est probablement dû aux relations avec l'extérieur.

▪ Religion minoenne

La religion minoenne est la suite de ce que nous avons déjà vu, avec des symboles de pouvoir comme la double hache que l'on trouve partout sous toutes les formes, dans tous les métaux ; or, bronze etc. Les cornes de consécration qu'on trouve sur l'iconographie d'une bague avec des gens qui font des signes de vénération. Ce symbolisme des cornes de taureau est trouvé

Downloaded by Joao Augusto Pereira Dos Reis (contactjoaoenp@gmail.com)

vraiment partout. De plus en plus de figurines côtoient le quotidien des Crétois. Certaines figurines tiennent des serpents ; ont un oiseau sur la tête, les seins nus et portant une longue robe. C'est probablement une divinité. La question et de savoir s'il y avait dans religion minoenne une divinité féminine générale, déesse de la fertilité ou bien s'il y avait un panthéon qui était déjà diversifié.

Ce qui est clair c'est que les sanctuaires de sommet continuent à être particulièrement vénérés, que les figures de taureaux y sont très présentes. Ces sanctuaires de sommet connaissent à l'époque néo-palatiale leur apogée. Tout le monde va au sanctuaire de sommet pas seulement l'élite urbaine ; mais aussi le reste de la population car on sait qu'il n'y a pas que des offrandes riches et luxueuses. Il y avait également de toutes petites statuettes. Tout le commun des mortels va donc faire ses dévotions au sanctuaire de sommet. On voit donc clairement que cette religion est dans le droit fil de la religion des Premiers Palais mais renforce certains éléments, tels que son iconographie, les sanctuaires de sommet et ses divinités féminines.

- La Crète, l'Égée et l'Orient

La Crète à cette époque est loin d'être isolée, elle va nouer, renforcer et développer tout un réseau de relations avec d'autres territoires. Milet continue à être, dès le Premier Palais mais aussi aux Seconds Palais, une porte vers l'Anatolie où il y avait un comptoir minoen ; on le voit très clairement grâce aux inscriptions en linéaire A. A Millet ce sont des Minoens qui écrivent en minoen et font la comptabilité. Ils sont aussi présents à Rhodes et Karpathos ainsi que dans toutes les îles voisines.

Quant aux autres populations des cyclades, les marchands Crétois entretiennent avec elles des relations commerciales régulières. La Crète a un terroir dans lequel elle navigue beaucoup, dans lequel elle fait des échanges et parfois y plante des comptoirs. Cela ne veut pas dire que Cnossos contrôle ces territoires.

De quoi a besoin la Crète ? Elle a besoin de métaux comme du cuivre notamment qui vient d'Anatolie. Elle a besoin d'Ivoire aussi pour son artisanat de luxe qui viendrait d'Asie où d'Afrique. Elle fait donc des échanges pour se procurer tous ces produits et va également exporter ses artisans vers l'Egypte car on y a trouvé des produits crétois. Les Crétois sont aussi présents à Chypre qui sert de relais pour aller vers le Levant. L'important pour Chypre c'est qu'au 15e siècle av. J.-C apparaît la première écriture chypriote qui est très particulière en ce sens qu'elle va s'inspirer du linéaire A pour transcrire la langue chypriote. C'est au même moment que les Mycéniens utilisent le linéaire A pour écrire le grec. Les Crétois sont donc des pourvoyeurs d'écriture. Pourquoi tant de commerce ? Probablement pour répondre à des besoins en métaux et autres produits importés afin de développer son luxe.

This document is available on studocu

Downloaded by Joao Augusto Pereira Dos Reis (contactjoaoenp@gmail.com)

6. Les Cyclades au début du Bronze récent

▪ Des républiques marchandes ?

On sait que les Cyclades n'ont pas été aussi détruites que l'a été la Crète en 1700 av. J.-C. Il y a eu moins de destructions dans les Cyclades.

▪ Akrotiri

Akrotiri, ville sur l'île de Santorin a connu une éruption d'un volcan qui est encore actif. L'éruption du volcan a recouvert toute la ville d'Akrotiri comme à Pompéi. L'urbanisme et tous les objets qui s'y trouvaient ont été très bien conservés. On voit qu'au niveau des habitations par exemple, il y avait une différenciation sociale avec des maisons extrêmement grandes et d'autres plus petites qui se structurent autour de 2 rues. Cette éruption qui a conservé cette ville nous permet d'avoir une très bonne idée de sa situation à l'époque. Elle a conservé des fresques de l'époque, un peu avant 1600 av. J.-C, qui sont légèrement différentes des fresques minoennes. Ces fresques montrent que les peuples d'Akrotiri se sont beaucoup inspirés des Minoens mais qui ne sont pas pour autant sous leur dépendance. Les maisons d'Akrotiri disposent également des espaces de stockage, de sanctuaire et des espaces de résidence. On voit très bien la marque de la Crète néanmoins il n'y a pas de domination.

Les Seconds Palais vont se poursuivent jusqu'en 1450 av. J.-C quand les Mycéniens ; qui sont Grecs ; vont envahir la Crète et s'emparer du palais de Cnossos et de l'ensemble de la Crète car nous constatons qu'à la période des Seconds Palais, le pouvoir était unifié. Ces Grecs mycéniens qui jusqu'ici n'ont pas développé une civilisation de concentration du pouvoir politique vont se retrouver face à une culture qui a développé cette concentration du pouvoir. C'est de la Crète que les Grecs vont tirer leur perception du pouvoir. De même que la Crète s'est inspirée de ses fréquentations avec les civilisations orientales et égyptiennes.

Chapitre 3: Mycènes

A Le monde mycénien et l'horizon méditerranéen

1. Questions de méthode

▪ Des sources variées

Mycènes va s'ouvrir cette fois-ci très largement à la Méditerranée et d'une certaine manière annoncer le premier mouvement d'expansion que connaîtra le monde grec à partir du 8e s. av. J.-C. Le monde mycénien est largement évoqué par Homer, Hérodote et Thucydide. Ce monde mycénien c'est aussi en grande partie « la tragédie grecque ». Il est très largement à la base de la culture grecque, et donc de notre culture. Le monde mycénien se développent essentiellement à partir du milieu du 15e siècle av. J.-C. L'auteur le plus ancien qui nous en parle c'est encore

Downloaded by Joao Augusto Pereira Dos Reis (contactjoaoenp@gmail.com)

Homer et c'est le 8e siècle av. J.-C. Au 8ème siècle av. J.-C on fait allusion aux événements du 15ème siècle av. J.-C. Le monde mycénien que décrit Homer ne ressemble pas tellement à ce que nous enseigne l'archéologie. Tout d'abord dans ce monde mycénien **d'Homer, le fer est très largement utilisé** or pour le **monde mycénien décrit par l'archéologie c'est encore l'âge du Bronze Récent**, moment de son apogée. Cette civilisation mycénienne ne connaît pas encore véritablement la technologie du fer.

Deuxièmement il n'y a pas d'écriture dans le monde homérique. Le monde mycénien regorge d'écriture dont l'administration se fonde essentiellement sur la pratique de l'écriture. Le monde que décrit Homer disant qu'il est mycélien, ne correspond pas à ce que l'archéologie nous montre. Les usages funéraires qui sont décrits longuement dans les textes d'Homer ne correspondent pas à ce que l'archéologie peut nous révéler des pratiques funéraires des Mycéniens entre le 15e et le 8e siècle av. J.-C. Nous avons donc des sources littéraires et des documents archéologiques qui eux sont très nombreux. Rien que pour les tombes en forme de tholos, nous possédons plus de 120 exemplaires.

Pour l'Age du Bronze et du Fer, l'archéologie est une grande pourvoyeuse de sources. Nous avons davantage fouillé des nécropoles que des habitats. Sur une partie du Péloponnèse, il y a 85 sites mycéniens. ***80% de ces sites sont des nécropoles et donc 20% sont des habitats***. Il y a également des documents épigraphiques telles que les tablettes qui portent un texte et sont donc une source d'information. Le linéaire B se trouve sur toute une série d'objets, sur des vases, des tablettes etc.

Cnossos est le premier endroit où des tablettes sont retrouvées. Il y en a à peu près 3000 dont les 3/4 sont incomplètes et plus de la 1/2 sont vraiment minuscules. Les tablettes de Cnossos datent d'entre 1450 -1380 av. J.-C. Elles nous sont parvenues grâce à un incendie qui a permis leur cuisson et donc leur conservation. L'analyse approfondie de ces tablettes a permis de découvrir qu'il y a 2 lots d'archives dans ces tablettes et sont datées. Aujourd'hui on sait que les premières archives en linéaire B connues ont été trouvées à Cnossos. On trouve également des archives à Pylos qui se trouve dans la partie Sud-Ouest du Péloponnèse. Dans ce lot, il y avait 1200 tablettes trouvées dans une salle d'archives dont la moitié sont complètes et 1/3 sont composées de moins de 5 signes. Des tablettes ont aussi été trouvées à Mycènes, Tirynthe, La Canée, en Arméni etc.

On dispose aujourd'hui d'à peu près 5000/6000 documents en linéaire B qui est un syllabaire composé de 87 signes + des idéogrammes. En termes de sources épigraphiques, il y a les tablettes, les sceaux et de l'écriture sur différents supports et dont les premières ont été trouvées en Crète et sont principalement des sources administratives.

Ces sources ne montrent pas l'évolution d'une société mais son état au moment de l'incendie. Entre le 10e et le 4e s. av. J.-C, il n'y a pas d'unité de la langue grecque. Les Grecs parlent des dialectes différents et c'est très différent du monde mycénien où une homogénéité de la langue est réelle. Le grec du 2e millénaire av. J.-C est très différent du grec du 1er millénaire av. J.-C et il emprunte beaucoup de mots à la langue locale c'est-à-dire égéenne, pré-grec ; à la fois dans ces toponymes, dans ses homonymes, dans ses anthroponymes et dans certains mots. La majorité des langues empruntent des mots à des langues qui maîtrisent une certaine technologie.

This document is available on studocu

Downloaded by Joao Augusto Pereira Dos Reis (contactjoaoenp@gmail.com)

▪ Définir le monde mycénien

L'horizon de la mer égéenne s'ouvre sur toute la partie de la Méditerranée orientale. Gardons à l'esprit que la Méditerranée n'est pas une mer unitaire unique. Elle a un paysage et un climat relativement homogène mais le mythe du marée nostrum unique n'existe pas. Quand on navigue en Méditerranée on passe de bassin en bassin. Le monde égéen constitue un bassin à lui seul. Les premières **colonisations grecque vont se faire sur la façade orientale**. Il y a bien une hétérogénéité dans la Méditerranée et différents bassins, on passe d'une culture à une autre en passant d'un bassin à un autre. Lorsqu'on observe la céramique mycénienne des 15e et 13e siècle av. J.-C, et que l'on contrôle la région où elle s'est développée, on détermine cet air allant de l'Egypte jusqu'en Mésopotamie, en passant par la Boétie, la Sardaigne.

La dispersion de la civilisation mycénienne à travers le vecteur céramique est très grande. Pour déterminer l'influence de Mycènes sur le bassin méditerranéen, on tente de prendre d'autres vecteurs comme l'architecture et les tombes ce qui permet de resserrer l'étau sur une région beaucoup plus précise car les objets comme la céramique et ou les sceaux peuvent transiter avec des commerçants sans que les Mycéniens ne se soient déplacés dans ces régions. Il faut donc voir cette civilisation mycénienne comme des cercles concentriques dont le cœur est sur le Péloponnèse et puis on élargit au monde égéen bordée par la Crète au sud et l'Ionie à l'est et puis on s'élargit vers la Méditerranée. On définit en général le monde mycénien en disant que c'est là où l'on rencontre des palais avec du linéaire B, des tombes à chambre ou des tombes tholoi et des sceaux.

▪ Des Grecs depuis quand ?

Nous savons que les Mycéniens sont des Grecs mais depuis quand ? Depuis quand ces Grecs qui vont modeler la Méditerranée qui ne parle pas encore leur langue, sont en Méditerranée ? Pour la Crète nous savons que le passage entre le Minoen Ancien et le Minoen Moyen n'était pas une période de rupture, il se passe vers 2200 av. J.-C, fin du 3e millénaire. Ce passage n'est pas une rupture en revanche des transformations socio-économiques se produisent. Le monde des Premiers Palais en Crète n'est pas le monde pré-palatial du 3e millénaire. Ce sont donc les mêmes populations qui sont là et elles évoluent. Elles créent quelque chose de neuf.

En dehors de la Crète on constate clairement qu'une séquence culturelle est brutalement interrompue à la fin du 3e millénaire. Contrairement à la Crète il y a une rupture. Mais il n'y aura pas beaucoup d'évolution à l'Helladique Moyen. En Crète, c'est une grande évolution au Minoen Moyen sans doute parce qu'il n'y a pas de rupture profonde entre le minoen ancien et le Minoen moyen. En revanche, il y a sur le continent une rupture importante entre l'Helladique Ancien et l'Helladique Moyen. Il n'y a pas de grande évolution durant le Bronze Ancien sur le continent cependant il y a un éclatement des cultures. Ce qui est clair c'est qu'il y a eu une destruction des sites à l'Helladique Ancien c'est-à-dire à la fin du 3e millénaire. Les historiens ont l'habitude de dire que lorsqu'il y a une rupture il s'agit probablement d'une invasion mais ce n'est pas toujours le cas ; aucune preuve n'est apportée pour confirmer cette théorie.

Downloaded by Joao Augusto Pereira Dos Reis (contactjoaoenp@gmail.com)

Ce qui est sûr c'est que les sites sont détruits comme par exemple le site de Troie qui a connu toute une série de villes qui ont été détruites, se sont superposées et qui forment une sorte de tumulus. Ce qui se construit au Nord-Est de la mer Egée, c'est-à-dire au début du 2e millénaire av. J.-C c'est la Troie II. La Troie I est rasée et on construit la Troie II qui est une fortification très spécifique. Au Bronze Moyen I, on va construire la Troie VI qui va rester en fonction jusqu'au 13ème s. av. J.-C, beaucoup plus grande. Cette civilisation mycénienne a un ensemble de caractéristiques notamment la **réapparition des tombes dans l'habitat**, on va exclure des petits groupes, on va développer des tumuli.

Clairement à la fin du 3e millénaire il y a une rupture archéologique. À la question de savoir les Grecs sont arrivés là depuis quand ; 2 théories s'opposent. Premièrement, il y a eu une rupture à l'Helladique Ancien III à la fin du 3e millénaire où il y a eu un changement de population. Ou bien alors cette culture n'est pas due à un changement de population dans cette région, et cette civilisation était là depuis la fin du néolithique, c'est-à-dire 6000 av. J.-C, c'est la théorie retenue aujourd'hui.

2. Le Continent avant la civilisation mycénienne

▪ Absence de centralisation

Première caractéristique il y a absence de système palatial, il n'y a pas de palais au premier quart du 2e millénaire alors qu'il y en a en Crète ; il n'y en a pas sur le continent. Il n'y a pas non plus de centralisation, c'est une société locale peu centralisée. Il n'y a pas d'aménagement collectif.

▪ Absence d'artisans à temps plein

Il y a une absence d'artisans à temps plein et c'est un critère de développement des sociétés.

▪ Absence de traces claires de l'existence de sanctuaires

Il n'y a pas encore de sanctuaire et cela va se prolonger jusqu'à l'époque mycénienne. Dans cette première moitié du 2ème millénaire av. J.-C alors qu'en Crète il y a les sanctuaires de sommet entourés d'un mur, sur le continent rien n'est construit.

▪ Echanges interrégionaux restreints, par voie terrestre

Alors que la Crète a des échanges évidents avec l'Orient et l'Égypte, sur le continent ce n'est pas du tout le cas, les échanges sont assez restreints. Il y a peu de contacts interrégionaux et surtout par voie terrestre. Peut-être qu'il y a une influence de l'introduction du cheval. En tout cas il n'y a pas de grandes ouvertures vers l'extérieur.

This document is available on studocu

Downloaded by Joao Augusto Pereira Dos Reis (contactjoaoenp@gmail.com)

▪ Une période de transition : entre HM III et HR I (ca 1650-1500 av. J.-C.)

Il faudra attendre cette période de transition entre l'Helladique Moyen III et l'helladique récent pour une augmentation des échanges, globalement entre 1650 et 1500 av. J.-C, là il y a une phase de transition.

3. La civilisation mycénienne

Les fouilles de Schliemann à Mycènes mettent à jour une série de tombes et dans chaque tombe, toute une série d'inhumations. Il y a des inhumations d'hommes, de femmes et d'enfants ; ces tombes semblent familiales. Elles sont datées entre 1600 av. J.-C et 1500 av. J.-C, C'est-à-dire contemporaines des Premiers Palais. Les fouilles menées par deux autres archéologues mettent à jour également des tombes qui comportent aussi différentes inhumations. Les tombes fouillées par Schliemann sont des tombes extrêmement riches car on y a trouvé un masque et le fait de posséder un masque mortuaire nous place dans une catégorie sociale relativement développée. Donc il y a de la richesse.

Dans ces tombes, on trouve des armes comme par exemple une épée représentant une chasse au lion, motif de l'aristocratie qui va durer très longtemps en Grèce. Il y a à la fois dans l'iconographie de cette époque-là et dans les objets que nous avons retrouvé dans les tombes de Schliemann clairement allusion à une élite guerrière, compte tenu du fait qu'on voit enterrés à la fois des femmes et des enfants, on suppose qu'on met l'hérédité en avant. S'il y a élite et hérédité ; il y a donc aristocratie.

On émet l'hypothèse qu'il y a à Mycènes des aristocraties. Est-ce que ces tombes appartiennent à des familles qui successivement régnèrent sur Mycènes ou est-ce c'est deux familles qui vivent en même temps et se partagent le pouvoir sur Mycènes ? On ne le sait pas. Mais ce qui est clair c'est que cette société a une classe dirigeante. On le voit également à la taille du squelette. Certains squelettes sont beaucoup plus grands et beaucoup plus robustes que les squelettes des autres tombes de la même époque. Cela indique une meilleure alimentation, une classe qui est nettement différente du reste de la population.

Cette richesse provient probablement d'un **essor démographique**. On sait que les Mycéniens sont en contact avec La Crète car il y a clairement des artisans crétois qui viennent travailler sur le continent grec. Des artisans du continent commencent aussi à copier les productions minoennes. Est-ce que cette aristocratie guerrière, théorie largement répandue, s'est vendue comme mercenaires à d'autres populations, soit en Orient, en Égypte ou même en Crète et lui a permis cette richesse ? Est-ce qu'il y a plutôt une interprétation économique, c'est-à-dire qu'ils ont servi d'intermédiaires entre les producteurs de métaux dans le monde minoen.

▪ L'habitat

L'habitat est peu nombreux et c'est surtout des palais. La marque de fabrique de ces palais c'est ce qu'on a appelé le « **mégaron** ». C'est un terme qui décrit « la maison » ou « le palais ». En dehors des palais il y a des maisons qui sont d'abord relativement modestes. Ce **mégaron** serait

Downloaded by Joao Augusto Pereira Dos Reis (contactjoaoenp@gmail.com)

la pièce centrale du palais qui est décorée de fresques exactement à la mode minoenne. Cette pièce centrale est caractéristique car elle possède un nombre pair de colonnes ce qui incite à y entrer. C'est le principe rigoureusement inverse du principe minoen. On est incité à y entrer d'abord par un petit vestibule et puis on arrive dans la grande salle possédant un foyer central qui comporte le trône. C'est ce que les Mycéniens vont reprendre des Minoens et qu'on retrouve dans le palais de Cnossos. Cette salle du trône appartient à la période mycénienne poste 1450 av. J.-C.

▪ Les « Palais »

Les palais font la marque de fabrique de la société mycénienne à partir du milieu du 15e siècle av. J.-C. Il n'y a aucune preuve de l'existence de palais avant le 15e siècle à Mycènes. Cela ne veut pas dire qu'il n'y a pas eu avant. La question qu'on se pose ici c'est de savoir si les Mycéniens ont emprunté la forme du palais après leur conquête de la Crète ? Ou est-ce qu'ils avaient déjà emprunté la formule avant d'aller conquérir l'île ? C'est exactement la même situation que le lumière B. Nous n'avons pas de trace de linéaire B en Crète, à Cnossos avant 1380 av. J.-C. Au 14e siècle av. J.-C, on voit donc ces palais se développer fortement à Pylos. Ils sont constitués d'une grande cour qui incite à y rester comme dans les palais minoens il y avait la cour au centre et on construit tout autour. Ici aussi on construit tout autour de la cour mais tout est fait pour nous inciter à y entrer. On traverse cette cour pour accéder à la salle principale.

Ce qui est fondamental dans le palais mycénien c'est la salle fermée qu'est le mégaron alors que pour les palais minoens c'est cette cour qui donne accès à tout le reste et est la pièce la plus importante. Comme pour les palais minoens les palais mycéniens disposent également de salles de stockage pour différentes denrées, des salles d'archives. Dans les palais mycéniens on passe de cour en cour pour arriver dans la salle principale et bien entendu la personne qu'on y trouvera sera une personne importante. Comme expliqué, l'architecture traduit une certaine forme de la société.

▪ L'extension géographique

À partir de l'Helladique Récent IIIA, c'est-à-dire à partir du 14e siècle av. J.-C, on va avoir des contacts très importants entre les Mycéniens et l'extérieur. Il est vraisemblable que les Mycéniens vont prendre la place des Minoens dans les échanges.

Pour définir le commerce on travaille sur les épaves de bateaux et sur notamment l'épave d'Ulu Burun, au Sud de la Turquie actuelle. Cette épave nous donne certaines informations grâce à sa cargaison. On essaie donc de reconstituer le chemin de cette épave. Le chemin part non loin de Mycènes, va contourner la Crète et va faire du cabotage sur la côte du Levant et probablement de là repartir vers Mycènes. Les Mycéniens importent le cuivre de Chypre, de l'ivoire d'Afrique et d'Asie, de l'étain d'Anatolie. Cuivre, étain et bronze c'est ce que les Mycéniens importent en plus grande quantité. Ils importent également de l'ambre des Alpes.

This document is available on studocu

Downloaded by Joao Augusto Pereira Dos Reis (contactjoaoenp@gmail.com)

▪ L'aire de diffusion des Mycéniens :

Les Mycéniens vont de la côte levantine en passant par la côte Nord de l'Afrique, par la Sicile, jusqu'aux côtes sud de la Sardaigne, dans les Alpes et contrôlent tout le bassin égéen. La première colonie grecque fondée au 8e s. av. J.-C, c'est en Sicile à Circus. Ces voies commerciales et cette présence mycénienne préfigurent la première expansion archaïque au 8e s. av. J.-C des Grecs qui vont probablement s'établir là, contrairement aux Mycéliens qui ont des comptoirs d'échanges seulement. Là où l'on retrouve des traces d'échanges des Mycéniens, on va trouver les Grecs à l'époque archaïque.

À la fin du 13e s. av. J.-C, on va voir les premiers contacts de la métallurgie occidentale et la mer Egée, entre une société méditerranéenne et une société européenne du Nord presque sur la façade atlantique. C'est au 13e siècle qu'on va avoir une pénétration en dehors du milieu méditerranéen propre.

4. La société mycénienne

Qu'en est-il de cette société mycénienne ? En réalité les sources en linéaire B ne décrivent rien. Elles attestent d'une organisation de l'administration du palais. Elles attestent juste de l'enregistrement de biens et de personnes de l'intervention du palais.

5. Les institutions

Les tablettes retrouvées décrivent qu'une partie de l'organisation de la société mycénienne, à savoir le palais qui est le centre du pouvoir. Nous avons donc qu'une information partielle de l'organisation de cette société. Au sommet de la pyramide il y a clairement une personnalité qui est le **WA-NA-KA** qui donnera en grec classique le *ANAX,* c'est-à-dire le roi.

On a d'une part la position de ce roi dans les institutions mycénienne et on sait que ce mot va être utilisé dans les poèmes homériques pour désigner le roi. Ce personnage a un **TE-ME-NO,** qui est quelque chose qui est découpé dans le paysage. C'est donc la portion de terre, l'enclos qui appartient au **WA-NA-KA**. Il a donc des propriétés qui lui sont propres. Ce **WA-NA-KA** est le maître unique du palais, il nomme, il fait muter les fonctionnaires. Il a droit à un domaine et un des artisans qui travaillent pour lui. En dessous de ce **WA-NA-KA,** il y a le **RA-WA-KE-TA** donne l'*AWEGETAS* qui est celui qui conduit le peuple et donc celui qui dirige l'armée. Ce personnage a aussi un **TE-ME-NO** et donc des terres.

On n'a jamais de nom pour le **WA-NA-KA** et le **RA-WA-KE-TA**. En dessous, se trouve le **QA-SI-RE-U** qui est un gouverneur de provinces et en grec classique il va donner le terme roi. Il est donc un chef pour un groupe d'artisans mais il peut être aussi un dignitaire provincial. Il va rester lors de la destruction des palais mycéniens. Il dirige une terre ou un groupe de personne comme gestionnaire mais fait allégeance clairement **WA-NA-KA** qui a autorité sur lui. Le **WA-NA-KA** et **QA-SI-RE-U** sont associés à un niveau de pouvoirs provinciaux.

Downloaded by Joao Augusto Pereira Dos Reis (contactjoaoenp@gmail.com)

E-QE-TA correspond à l'Επέτας grec ancien « le serviteur ». Il contrôle des groupes, c'est celui qui ordonne la distribution des richesses, des denrées, des vêtements, des équipements militaires. Il dirige une petite division qui peut être soit artisanale soit militaire. Il possède des esclaves (parfois) et a des revenus indépendants.

TE-RE-TA, on le positionne dans le domaine religieux plutôt que le domaine militaire et fiscal donné à l'**E-QE-TA**.

KO-RE-TO a une fonction beaucoup plus restreinte, il est le responsable local. On voit donc que les palais ont une structure qui est relativement hiérarchique, pyramidale.

- L'administration

L'administration est connue un petit peu car on a fait toute une série l'étude sur les scribes. On a étudié particulièrement leurs mains. On a une idée des ateliers des scribes qui parfois emploient plus de 100 scribes à Cnossos par exemple. Pour les 3000 tablettes, on a plus de 100 scribes. Il y a donc toute une administration mise en place. Chaque scribe est responsable d'un domaine qui lui est propre. Par exemple un scribe est responsable du domaine de l'huile, d'autres sont responsables du domaine du vin. Sur les tablettes de Pylos on voit même qu'il y a un chef de l'atelier des scribes. C'est quelqu'un qui intervient sur les tablettes des autres pour corriger et valider leur travail. A Cnossos Il y a des scribes de textile qui est une activité très importante, elle se poursuivra très longtemps jusqu'à l'époque hellénistique. Les vêtements qu'on fait à Cnossos sont extrêmement prisés dans le monde mycénien qui a un bureau qui gère toute la filière de production de textile. Dans l'administration il y a également une armée mycénienne prouvée par des attestations de chars, des représentations figurées. On a la preuve qu'il y avait une armée mycénienne qui n'existait pas chez les Minoens. On a l'attestation dans les tablettes qu'il y a un « DAMO » en grec classique qui veut dire « peuple » qui va donner « démocratie ». Le « Damos » c'est clairement le peuple des soldats. Le peuple citoyen c'est le peuple des soldats qui engendre une citoyenneté qui s'établit sur la défense du territoire. Cette notion existait déjà dans le monde mycénien. Il y a aussi l'attestation de **DO-E-RO** qui ; veut dire « l'esclave » qui apparaît au 15ème siècle. av. J.-C.

- Les royaumes

Les tablettes nous apprennent également qu'il y a des garde-côtes. Plus de 770 hommes sont réquisitionnés pour regarder les côtes. Ce sont des royaumes qui ne vivent pas toujours en paix. A Pylos, nous savons qu'il y avait 2 provinces de part et d'autre de la chaîne de montagnes qui est au Sud. On aurait tendance à considérer que Tirynthe a son propre territoire en Argolide et que Mycènes a son territoire qui va plutôt vers le Nord-Ouest. Beaucoup se basent sur les textes d'Homer pour penser qu'il y avait des royaumes différents. Aujourd'hui on parle plutôt de principauté, c'est-à-dire plusieurs royaumes qui se partagent le continent ce qui expliquerait peut-être qu'il y ait eu des contacts et que cela n'a pas vraiment abouti.

This document is available on studocu

Downloaded by Joao Augusto Pereira Dos Reis (contactjoaoenp@gmail.com)

▪ Les pratiques funéraires

Pour les pratiques funéraires il y a plusieurs types de tombes. On trouve des tombes à chambre et des tombes à tholos. On trouve également des sarcophages dans lesquelles les défunts peuvent être enterrés, placés soit dans des tombes à chambre soit dans des tholos. La tombe à tholos est recouverte d'un tumulus et qui est construite en encorbellement c'est-à-dire que chaque pierre déborde un peu de l'assise précédente pour évider une pièce. On retrouver parfois autour de la chambre principale des chambres latérales et un long corridor appelé le *dromos* et une ouverture appelé le *stomion*. Le *dromos* était comblé et fermé par des pierres, lorsque l'on voulait enterrer un autre corps, on déblayait et on ouvrait à nouveau. On retrouve au-dessus du linteau de la porte un triangle de décharge pour empêcher l'effondrement du linteau.

On réalisait des sacrifices dans le *dromos* comme des chiens et des chevaux qui sont liés à l'aristocratie. Après l'enterrement on recouvrait l'entrée de la tombe et on avait donc qu'un grand tumulus, cette pratique va continuer jusque dans l'empire romain. Ces grands tholoi sont clairement des tombes de familles riches, pas nécessairement royales.

▪ Les pratiques religieuses

Pour les pratiques religieuses il faut rester extrêmement prudent. En général on décrit les lieux par les objets qu'on y trouve. Par exemple on retrouve des figurines dans des tombes, dans des résidences ou dans des sanctuaires. Mais suivant le lieu où on trouve la figurine elle a une signification différente.

On trouve dans la société mycénienne des représentations humaines mais aussi toute une série de figurines retrouvées dans différents contextes : habitations, sanctuaires, tombes. Il est extrêmement difficile de dire si ce genre de figuration renvoie à un individu mortel ou à une divinité. On sait que parfois ce sont des jouets. Le religieux n'est pas clairement distingué du reste, dans certains cas ces figures sont sacrées et ne le sont que parce qu'elles sont dans un endroit sacré. Les tablettes attestent déjà de l'existence du panthéon dans la civilisation mycénienne. Il y a clairement un panthéon avec des dieux qui ont des dons différents mais nous n'arrivons pas encore à découvrir des lieux qui sont clairement considérées comme sacrés. Nous n'avons pas le nom d'Aphrodite, de Dionysos, d'Héphaïstos…dans cette tablette, Mais en tout cas on a quelques noms. Est-ce que ce sont ces divinités qui sont représentées par exemple sur des fresques ? peut-être. A Mycènes on pense qu'il y aurait une zone de sanctuaire. Mais si on regarde le détail on ne sait pas quand on passerait d'un sanctuaire à une maison donc à nouveau il n'y a pas une grande différenciation des lieux sacrés dans cette civilisation mycénienne.

▪ L'économie et les échanges

Clairement on sait que les Mycéniens distribuaient des rations administratives au palais.
Il y a une redistribution claire :

Downloaded by Joao Augusto Pereira Dos Reis (contactjoaoenp@gmail.com)

- De ressources alimentaires
- De matière première
- De produits finis

On redistribue du blé, des figues, des matières premières à des artisans. On distribue aussi des produits finis des vêtements, des armes. Le palais nous apparaît clairement comme un endroit où on tient une comptabilité de ce qui rentre et de ce qui sort. Pour l'économie il y a 2 sources principales ; premièrement les terres cf Wanaka, Temeno…Il y a clairement un droit de la terre et deuxièmement il y a les ateliers. Ces terres et ateliers font converger vers le palais les différents produits, l'huile, le vin, le textile. Le palais redistribue à la population ce qu'il pense devoir redistribuer et avec le surplus il va faire des échanges extérieurs. On voit donc d'après la structure du palais, qu'il est tout à fait central dans la vie des Mycéniens. Lorsque les palais vont s'effondrer c'est vraiment toute la structure de l'économie qui va s'effondrer. On ne voit pas du tout qu'il y a une redistribution des terres au peuple donc il est certain que le palais joue un rôle central dans la distribution de biens aux citoyens et lorsqu'il y a du surplus ; on peut faire des échanges commerciaux avec d'autres cités.

6. Conclusion : l'héritage mycénien

L'héritage le plus important reste la langue, même si le linéaire B va disparaître avec les palais. L'écriture va donc disparaître avec les palais ; ceux qui la connaissent sont vraisemblablement un tout petit nombre. Quand ce petit nombre de personnes qui lisent et écrivent va disparaître, l'écriture va aussi disparaître en même temps. Elle ne recommence pas sous la forme alphabétique inspirée par les Phéniciens. Elle réapparaîtra au 8e siècle av. J.-C. Mais ce n'est pas parce qu'une écriture disparaît que la langue disparaît également. Quand on n'a plus une écriture pour tenir une langue unitaire, naissent alors des dialectes. L'unité de la langue est souvent liée à un support écrit. Le fait que le support écrit va disparaître du monde mycélien, on voit apparaître ; à partir du 8e siècle av. J.-C ; mais peut-être aussi avant ; une multitude de dialectes. On pense aujourd'hui que le mycéniens a donné l'éolien occidental qui vient de l'éolien oriental qui lui va donner la poésie épique ionienne qui va se développer avec Homer. Cette théorie explique aussi que certaines formes poétiques qu'on retrouve dans le grec n'ont pas toujours l'air adaptées au grec.

Chapitre 4: Age du fer

1. Questions de méthode

Lorsque les palais sont détruits, l'écriture disparaît. Il ne nous reste que l'archéologie pour étudier la civilisation mycénienne. On est donc dans une société de crise. C'est-à-dire qu'on a appelé cette période de l'âge du fer qui va du milieu du 11e siècle av. J.-C au 7^{e} siècle av. J.-C. La question est de savoir s'il y a une continuité ou une rupture entre la cité grecque et la

This document is available on studocu
Downloaded by Joao Augusto Pereira Dos Reis (contactjoaoenp@gmail.com)

civilisation mycénienne. Aujourd'hui il est difficile d'affirmer qu'il y a eu une rupture entre le monde mycénien et les cités grecques du 8e siècle av. J.-C. On peut par exemple prendre le panthéon mycénien où on trouve déjà des dieux grecs, la langue est également la même puisque les Mycéniens parlaient le grec.

2. L’effondrement des Palais mycéniens

▪ L’archéologie

Entre la fin du 13e siècle av. J.-C et à la fin du 12e siècle av. J.-C, il y a là une période d’un siècle d'effondrement de ces royaumes mycéniens. Ce n'est pas une destruction momentanée et brutale. Ce n'est pas un long déclin mais des destructions répétées qui finissent par avoir raison de cette civilisation mycénienne.

Il y a 3 explications différentes :

- Des révolutions internes
- Des guerres entre les princes mycéniens
- Des phénomènes naturels

Il y a tout un faisceau de raisons.

▪ La langue et les Doriens

Un texte du 5e siècle ac. JC de Thucydide et repris par d'autres essaie d'expliquer pourquoi il y avait eu une destruction des palais mycéniens :

« Aussi bien, même après la guerre de Troie, la Grèce connaissait-elle encore des migrations et des établissements nouveaux qui l’empêchèrent de se développer dans le calme. Le retour tardif des Grecs rentrant d’Ilion produisit en effet bien des bouleversements et, en général, il y eut dans les cités des luttes intérieures dont les victimes partaient fonder des villes […] Les Doriens, 80 ans après (la prise de Troie), joints aux Héraclides, occupèrent le Péloponnèse. C’est à grand’ peine, après bien du temps, que la Grèce trouva, dans le calme, la stabilité et la fin des migrations. » (Thucydide I 12) »

Dans son texte Thucydide explique un mouvement de population et au même moment dans le bassin égéen, il y a ce que l'on appelle « les peuples de la mer » qui vont ruiner le royaume hittite. Il y a toute une mouvance de populations qui sont générées par une période d'incertitude peut-être parce qu'il y a eu des bandes de mercenaires qui suite à un manque d'emploi stable, ont commencé à chercher du travail un peu partout et se sont attaqués à la civilisation mycénienne. Ces peuples de la mer ont une maîtrise des armes et essaient de faire du butin, finalement arrivent à détruire complètement cette civilisation mycénienne qui n'arrive plus à résister. Au début du 12e siècle av. J.-C, tous les palais sont détruits et avec toute l'organisation

Downloaded by Joao Augusto Pereira Dos Reis (contactjoaoenp@gmail.com)

de la société s'effondre. Mais cela ne veut pas dire que la culture de cette société ne continue pas. La langue, la religion, les traditions survivent aux destructions des palais. **À ce moment-là commence ce que l'on appelle l'Age du Fer.** Non pas que le fer n'existait pas avant car il existe notamment chez les Hittites au 14e-13e siècle av. J.-C. Il y a déjà un peu de fer dans la société mycénienne mais ce n'est pas le métal le plus répandu.

Si ça devient l'âge du fer ce n'est pas parce qu'on découvre le fer mais certainement parce qu'on ne produit plus en bronze. C'est le palais qui est au cœur de la production du bronze et pas les ateliers par le fait qu'il est capable d'échanger les surplus pour obtenir du cuivre et de l'étain. Si le palais n'existe plus, nous n'avons plus la possibilité de créer du bronze alors on se tourne vers autre chose et ce qui est connu c'est le fer. Une fois que le bronze n'existe plus, le fer devient très intéressant car il est beaucoup plus léger et pour des combats de corps à corps, le fer est intéressant. L'Age du Fer pour le monde égéen ce n'est pas la découverte du fer mais c'est l'arrêt de production du bronze en raison de ces états d'instabilité.

3. Le Proto-géométrique (1050-900 av. J-C.)

- Interruption des échanges

Il n'y a pas vraiment eu de destruction totale de ces palais mycéniens. Il y a eu bien souvent différentes destructions et des reconstructions sur des airs plus restreintes. Il n'y a pas eu de destruction brutale mais plutôt une lente destruction. C'est pourquoi aujourd'hui on parle d'un effondrement, c'est un système entier qui s'effondre. L'effondrement des palais mycéniens qui dure un peu près un siècle, est probablement dû à des causes guerrières.

Il y a peut-être eu des rivalités entre royaumes mycéniens, soit par des tensions internes, soit des problèmes climatiques qui causerait des problèmes d'approvisionnement. Nous avons vu que les palais mycéniens étaient aussi des garanties pour l'approvisionnement des citoyens. On voit clairement qu'on stocke dans les palais pour les probables années de disette. Au 8e siècle av. J.-C on voit clairement que le mouvement de colonisation dans la Méditerranée fait suite à une instabilité des ressources.

Il y a vraiment un ensemble de causes mais peut-être une fragilité des ressources qui entraînent une nécessité d'aller s'approvisionner ailleurs, de prêter ses services comme mercenaires à d'autres populations ou à des populations qui sont en lutte civile et lorsque la guerre est finie on continue en razzia. Le 11e siècle av. J.-C est une période très particulière puisque les palais se sont effondrés, c'est-à-dire la superstructure qui s'effondre mais les gens sont toujours là, ils gardent leur culture.

On arrive dans ce qu'on appelle le **proto géométrique** qui est une phase caractérisée cette fois-ci par la céramique plus précisément par le type de décoration de la céramique qu'on retrouve en fouille ; mais on n'est pas encore véritablement dans le géométrique. Durant ce proto-géométrique, il apparaît une très nette interruption des échanges en Méditerranée. Alors qu'au 13e siècle av. J.-C, on a vu que cette Méditerranée s'animait sur la face Est de la Méditerranée jusqu'en Sicile et tout le bassin de la mer Egée par des échanges directs et au-delà de la Sicile

This document is available on studocu

Downloaded by Joao Augusto Pereira Dos Reis (contactjoaoenp@gmail.com)

les échanges étaient plutôt faits par des intermédiaires c'est-à-dire que d'autres marchands que les Mycéniens, jouaient le rôle d'intermédiaires pour exporter les objets mycéniens jusqu'en Espagne par exemple.

Au 13e - 12e siècle av. J.-C nous avons vu que les mycéniens augmentent leurs échanges avec la Méditerranée et puis au 10^{e} siècle av. J.-C on constate un déclin de ces échanges car comme on l'a expliqué c'était les palais qui organisaient ces échanges avec les surplus de production. Donc lorsque les palais se sont effondrés ; il y a eu interruption de ces échanges commerciaux dans la Méditerranée. On ne retrouve alors plus d'objets mycéniens aux abords de la Méditerranée tout comme les objets orientaux ne sont plus exportés vers le monde mycénien. Il n'y a plus de signe ni d'importation ni d'exportation.

- Baisse démographique

Cette interruption des échanges va sans doute de pair avec une baisse démographique. On constate donc un mécanisme de dépeuplement. Comment sait-on qu'il y a eu une baisse démographique ? C'est l'archéologie qui nous permet éventuellement de constater ce dépeuplement car lorsque l'on compte les sites dans le Péloponnèse au 13e siècle av. J.-C, on en dénombre à peu près 300 alors qu'au 11e siècle av. J.-C on n'en trouve plus que 40 sites. Il y a véritablement une rétraction des zones occupées.

- Evolution de l'habitat et du changement de la technologie des pratiques funéraires

Se fait également une évolution de l'habitat, tout d'abord il y a disparition des centres urbains. Il y a un habitat dispersé ; il n'y a plus vraiment de grande organisation comme celle qu'on a vu pour l'Age du Bronze de manière générale que ce soit en Crète ou dans le monde mycénien. L'habitat est rudimentaire. On trouve également des sites refuges qui sont des habitats sommaires qui se trouvent dans des endroits relativement inaccessibles. Cette situation nous montre donc qu'il y avait probablement des menaces qui venaient de la mer raison pour laquelle les gens s'installent sur des endroits qui sont naturellement défendus ou défendable.

La technologie change aussi d'une part constatée par une nouvelle céramique qui est différente, elle est moins fine, plus sommaire, on voit très bien qu'il y a une perte de la technologie du feu qui ne permet plus de faire une céramique aussi fine qu'auparavant. On fait plus gros qui est de ce fait plus solide. La technologie métallique change ; on passe du bronze au fer. Le fer existait déjà avant mais il était principalement utilisé pour les objets de luxe. Comme les échanges sont interrompues on n'arrivait plus à s'approvisionner en cuivre et en étain pour faire le bronze dont on arrête la production pour augmenter la production d'objets en fer. Notamment parce qu'on trouve du minerai de fer en Grèce. Les pratiques funéraires changent aussi et le **changement majeur c'est l'incinération**. À partir du début du 1er millénaire - fin du 2e millénaire av. J.-C, on va passer dans le territoire grec et ailleurs à de l'incinération sauf pour les enfants. Il n'est pas évident de déterminer si tout le monde avait droit à une sépulture et donc à l'incinération.

Deux changements majeurs au niveau des pratiques funéraires :

Downloaded by Joao Augusto Pereira Dos Reis (contactjoaoenp@gmail.com)

- On incinère
- On passe à des sépultures individuelles.

▪ Une société pastorale ?

Pourquoi est-ce qu'il y a un changement au niveau des pratiques funéraires ? On se demande si ce n'est pas dû un changement de société qui devient une société pastorale. Avant on avait un régime plutôt agraire avec des surplus qui sont stockés par des palais. Avec le TEMENO, on voit qu'il y avait un système de propriété de la terre et donc dès qu'il y a propriété de la terre, c'est un système agraire. Au proto-géométrique cette tendance ne se voit plus du tout, on voit plutôt qu'une bonne partie des offrandes faites aux dieux à Olympie dans le sanctuaire de Zeus, sont des offrandes animales. Lorsqu'on dédit une petite statuette en terre cuite aux dieux, ce sont des statuettes qui représentent des bovins et capridés expliqué par le fait que lorsque ces populations font des offrandes à leurs dieux, elles offrent des statuettes représentant ce qui est important pour elles. Ceci explique peut-être le côté incinération. C'est-à-dire qu'il y aurait une déconnexion par rapport à la terre. Quand on enterre, il y a un contact physique avec la terre. L'incinération est possible partout alors qu'enterrer ne peut se faire que chez soi. Ce passage de l'inhumation à l'incinération peut être expliquée par le fait que la société devient pastorale qui est alors moins préoccupée par la propriété foncière. Les sociétés pastorales se structurant différemment des sociétés agraires. Les sociétés agraires sont en général très hiérarchisées et ont besoin d'un pouvoir pour faire respecter le droit qui est lié à la propriété de la terre. Les sociétés pastorales par leur nomadisme et par leurs pratiques, ont une organisation différente. De plus en plus on pense que la base de la société et de l'organisation des communautés grecques s'aspire plus de l'organisation pastorale que d'une organisation agraire.

▪ A partir des environs de l'an mil

Ces échanges qui vers l'an 1000 av. J.-C sont interrompus mais qui peu à peu se réactivent du côté de l'Eubée encouragés par l'intérêt de la civilisation pour la mobilité. Les Phéniciens commencent à se développer en Palestine et développent une civilisation très dynamique. Ils vont à Chypre, dans le Nord de la Grèce et en crête notamment à Kommos essentiellement à partir du 9e siècle av. J.-C et à partir de là ce sera la route vers l'Ouest. Ils vont s'implanter jusqu'en Tunisie, en Sicile et Cadix dans le sud de Espagne. Il est fort probable que la reprise des échanges des Grecs se fait au contact des Phéniciens constitués de petites communautés ; il n'y a pas de royaume phénicien proprement dit. Il est fortement à penser que la société grecque, qui est pastorale et son contact avec les phéniciens, s'est inspirée du modèle phénicien qui mène à la naissance des cités grecques. Tout comme les Grecs les Phéniciens ne s'implanter pas dans une région sauf peut-être à Cadix et Carthage ; ils faisaient juste du commerce avec les populations locales.

4. L'époque géométrique (900-700 av. J.-C)

▪ Démographie

This document is available on studocu

Downloaded by Joao Augusto Pereira Dos Reis (contactjoaoenp@gmail.com)

Le 9e et le 8e siècle av. J.-C sont des siècles de renaissance et de développement, après effondrement crises et interruption des échanges. Ensuite vient une redynamisation des Grecs par une autre population, les Phéniciens. Cette redynamisation se traduirait par une démographie plus importante. On note également qu'il y a un changement au niveau des offrandes. On offre plus de grenier à blé par exemple, car ce que l'on offre aux dieux c'est toujours ce qui est plus important. En offrant un grenier à blé, on sollicite les dieux pour que la récolte soit meilleure. Si on offre des animaux en offrande c'est qu'on espère une prospérité de ses troupeaux et un éloignement des maladies. Il y a toujours un rapport entre les sociétés et leurs offrandes. Alors qu'on avait une décroissance du nombre de sites ; à l'époque géométrique il y a clairement une reprise du nombre de sites. La multiplication des villages suppose alors que le nombre d'habitants augmente. L'analyse du squelette montre que les habitants avaient une meilleure nutrition expliquant peut-être l'augmentation démographique.

- Traditions artisanales (céramiques)

L'époque géométrique est évidemment caractérisée par le style de céramique datant de cette époque. Comme on peut le voir, les motifs sur la céramique sont principalement géométriques. Alors que pour le monde mycénien la céramique était homogène, les Grecs de l'époque géométrique créent de la poterie qui est différente pour chaque région. Comme si chaque communauté grecque avait ses propres artisans. Et que chaque groupe d'artisan défendait ses traditions.

- Révolution technologique : l'alphabet

L'adaptation de l'écriture est une avancée technologique car on l'avait perdue. À l'époque des palais mycéniens, le linéaire B disparaît. Les phéniciens qui arrivent dans le monde Grecs ont une écriture alphabétique qui aspire alors les Grecs. L'alphabet phénicien n'est pas vocalisé alors que les grecs vont y apporter ce changement et donc vont vocaliser leur alphabet. L'alphabet grec va donc apparaître vers 740 av. J.-C à l'Ouest de la Méditerranée à Pithecus, près de Naples que les Grecs ont colonisé à l'époque. La datation de cet alphabet s'est faite grâce la céramique qui servait de support. Ça ne veut pas dire que les Grecs ont adopté l'écriture à cette époque-là ; il est tout à fait possible qu'elle existait déjà avant d'une ou deux générations mais sur des supports périssables.

- Reprise des échanges

Les échanges reprennent justement à l'époque de la réadaptation de l'écriture qui se serait faite suite aux besoins des Grecs de commercer. Ce qui est sûr c'est que cette adaptation technologique se seraient faites dans un milieu bilingue. Il fallait nécessairement pour adapter cet alphabet connaître à la fois le phénicien et le grec. On est donc clairement dans des milieux mixtes et ce n'est certainement pas un hasard si les premières attestations d'écriture grecque à partir de l'alphabet phénicien, apparaissent en Méditerranée occidentale ; c'est-à-dire loin des communautés grecques dans des milieux qui sont des lieux d'échange. On pense que ce sont des communautés de marchands dans des milieux mixtes qui ont permis le transfert de

Downloaded by Joao Augusto Pereira Dos Reis (contactjoaoenp@gmail.com)

technologie. D'une certaine manière, l'écriture est une conséquence des échanges de plus en plus à long terme.

- Naissance des sanctuaires

Pendant très longtemps le sacré semblait partout. Mais à partir de **l'époque géométrique** on voit **clairement s'établir des sanctuaires**. Dans une société primitive qu'est la société grecque l'évolution se fait pour rassurer les gens. Or ce qui fait paniquer les populations ; c'est l'inconnu. Pour essayer de rencontrer cet inconnu, ces sociétés primitives essaient de se prémunir de l'incertitude par deux grandes attitudes : **les mythes et les rites**. Les mythes sont des histoires qu'on se raconte pour expliquer un phénomène, pour avoir moins peur. Qu'importe la véracité des explications du mythe, ce que l'on connaît fait moins peur que ce que l'on ne connaît pas.

On est ici dans une mentalité "primitive", dans cette mentalité l'ensemble du monde est considéré comme très largement sacré (difficilement compréhensible et largement dangereux). Au centre de ce monde, on trouve un secteur connu et habité par l'humanité. Le centre de ce monde s'appuie sur la négociation entre l'homme et le sacré. L'homme a conscience que dès qu'il rentre dans l'inconnu, il rentre dans le sacré et donc il y a des risques.

Pour rendre le sacré plus accueillant, il faut le comprendre et mettre au point des rites permettant la négociation. Les explications seront au début les ***mythes. Ils expliquent donc le sacré***. La pensée grecque en transférant *mythos* en *logos* va inventer la science. En plus des mythes, il y a les **rites** c'est-à-dire une **manière de négocier le rapport à l'inconnu**. Les sociétés vont donc travailler entre le profane (pro fanu = ce qui est devant le temple, en dehors du temple) et le sacré. On va négocier le rapport entre le connu et l'inconnu, le profane et le sacré. Le sacré reprend tout, il est tout ce qu'on ne connait pas et est la raison du développement de l'hospitalité car l'étranger vient de l'inconnu et donc un rituel est là pour rendre l'inconnu, connu.

Dans ce contexte, dès la fin du 9^{e} siècle av. J.-C, se développent les sanctuaires. Le sanctuaire est un espace portant le nom de *téménos* qui est un terrain découpé dans le paysage et que l'on réserve pour le sacré. Grâce à cette découpe, on peut mieux opérer la négociation. Ici les grecs, pour simplifier les négociations, définissent des espaces. On définit des endroits pour les rituels qui est le sanctuaire. Ce qui est sacré dans le sanctuaire c'est l'autel où l'on va opérer les rites. Dans le *téménos,* on est dans le sacré c'est à dire que n'importe qui n'y va pas et que lorsqu'on rentre dedans, on est dans le sacré et lorsqu'on en sort, on est dans le profane (// eau bénite et bénitier). À partir du 8e siècle av. J.-C, on voit apparaître les temples c'est-à-dire la maison de Dieu, ce qui permet de donner une certaine immanence à la divinité sinon elle flotte dans l'air. Le temple n'est pas nécessaire à la définition du sanctuaire. Il y a des centaines de sanctuaires en Grèce qui n'ont pas de temples. L'important c'est d'avoir un *temenos* dont le but est de savoir si on est dedans ou en dehors du sacré. En plus du *temenos* il faut bien sûr l'autel. Sur l'autel on va faire un rite, une offrande.

On a deux types de rites dans les sanctuaires :

This document is available on studocu

Downloaded by Joao Augusto Pereira Dos Reis (contactjoaoenp@gmail.com)

- **Les offrandes**

- **Les sacrifices**

Cette naissance des sanctuaires est fondamentale dans l'évolution culturelle grecque. Ces sanctuaires se développent dans certains endroits. Ils ne vont pas s'établir n'importe où. Les Grecs créent leurs sanctuaires a des endroits où il y a une mémoire. Ils ne reprennent pas des endroits de cultes mais ils ont conservé un minimum de mémoire des endroits importants et surtout ils injectent de la mémoire pour renforcer le sacré du sanctuaire.

▪ Réélaboration du passé

On s'intéresse beaucoup au passé. On utilise le passé pour construire la société actuelle comme par exemple le **mégaron de Mycènes**. Le passé soutient et renforce le présent. Cette société qui commence à se restructurer après l'effondrement des palais et après la période de dépression est profondément imprégnée par ce mécanisme de négociation. On négocie avec le sacré, on négocie avec le chef, avec l'autre et le pouvoir qu'on va réinventer n'est pas la copie du pouvoir mycénien. La société grecque est une société de négociation et l'on va négocier un pouvoir et c'est fondamental car c'est le début du politique.

5. Les poèmes homériques

▪ Composition des poèmes, épopée et histoire : quel passé ?

Le type de pouvoir que nous allons voir peu à peu s'établir vers 700 av. J.-C, c'est-à-dire la cité grecque. Cette cité grecque ne va pas être la reprise simplement de l'ancienne formule des palais, c'est-à-dire une formule beaucoup plus communautaire. Les poèmes homériques occupent une place très importante dans la culture grecque. On dit que Homer est l'éducateur de la Grèce et que beaucoup de choses vont remonter à Homer. Les vases grecs reprendront notamment des poèmes d'homériques. Ces poèmes homériques sont composés de l'Iliade qui est la prise de Troie et l'Odyssée qui est le périple d'Ulysse.

Ces poèmes sont composés de 24.000 vers. C'est une poésie qui a été très largement orale, probablement que c'est un fond mycénien voir minoen qui en est l'héritage. On n'a pas inventé ça au 8e siècle av. J.-C. On a probablement pris un vieux poème. C'est une poésie que les aèdes chantent avec un rythme qui est extrêmement important. D'une certaine manière c'est beaucoup plus proche de l'opéra que d'une simple déclamation poétique. L'aède chante le poème presque avec une mélodie. Ce fond de l'Iliade et de l'odyssée est à prendre comme un tout et n'est pas à stratifier même s'il y a des parties qui se rattachent à différents passés comme par exemple la guerre de Troie qui fait référence à l'enlèvement d'Hélène par Pâris et qui remonte aux Mycéniens.

On est ici dans un contexte différent point, on ne peut pas prendre l'Iliade pour expliquer l'époque mycénien. On a dit aussi que dans les poèmes homériques il y avait certaines choses datant du 10e et 9e siècle av. J.-C. Notamment cette fameuse scène des funérailles de patrocle

Downloaded by Joao Augusto Pereira Dos Reis (contactjoaoenp@gmail.com)

qui sont très proches de pratiques funéraires qu'on trouve en Grèce du 9e – 8e siècle av. J.-C. C'est un mix d'influences qui se sont agrégées à différents moments.

▪ Quel modèle culturel ?

L'Iliade ne décrit pas la guerre de Troie mais la colère d'Achille vexé des négociations qu'il a eues avec Agamemnon. Ce poème définit le code d'honneur des Grecs. Donc la première chose de l'Illiade c'est un monde « des meilleurs ». Ce qui va caractériser la Grèce c'est donc le meilleur ; c'est *aristos* qui donne aristocratie. C'est donc un monde des meilleurs dont l'activité principale est une activité de razzia. Le rapt d'Hélène commence comme ça. On s'empare d'abord d'une valeur, d'une femme. Ce qui est le plus important c'est ce rapt qui entraîne un butin qui se fonde sur ce qui est absolument basique dans la société grecque c'est-à-dire l'*oikos* qui est la *maison* - groupe de personnes dans la maisonnée - c'est-à-dire l'unité économique de base de la société grecque. C'est ce qui va d'ailleurs donner *l'économie* qui est donc la manière de gérer l'unité économique de la société. Le butin du rapt sert alors à faire des dons et la personne recevant le don est dans une situation de dépendance symbolique.

On a un système de don et de contre-don sur lequel repose tout le système social. Si Achille refuse les dons d'Agamemnon c'est pour ne pas rentrer dans la redevance de don. Achille estime qu'il n'est pas payé à sa juste mesure et tant qu'il n'est pas payé à sa juste mesure il ne reconnaît pas l'ascendant d'Agamemnon sur lui. On est donc dans un cadre négocié qui impose un code de valeurs qui est très clair ; au plan religieux c'est le respect envers les dieux ; au plan social ce qui est important pour être le meilleur c'est de témoigner de l'**aretè** que l'on peut traduire par **courage** ; c'est-à-dire le potentiel d'un individu de se faire valoir comme le meilleur, le chef par son courage, sa "vertu", son charisme. L'*aretè* nécessite la gloire.

Il faut dès lors qu'on reconnaisse la vertu de quelqu'un. Pour la société grecque il faut donc faire valoir son courage et on doit nous le reconnaître. Pour faire valoir son courage il faut un *agôn* c'est-à-dire un combat. Il faut dès lors chercher la compétition qui va attester de notre capacité à être un *aristos*. Ce n'est pas pour rien que les Grecs inventent les jeux olympiques. On est typiquement dans la recherche de l'*areté* qui nous place socialement. Dans l'Illiade le modèle culturel c'est clairement celui d'Achille qui en plus déclare *qu'il vaut mieux une vie brève et intense que longues sans aucune gloire*. L'important c'est donc la gloire qui entraîne la mémoire ; chose fondamentale pour les Grecs. Ce qui était important pour la société grecque c'est de laisser une marque dans l'histoire.

▪ Quelle société ?

Dans les poèmes d'Homer, on voit qu'il y a un peu de tout ; notamment qu'il y a un *basileus*. Autour de ce *basileus* gravitent des artisans. Il y a une assemblée qui est le Laos, elle est consultative et non délibérative. Pour l'instant il n'y a pas encore de modèle de démocratie de la cité grecque à proprement parler. Dans cette société il y a également des échanges mais des échanges de réciprocité de dons contre-dons ou par razzia. Les 2 manières d'échanger c'est soit en rendant à l'autre ce qu'il nous a donné soit en prenant à l'autre ce qu'il ne veut pas nous

This document is available on studocu

Downloaded by Joao Augusto Pereira Dos Reis (contactjoaoenp@gmail.com)

donner. Ce modèle de société présente donc une très nette dévalorisation du troc et du commerce qui sont vus comme des choses non-grecques mais que les Grecs ont très vite adopter. Le bétail reste encore une très grande valeur peut-être faisant référence à ce côté pastoral.

6. L'émergence de la ***polis***

▪ Plusieurs théories

À la fin de cette période géométrique au 8e siècle av. J.-C, on va donc voir l'émergence de la *polis* avec plusieurs théories notamment.

Henry. Van Effenterre pense que la cité grecque existait déjà à l'âge du bronze et qu'il y avait une communauté à Malia. Cette théorie est cependant fortement critiquable car on ne voit pas le rapport entre les premiers palais et même les seconds palais et ce 8e siècle av. J.-C.

H. Berve s'était principalement intéressé aux tyrannies ; mode de gouvernement au 6e et 7e siècle av. J.-C ; et considérait que la cité grecque ne naissait qu'après la phase des tyrannies.

V. Ehrenberg pense que le phénomène de *polis* se met en place vers le 8e siècle av. J.-C.

On place ce phénomène dans un processus beaucoup plus long.

▪ Traits caractéristiques

Les traits caractéristiques de cette *polis* c'est **d'abord une association très stricte entre le centre urbain et le territoire**. Il n'y a pas, dans la cité antique, de grandes différences entre la ville et le territoire. Autrement dit les gens de la ville peuvent habiter dans le territoire et avoir la même citoyenneté. Ce n'est pas forcément vrai au moyen-âge par exemple. Ici il y a une égalité parfaite entre ville et territoire. **Deuxièmement, la cité est toujours une communauté humaine**. Pour désigner Athènes, on va toujours dire la *cité des Athéniens* et non *Athènes*. Les cités grecques considéraient que le pouvoir était le pouvoir partagé par les citoyens. Donc dans la dénomination même de l'état, il y a cette notion de communauté humaine.

Ce n'est pas un royaume territorial, c'est une communauté d'individus. Par exemple à Athènes prise par les Perses en 480 av. J.-C, durant la 2e guerre médique, les Perses arrivent à Athènes et la prennent. Il y a toute une série d'Athéniens qui prennent des bateaux et arrivent au golf sarouel, et là a eu lieu une discussion avec les corinthiens. Les Corinthiens voudraient bien que les Athéniens ne donnent pas leur avis car ils estiment que les Athéniens n'ont plus d'état. Mais ce n'était pas le point de vue des Athéniens qui considéraient que tant qu'il y avait des Athéniens il y avait une cité athénienne. Ce n'est pas le lieu où ils se trouvent qui est important mais c'est la cohésion qu'ils forment qui en fait une cité.

Pour la *polis*, c'est pareil il n'y a pas de différence entre ceux qui habitent la ville et ceux qui habitent sur le territoire. Toutes les cités antiques pas seulement grecques mais romaines aussi,

Downloaded by Joao Augusto Pereira Dos Reis (contactjoaoenp@gmail.com)

sont construites sur un triptyque institutionnel composé d'une **assemblée, un conseil et des magistrats**. Dès le début de la cité il y a ces 3 éléments fondamentaux. Peut-être que là aussi il y a un peu d'influence des Phéniciens qui ont un roi et une assemblée. Avec l'apparition de la cité, apparaît l'assemblée composée de l'ensemble des citoyens de la cité, il y a un conseil qui lui aussi a plus ou moins un pouvoir qui est un organe exécutif qui prépare les lois et parfois en promulgue. Enfin, il y a les magistrats ; bras armés dans différents secteurs. À partir du moment où il y a une communauté humaine, la **polis** en est une, il faut nécessairement des critères d'appartenance.

- Critères d'appartenance

Les critères d'appartenance développés au 8e siècle av. J.-C dans ces communautés grecques qui essentiellement sont de 2 types.

Premier type c'est la **défense du territoire**. Est considéré comme membre de la communauté des citoyens celui qui défend le territoire. Si on est membre on doit défendre et si on défend on est membre. Dès le début, un couple s'établit tant en Grèce qu'à Rome, c'est le *citoyen-soldat*. On exerce notre appartenance à la cité à travers notre obligation de défense. Ce couple citoyen-soldat a existé jusque très longtemps. Le service militaire n'est jamais que la traduction de ce modèle citoyen-soldat. Ce couple citoyen soldat est un couple assez phare qui va tenir extrêmement longtemps et d'ailleurs ce n'est pas un hasard que la citoyenneté féminine est acquise en suite de guerre. Beaucoup de femmes ont acquis la citoyenneté parce qu'elles ont beaucoup aidé durant la guerre, en travaillant dans les usines par exemple. Dès les débuts de la formation de la cité, on définit la cité et la citoyenneté.

Deuxième élément, c'est la **participation aux rites communs**. Pour faire partie d'un groupe et être reconnu comme tel, il faut participer aux rites de ce groupe. Deux rites essentiels et c'est les deux les plus importants. Tout d'abord **le banquet**, qui est un moment de festoiement de la communauté qui est organisée pour différentes occasions de la vie de la cité grecque. Le fait de manger ensemble et de partager le repas d'une certaine manière est une forme de rite de partage entre la communauté. Un des marqueurs le plus extraordinaires de la société grecque est les services de banquet. On en retrouve partout même dans les tombes. Le défunt était enterré avec sa coupe à boire ou cratère personnel si on était très riche. Le fait d'être enterré avec sa coupe indiquait que le défunt participait au banquet et donc qu'il appartenait au groupe de la cité. Ces banques deviennent un rite absolument fondamental du *symposium*. Le 2e élément des rites sont les **processions** qui sont fondamentales et vont naître très rapidement dans la cité grecque avec une importance essentielle apportée aux sanctuaires. Les sanctuaires apparaissent au même moment que la cité. Ces sanctuaires vont permettre de structurer le territoire et les rites. Notons qu'il y a 3 types de sanctuaires. Les sanctuaires *urbains* situés directement au cœur de la ville. Les deuxièmes types de sanctuaires sont des sanctuaires dits *suburbains* qui, généralement, assurent une certaine fertilité et prospérité des terroirs. Enfin, les sanctuaires de *frontières* montrent les limites du territoire et en assurent la protection. Certaines processions vont unirent l'ensemble de ces sanctuaires de frontières et parfois de manière circulaire comme pour faire prendre conscience à la population de l'étendue et des limites de son terroir-territoire qui est aussi très important et par la même occasion faire référence au principe du citoyen-soldat.

This document is available on studocu

Downloaded by Joao Augusto Pereira Dos Reis (contactjoaoenp@gmail.com)

▪ Eléments de géographie

Ces territoires des **cités sont particulièrement exigus** mais cependant très diversifiés. On peut y cultiver à la fois du blé, des oliviers, des vignes etc. La cité peut, par ce fait, être relativement autarcique. L'auto-suffisance est un élément crucial. Il y a une fragmentation du territoire. Ces cités sont particulièrement petites mais qui vivent sur des terroirs qui leur permettent de survivre. Cette survie est fragilisée par la petite taille des terroirs, au moindre élément inattendu, la crise menace.

Deuxième caractéristique, c'est la **prédominance de la montagne**, les cités archaïques sont situées entre 500 et 600 m d'altitude. L'altitude permet d'échapper à certaines maladies. La montagne n'est pas du tout un signe de faiblesse ce sont les plaines qui en sont. À cette époque, les cités grecques archaïques s'établissent en altitude et ce n'est que par la suite qu'elles vont descendre petit à petit vers la mer. Mais au début elles sont sur des petites collines et à distance raisonnable de la mer. Il y a relativement peu de villes portuaires. En général les cités se tiennent à l'écart des côtes mais vont s'en rapprocher. Cependant le rapport à la mer reste toujours très important. Il n'y a aucun point de la terre qui est éloigné de la mer de plus de 90 kilomètres et en mer on n'est jamais éloigné de plus de 60 kilomètres d'une terre. En termes de nombre de cités, nous n'en dénombrons pas plus de 1000 localités. À l'époque archaïque on en comptait à peu près 750 pour sûr et ensuite 300 autres vont se créer et qui s'installent sur tout le pourtour de la Méditerranée. Ces cités sont totalement différentes les unes des autres. Quant à leur taille, plus de 90% des cités grecques font moins de 800 km ². 75% d'entre elles ont une superficie inférieure ou égale à 100 km², même les cités importantes. La cité d'Egine mesure 85 km² or c'est une grande cité qui fait du commerce avec la Méditerranée. Taille des autres cités : Athènes 2400 km², Sparte 8500 km², Corinthe880 km².

- **Exiguïté des terroirs**
- **Prédominance de la montagne**
- **Rapport à la mer**
- **Petite taille des cités**

▪ Essai de hiérarchie

Comme on peut le voir ces cités ont des tailles différentes. Elles sont nombreuses et différentes. Seuls 10% excèdent 800 km². Est-ce que cela a un rapport avec le PIB? À partir du 5e siècle av. J.-C Athènes va créer une ligue appelée la **Ligue de Délos**. Cette Ligue va regrouper des cités du monde égéen, principalement des cités proches de la côte. Il y en a 205. Nous savons par une source qu'Athènes définissait le montant du tribut que chacune des cités lui était redevable pour assurer la défense de l'ensemble des cités. La hauteur du montant du tribut est fonction des ressources de chacune des cités. Il y a donc un lien entre le montant payé et le ressources de chaque cité. Au milieu du 5e siècle av. J.-C une liste donne le montant des tributs payés par les 205 cités. On constate que 71% des 205 cités paient 1 talent ou moins. L'ensemble des contributions de ces 71% des cités constituent 14% de l'ensemble du tribut. Il y a une

Downloaded by Joao Augusto Pereira Dos Reis (contactjoaoenp@gmail.com)

amplitude de ces ressources de ces cités qui va de 1 à 1800. L'ensemble des cités est donc un monde extrêmement disparate.

- Au 8e siècle av. J.-C la cité est née.

III. Deuxième Partie : De la Cité à l'Empire

Chapitre 5: Expansion archaïque : La première phase d'essaimage de la culture grecque : la « colonisation » archaïque

1. Chronologie et géographie

▪ Deux phases distinctes

La colonisation grecque n'est pas du tout une colonisation, c'est une phase d'essaimage c'est-à-dire une phase de migration. C'est le premier grand mouvement de migration Inter-méditerranéen. Ces sociétés grecques qui ont réussi à créer un pouvoir et qui leur réussit bien, vont se développer ; et comme les terroirs sur lequel elles se trouvent sont très fragile et très petits, les ressources vont être très vite déséquilibrées et ne pouvons plus nourrir leur population ou pour d'autres causes, elles vont envoyer leurs citoyens vers différents endroits de la Méditerranée et c'est là le 1er grand mouvement d'essaimage connu. Au moment où l'essaimage se fait il n'y a plus de lien structurel qui lit la métropole à la colonie contrairement à la colonisation telle qu'on la connaît dans l'histoire. Il y a deux phases distinctes dans cette colonisation.

Une première phase de **770 à 675 av. J.-C** et qui commence d'Eubée - façade occidentale de la Sicile - où il y a très peu de métropole ; les crises alimentaires se font dans cette région-là. D'autres cités comme Erétrie en Eubée vont aussi envoyer des colonies dans cette région de Naples, Corinthe va également créer ses colonies. On reste dans la même région à la fois pour les métropoles et les colonies. Durant la première phase d'expansion, les colonies coupent tout lien avec la métropole.

Ensuite la 2e phase qui se fait de **655 à 500 av. J.-C** va voir s'élargir le nombre de colonies mais aussi le nombre de métropoles. La Locride et la Kalide vont envoyer des colons dans cette région. C'est Corinthe qui va encore coloniser la côte de l'Epire. Avec Mégare, on va explorer un peu le pont Euxin. Milet va développer toutes ses colonies autour de la mer noire qui va être carrément une terre milésienne. A partir de Rhodes et de Théra, on a un développement vers l'Afrique et la partie Occidentale de la Sicile. Et pour cette 2e phase d'expansion, les métropoles rétablissent certains contacts avec leurs colonies. La première phase de la colonisation se fait principalement sur la face orientale de la Méditerranée alors que durant la 2e phase d'expansion, les colonies s'exportent plutôt vers l'Occident jusqu'à Marseille.

This document is available on studocu
Downloaded by Joao Augusto Pereira Dos Reis (contactjoaoenp@gmail.com)

2. Les causes du mouvement

▪ Démographiques

La première raison du mouvement des Grecs est démographique. Le système de la cité grecque fonctionne très bien donc on fait plus d'enfants la population augmente il y a plus de bouches à nourrir et comme les territoires sont petits, on évacue certains citoyens vers les cités qu'on va créer.

▪ Politiques

Une des raisons politiques pourrait être la dispute entre 2 aristocrates. Un qui n'acceptait pas de se soumettre et pour trouver une solution il part à l'aventure, il quitte la cité pour en fonder une autre ailleurs. Il préfère être le 1er dans une cité éloignée que le 2ème chez lui.

▪ Structurelles

Les raisons structurelles sont peut-être moins évidentes. La cité est née sur un principe quand même égalitaire, un principe de partage du pouvoir et dans certains cas ça va poser un problème car certaines familles vont essayer de capturer ce pouvoir. Certains citoyens vont préférer alors s'expatrier pour fonder ailleurs une cité qui serait moins soumise à quelques familles dominantes.

▪ Commerciales

La majorité des colonies sont des colonies agraires. Les Grecs vont aller alors à des endroits où ils peuvent cultiver la terre est donc nourrir la population. On s'expatrie toujours à des endroits où on peut produire quelque chose. Certaines cités vont être créées à des endroits où on peut faire du commerce avec des indigènes notamment.

3. Implantation et contacts

▪ Départ

Prenons l'exemple de l'île de Théra, les métropoles qui n'arrivent plus à nourrir leur population, doivent donc expatrier plus de 10% de leur habitants. On va donc désigner un chef de mission, appelé l'*oikistes* et va piloter la *poikia*. Et ce chef de guerre doit avoir sa propre protection du dieu. Afin de bénéficier d'une protection de dieu pour son expédition, il doit faire un certain nombre d'offrandes. Il va vers l'inconnu donc il doit aller vers le sacré. Le sanctuaire de Delphes dédié à Apollon va être un sanctuaire de prédilection pour les expéditions coloniales. On va voir un mécanisme d'effet boule de neige. Quelqu'un qui veut partir en expédition va demander un oracle ; une fille est mise sur un rocher avec des émanations de soufre et des prêtres vont interpréter les prédilections de la pythie (cris de la jeune fille). Donc lorsque ces aventuriers partent, ils recherchent la protection d'Apollon. Lorsqu'ils sont arrivés quelque part la première

Downloaded by Joao Augusto Pereira Dos Reis (contactjoaoenp@gmail.com)

chose qu'ils doivent faire, c'est rendre hommage à Apollon pour revenir sains et saufs sinon ils compromettent la survie de leur groupe. Donc il retourne à Delphes faire une offrande. Delphes devient alors une sorte de banque de données de toute la Méditerranée car tout le monde revient à Delphes. Et lorsqu'un autre chef de mission est chargé d'établir une expédition, bien évidemment il doit aller au sanctuaire de Delphes et là on lui désigne l'endroit à aller pour établir sa cité. Il y a donc tout ce mécanisme qui est la transmission de l'information qui se fait. Le départ se fait donc sous la protection d'Apollon.

- Métropole

À la fin du 2e millénaire av. J.-C, les palais mycéniens s'effondrent et peu à peu les communautés grecques mettent en place un système qui est profondément différent du système que la Grèce a connu durant le 2e millénaire parce qu'il n'est pas hiérarchique et pyramidal mais il est beaucoup plus partagé, c'est une forme de pouvoir partagé réparti entre tous les membres de la communauté de la polis ; c'est-à-dire une communauté de citoyens qui vivent ensemble sur un territoire donné. Ce mode de vie commune c'est en somme de la politique parce qu'inventer la politique c'est d'abord inventé un type de pouvoir.

Lorsque le pouvoir est créé il faut le gérer. Cette invention de la polis permet finalement aux citoyens de se développer mais ils le font en Grèce sur des territoires qui sont relativement exigus et qui ne permette pas, dans un contexte où les échanges sont relativement limités ; de développer énormément de surplus alimentaires. Il suffit d'une petite crise pour qu'une catastrophe arrive. Et ces sites en Grèce qui n'arrivent plus à nourrir leurs populations sont obligées d'expulser 10% de habitants ; certains partent volontairement parce qu'ils ne sont pas satisfaits de leur situation ; d'autres sont contraints de le faire. Au premier quart du 8e siècle av. J.-C, il y aura une première vague de migration au sein de la Méditerranée. D'abord d'Est en Ouest ensuite ça ira vers le Nord. C'est donc une première phase de très fort développement, ces cités ne restent plus sur leur petit territoire mais vont rayonner un peu partout en Méditerranée.

Quel rapport y a-t-il alors entre la métropole - la cité qui envoie ses colons - et l'endroit où ces migrants vont arriver ? Ce n'est pas une colonisation au sens que nous l'entendons aujourd'hui ; il n'y a pas de lien structurel entre la métropole et la cité. La création de ces cités dans le bassin méditerranéen montre qu'on parle finalement le grec un peu partout. Le grec va donc se répandre bien au-delà de la péninsule balkanique. Non seulement on exporte le grec mais également le dialecte qu'on parlait dans la métropole ainsi que la culture grecque ; avec cela les codes de valeur qu'on retrouve chez Homer. À chaque fois que les grecs constitueront une cité elle reposera sur les valeurs grecques. On exporte également les cultes aux divinités ; on ne prend pas le risque de changer son rapport aux dieux. Ce sont les mêmes dieux et généralement ceux de la cité dont on vient. Donc il n'y a pas de lien structurel entre la métropole et la colonie mais il y a un lien culturel. Au moment où les échanges vont se développer ; on reprend le commerce avec ces colonies. À partir d'un moment les liens entre la métropole et colonies vont se rétablir.

This document is available on studocu

Downloaded by Joao Augusto Pereira Dos Reis (contactjoaoenp@gmail.com)

▪ Occupation des lieux

- Contacts avec les indigènes

Si des migrants se retrouvent dans des terres qui sont fortement peuplées par des populations qui ont un relativement haut taux de civilisation, comme la technologie où l'armement, le contact risque d'être assez rude. Le contact risque d'être de type guerrier. Si au contraire on se trouve dans des zones plutôt désertes ; l'implantation sera plus facile. Mais si les indigènes sont une population qui est moins structurée, le rapport peut être plus pacifique. Donc le rapport avec les indigènes dépend de leur culture. Ce qui est assez fréquent comme par exemple Mégare, au Nord de Syracuse en Sicile, Il y a une implantation selon des actes relativement rigoureux qui parfois se coupent en angle droit. On voit que l'implantation des maisons respecte à des endroits un certain carroyage. Il y a 2 sortes de carroyages au centre desquels se trouve une Agora. On imagine qu'il y avait plusieurs groupes qui participaient à ces migrations. Il est possible que ces groupes se soient installés en plusieurs phases et il est évident qu'il y a une volonté de donner à chacun la même part du sol. Il y a donc cette idéologie égalitaire de la cité grecque qui se retrouve dans les colonies. On pense que ce mode d'implantation s'est inspiré des Phéniciens installés à Carthage depuis la fin du 9e siècle av. J.-C qui avaient déjà développé ce mode d'implantation depuis l'époque archaïque.

4. Expansion commerciale

En 600 av. J.-C, a eu lieu la colonisation de Marseille par les Grecs poussés sans doute par le besoin en métaux qu'on retrouve dans les Alpes. On connaît pas mal de sites qui sont tout autour de Marseille et lui sont antérieurs. Ces sites étaient déjà occupés au Bronze Final III. Quand les Grecs arrivent à Marseille ils avaient déjà repéré certains endroits au cours du 7e siècle av. J.-C. À cette époque ils avaient déjà plus de 150 ans d'expérience en termes de colonisation. Donc ils connaissent certainement la potentialité de la région. Quand ils établissent leur communauté ils vont le faire en bonne collaboration avec les indigènes. On sait que lorsque les Grecs arrivent à Marseille, le roi mariait sa fille à un Gaulois mais qui finalement la donne à un Grec au grand désespoir du précédent fiancé. Cette grande expédition doit être vue aussi comme un grand métissage. Ces expéditions sont masculines car les hommes vont trouver des femmes sur place. Comme la langue grecque est une langue de tradition littéraire elle va clairement s'imposer et devient la langue dominante comme l'anglais aujourd'hui.

Cette expédition va donner naissance à une expansion commerciale et va toucher probablement tous les produits. Les Grecs sont très intéressés par la production de céréales en Sicile par exemple qui est un grenier à blé pour la Grèce. On va bien sûr faire du commerce de métaux, l'étain le cuivre, l'or et toute une série de produits de luxe qui vont être exportés. Les Grecs exportent leur produit phare, le vin mais également de l'huile. À partir de la 2e moitié du 7e siècle av. J.-C et fortement au 6e siècle av. J.-C, la Méditerranée redevient un milieu de circulation de commerce qui est fortement monopolisée par la cité de Corinthe parce qu'on trouve énormément de céramique corinthienne. À partir du 7e - 6e siècle av. J.-C d'autres cités vont être très actives comme Egine, Samos qui vont créer toute une série de colonies et donc développer leur commerce. Il y a d'abord une cité qui se spécialise dans la colonisation mais

Downloaded by Joao Augusto Pereira Dos Reis (contactjoaoenp@gmail.com)

très vite d'autres cités lui emboîtent le pas et créent ainsi une très grande circulation dans le bassin méditerranéen.

5. Expansion culturelle

En plus de l'expansion commerciale, il y a bien entendu et surtout l'expansion culturelle. Comme on voyage beaucoup, on développe donc des outils.

- Les cartes

Au début du 5e siècle av. J.-C, Anaximandre qui vient d'Ionie, va développer les cartes qui probablement existaient déjà à Babylone avant.

- Les périples

En plus des cartes il y a des récits de voyage (périples) qui racontent les expéditions des Grecs. On connaît par exemple les expéditions d'Ulysse ou Silax de Carianda, un explorateur, qui raconte ses périples du 6e siècle début du 5e siècle av. J.-C.

- Les distances

Les Grecs qui se déplacent dans ce bassin méditerranéen circulent très lentement. On connaît quelques distances qui sont formulées en jours ou en nuit, elles ne sont pas du tout exprimées en kilomètres. Selon Silax de Carianda, il faut 7 jours et 7 nuits pour faire le tour de la péninsule ibérique ; 7 jours et 7 nuits pour aller du détroit de Gibraltar à Carthage. Il faut 2 jours et 2 nuits pour faire le tour du Golfe du lion du côté de Marseille. Il faut 144 jours pour parcourir la façade Nord de la Méditerranée. C'est beaucoup parce qu'en réalité cela représente une année car on ne navigue pas entre mars et octobre. En dehors de cette période les embarcations ne peuvent pas résister au climat.

On navigue uniquement si la météo est relativement favorable. Il faut 3 mois pour parcourir la façade est de la Méditerranée en partant par exemple de Thassos pour arriver au delta du Nil. Il faut 74 jours pour couvrir la façade Sud qui est bien entendu moins découpée que la façade Nord de la Méditerranée. Hérodote au 5e siècle av. J.-C, nous donne aussi des distances pour le pont Euxin, il faut 9 jours et 9 nuits pour la façade nord du pont Euxin. Thucydide qui tire des informations d'Antiochos de Syracuse, calcule qu'il faut 8 jours pour faire le tour de la Sicile. Strabon au 1er siècle av. J.-C qui tire ses informations du 4e siècle av. J.-C, selon lui il faut 5 jours et 5 nuits pour le même tour de la Sicile. Ces distances sont exprimées peu à peu en véritable distance c'est-à-dire en stade. Un stade c'est une mesure de longueur qui est d'environ 180 m. En Grèce il y a des dialectes, des alphabets selon les endroits mais aussi des mesures selon les endroits. On peut donc parcourir jusqu'à peu près 125 kilomètres par jour ; sans tenir compte évidemment des données climatiques et des problèmes d'approvisionnement etc.

This document is available on studocu

Downloaded by Joao Augusto Pereira Dos Reis (contactjoaoenp@gmail.com)

▪ Les repères

Durant les périples sur la Méditerranée, on fonctionne par des repères. Il est donc très important pour ces Grecs de la Méditerranée de signaler des repères ; la raison pour laquelle il faut les signaler, c'est qu'il y a souvent des temples sur une carte où les pèlerins peuvent se rendre. Il y a encore aujourd'hui toute une série de toponymes qui sont signalés par rapport à la mer. Au 3e siècle av. J.-C sur la petite île de Pharos au large d'Alexandrie, on va établir un phare. Le mot ***phare*** vient du toponyme du phare d'Alexandrie. Au 6e siècle av. J.-C se met en place tout un ensemble de technologies qui permet de naviguer. Il n'y a pas encore la boussole. Au 6e siècle av. J.-C c'est une intensification des contacts maritimes qui va de pair avec l'augmentation du savoir et des techniques.

▪ Les récits

Dans la notion de culture il y a aussi les récits. Ils sont globalement les mêmes et vont constituer une sorte de *coiné,* une forme de communauté culturelle en Méditerranée. Il y a bien entendu Héraclès connu depuis le 10e et probablement le 11e siècle av. J.-C à Chypre. Là où vont être exportés les récits d'Héraclès c'est dans le bassin méditerranéen. C'est aussi Jason et les argonautes : la toison d'or. Ce récit de Jason c'est la mer noire, tous ces récits sont des récits de colonisation. N'oublions pas la légende d'Enée, fils d'Aphrodite et de Anchise tu vas aller s'installer dans le Latium. Rome n'est finalement qu'une partie de la Méditerranée où ; au milieu du 8e siècle av. J.-C, tous ces récits se sont répondus. Gardons bien à l'esprit qu'il n'y a pas d'abord eu la Grèce et puis Rome mais ces 2 régions sont parfaitement contemporaines.

Chapitre 6: Les origines de Rome

1. Question de méthode

Nos premières sources pour l'histoire ancienne de Rome remontent à la fin du 3e siècle av. J.-C et proviennent de **Quintus Fabius Pictor**. C'est donc une histoire qui date du 8e siècle av. J.-C mais qui est relatée qu'à la fin du 3e siècle av. J.-C. Nous n'avons pas conservé les récits de Quintus Fabius Pictor ; cependant ses récits nous sont parvenus par **Polybe et par Denys d'Halicarnasse** vivant tous les deux au 1er siècle av. J.-C dans un contexte politique particulier à la fin de la République. Quintus Fabius Pictor vivant à la fin de la 2ème guerre punique veut constituer une histoire de Rome nationale. Il décide d'écrire l'histoire de Rome parce qu'elle est en guerre contre Carthage et que s'opère, à ce moment-là, un phénomène identitaire qui implique que l'on écrive son histoire. Il n'a pas beaucoup de sources, en partie parce que les archives de Rome ont brûlé.

Il n'y a plus de documents sur lesquels se baser pour étudier une histoire de Rome. Alors il va faire une enquête orale auprès des vieilles familles aristocratiques pour reconstituer un peu près cette histoire ancienne. Tite-Live comme Denis d'Halicarnasse qui sont deux sources du 1er

Downloaded by Joao Augusto Pereira Dos Reis (contactjoaoenp@gmail.com)

siècle av. J.-C, pour décrire cette histoire du 8e siècle vont s'inspirer du travail de Quintus Fabius Pictor. Ce n'est pas toujours fiable car il y a des éléments d'interprétation personnelle, des éléments propagandistes pour faire la part du mythe de la réalité. Quant aux sources épigraphiques elles sont peu nombreuses également. D'abord parce que l'écriture arrive tardivement au 7e siècle av. J.-C dans le monde romain et qu'elle vient vraisemblablement des Grecs et des mouvements culturels. En tout cas nous avons très peu de textes de l'époque archaïque pour Rome.

Une 2e source sont les vestiges archéologiques, et parfois passer des vestiges archéologiques à une structuration de la société c'est assez compliqué. Les historiens de Rome utilisent très souvent, la méthode rétrospective c'est-à-dire ils regardent comment est la situation au 2e siècle ou 3e siècle av. J.-C par exemple et essaient de faire remonter ça dans le temps et de voir si cela peut être rapproché avec d'autres informations liées par exemple aux sources archéologiques. Si on détecte une rupture dans les sources archéologiques et si on sait que par la tradition littéraire indique un changement de régime, on analyse si ce changement de régime correspond à ce que nous révèle l'archéologie comme par exemple la fondation de Rome qui est située dans les sources au 8e siècle av. J.-C. On vérifie alors s'il y a un fond de vrai dans cette tradition littéraire qui est extrêmement difficile à utiliser parce qu'elle est beaucoup plus mythique que nous l'avons cru.

2. La tradition littéraire

La rédaction de l'histoire de Rome s'inspire uniquement sur des récits de Tite-Live qui lui-même s'appuie sur les récits de Quintus Fabius Pictor qui situe la fondation de Rome le 21 avril 753 av. J.-C, correspondant aux Lupercales. Les romains fêtaient alors le jour de leur création à cette date. Si l'historiographie nous donne une date précise c'est parce que nous avons la même historiographie pour toutes les colonies grecques. Des récits donnent le nom des fondateurs de Mégare et Syracuse par exemple. L'historiographie qui s'occupe de l'histoire de Rome copie fortement l'historiographie des colonies grecques. La naissance de Rome s'insère parfaitement dans l'histoire de la colonisation grecque.

On a deux (voir trois) traditions qui racontent l'histoire de Rome ; Varron au 1er siècle av. J.-C et les Fastes capitolins, liste de consuls année par année qui commence en 753 av. J.-C.

Rome était au début une royauté et en 509, elle devient une république. On postule, pour retrouver cette royauté, il y a 7 rois et dans le contexte historiographique du 3e siècle, on compte en génération de 35 ans, donc duré 245 ans à partir de la date de fondation de la ville. C'est ainsi qu'on arrive en 509, date qui est une reconstruction de l'histoire.

Par ailleurs, plusieurs traditions qui s'affrontent sur les fondateurs. On fait appel à des héros fondateurs grecs puisque Rome se présente presque comme une cité coloniale. Pour certaines traditions grecques ce sera Evandros l'Arcadien et Faunus, 60 ans avant la guerre de Troie. Pour d'autres, ce sera Enée le Troyen réfugié de Troie dans le Latium. Donc à Rome il y a une tradition qui situe son origine dans la colonisation grecque. C'est sous Auguste qu'on voit se développer la légende de Romulus et Romus, héros locaux qu'on rattache même à Enée.

This document is available on studocu

Downloaded by Joao Augusto Pereira Dos Reis (contactjoaoenp@gmail.com)

Et pour la chronologie et pour le fond, l'historiographie est grecque.

3. L’apport de l’archéologie

▪ Substrat indo-européen

En Italie il y a un substrat pré-indo-européen, les ligures au Nord et les Sicanes et Sécures qui se trouvent en Sicile. Ce sont donc des populations pré indo-européennes. Les indo-européens arrivent à la fin du 3e millénaire/début du 2e sur la partie Est et vont arriver beaucoup plus tard à la fin du 2e millénaire en péninsule italique. Les plus anciens de ces indo-européens sont d'ailleurs les latins qui s'installent dans la péninsule ibérique vers le 12e siècle av. J.-C correspondant à la fin de la période mycénienne. Il y a à la fois des pré-indo-européens et toute une série de populations parmi lesquelles les Latins qui peuplent uniquement le Latium (tout petit territoire situé au centre de l’Italie).

Quelles sont ces populations qui au moment de la fondation de Rome sont en Italie ? Il y a les **Latins** arrivés au 12e siècle parmi les premiers Indo-européens qui ont poussé les pré-indo-européens, et il y a évidemment les **Etrusques**.

▪ Les Etrusques

Les Etrusques sont une civilisation urbaine sur laquelle nous disposons de peu d’informations. Ils ont l'écriture inspirée probablement des Grecs mais qu'on ne déchiffre pas encore. Deux théories placent leur origine à deux droits différents. Ils peuvent venir d’Anatolie ou alors être une population locale pré-indo-européenne déjà là. Les Etrusques sont d'abord au Nord et puis au Sud de Rome. Les Etrusques se composent de 12 cité-états qui ont à leur tête des rois, qu'on appelle *lucumon*, au moins jusqu'au début du 5e siècle av. J.-C où on voit arriver un magistrat qui semble être le responsable de la communauté. À cette période on passerait donc chez les Etrusques **d'une royauté à une structuration civique avec un magistrat**, Ce qui nous rappelle l'histoire de Rome où on passe de la royauté à une République en 509 av. J.-C. Les Etrusques développent donc des villes et ont un très haut niveau de technologie car ils exploitent les minerais, dès le 8e siècle av. J.-C. Leurs villes sont très structurées et normées. Ce qui nous rappelle encore une fois l'influence phénicienne.

Ils ont un très haut niveau culturel, la relation des Etrusques avec les Grecs est très différente d’avec les autres peuples car ils occupent pleinement le domaine. Leur artisanat (terre-cuite et orfèvrerie) est très développé. Des échanges d’artisans sont attestées. Ils ont aussi une religion avec des prophètes qui font des révélations. Ce n'est donc pas une religion du livre mais des livres avec un code (respect d’un texte) mis sur pied. Leur religion n'a rien à voir avec celle des Grecques.

▪ Grecs et Carthaginois

Rome au 8e siècle av. J.-C n'est pas un désert. Plusieurs populations vivent dans cette région. Rome se trouve au contact d’une part avec les Etrusques au Nord d’autre part avec les Grecs au

Downloaded by Joao Augusto Pereira Dos Reis (contactjoaoenp@gmail.com)

Sud mais aussi avec les Phéniciens. Pourquoi s'installer à Rome ? Rome est l'endroit où l'on peut passer le Tibre. À Rome se trouve l'île Tibérine permettant de traverser le fleuve plus facilement. Rome est le point de passage le plus aisé pour passer du domaine étrusque (primitif) au domaine grec, elle est un point de contact car en dehors de la région, il y a les montagnes et de l'autre côté, il y a la côte. Elle est un point de contact entre le domaine indo-européen et le domaine phéniciens. Le contact entre les Grecs les Etrusques se fait sur le Tibre qui est véritablement un carrefour d'Est-Ouest.

▪ <u>À Rome même</u>

Rome est une région pastorale où on trouve notamment des bergers qui font paître leurs troupeaux (l'animal tutélaire de Rome c'est d'ailleurs le loup) sur la montagne et puis en hiver sur les collines et notamment sur le Palatin. A côté du palatin, il y a le forum Boarium, un marché aux animaux. L'autre forum plus politique et où il y avait d'abord des nécropoles, est le forum Romanum situé entre le Palatin et le Capitole.
Sur le mont Palatin au 8e et 7e siècle av. J.-C vit une organisation structurée attestée par des traces d'inhumation et d'incinération assez différentes sur le Capitole et le Palatin de celle que l'on trouve sur l'Esquilin et le Quirinal, ce sont deux cultures différentes. Nous pensons que les populations du Capitoles et du Palatins sont des Latins et les populations de l'Esquilin et du Quirinal seraient des Sabins (cfr. Enlèvement des sabines).

L'origine de Rome est, plutôt que des populations autochtones, une origine de populations différentes s'installant là pour être au point de contact. C'est au 8e siècle av. J.-C qu'on trouve les premières traces d'un habitat sous forme de hutte. Rome se structure de plus en plus surtout entre le 6e siècle et le 5e siècle av. J.-C.

4. Structure sociale et archaïque

Dans la société romaine, il y a deux types de structure : une **structure horizontale** (Familia, Gens, Curia, Tribu) tout le monde est riche ou pauvre, c'est une structure horizontale mais il y a aussi une **structure verticale** (Patriciat et Plèbes). Il y a environ 15 000 citoyens à Rome à l'époque.

La structure de la famille grecque c'est l'*oichos* et romaine c'est la *Familia.*

▪ <u>Familia</u>

Elle est le noyau de base de la structure sociale mais aussi économique qui régit les relations entre les romains. Au sommet de la *Familia* on a le *Pater Familias* qui a l'autorité pratiquement suprême sur l'ensemble des membres de la *Familia* y compris les esclaves, il a tous les droits. Un certain nombre de *Familia* vont donner lieu à une Gens.

This document is available on studocu
Downloaded by Joao Augusto Pereira Dos Reis (contactjoaoenp@gmail.com)

▪ Gens (pl.Gentes)

Elle est un ensemble de familles qui ont soit une origine génétique (par le sang) commune ou une origine topographique commune (de voisinage). Il n'y a pas de chef, on est face à un ensemble de familles. Cette Gens va permettre de nommer les citoyens romains. Elle définit un des trois noms romains.

Exemple : Lucullus (praenomen = avant le nom) Mummius (nomen gentilis= c'est toujours le nom de la Gens) Achaïcus (cognomen=qui va avec le nom).

▪ Curia

Un ensemble de Gentes vous former une Curia. Il y en a 30. La *Curia (curie)* a un chef le *Curio*.

Les Curies ont à l'origine une fonction sacrée et structurent deux grands groupes (l'assemblée des citoyens et l'armée). Celui qui a droit au droit politique est aussi celui qui défends son groupe. On a la décurie (10 cavaliers, décurions) et la centurie (100 fantassins). Chaque Curie fournit à la ville 10 cavaliers et 100 fantassins, à Rome on en a 30 (3000 fantassins). 3000 fantassins c'est une *Legé* (= légion) qui est l'armée romaine.

Ces 30 curies se divisent en 3 tribus.

▪ Tribu

Elles sont au nombre de 3 et comprennent 10 curies. Elles s'appellent *Tities, Ramnes, Luceres.* L'ensemble de ces 3 tribus forme le *populus romanus.* Le *populus romanus* est composé des *quirites.*

Au sommet de cette société il y a un ***Patriciat*** *(patricien)*.

▪ Patriciat

On nait patricien, on ne le devient pas. Cette noblesse est terrienne, elle tient sa richesse de la possession des terres. Elle vient probablement de la noblesse équestre qui entourait les rois Etrusques. On y retrouve les membres des grandes familles aristocratiques romaines et des émigrés faisant partie d'autre aristocratie romaine. **Le groupe des patriciens est fermé**.

Les patriciens ont une prépondérance économique et militaire. Ils sont à la tête de l'armée et ont des clients (personne les servant). Ils ont aussi une prépondérance politique (ils occupent les grandes fonctions du Sénat et aussi de certaines magistratures).

Downloaded by Joao Augusto Pereira Dos Reis (contactjoaoenp@gmail.com)

▪ Plèbe

Le mot plèbe vient du latin *plere* qui signifie remplir et donc qui est la masse des citoyens, les ***non-possédants***. Ils sont des gens libres formant la toute grande majorité du *populus romanus*, ils ont droit de cité mais ne maîtrisent rien. Ils sont la force de travail de la Cité. Ils s'enrichissent petit à petit et remettent donc en cause la prépondérance des Patriciens, il y a une dynamique d'opposition entre l'élite et la masse. Les Plèbes vont donc s'opposer aux Patriciens.

5. Lutte des classes

Cette opposition des Plèbes et des Patriciens résulte du développement économique de la Plèbe car tous deux s'occupent essentiellement du commerce avec les Grecs, les Etrusques, les Phéniciens mais s'occupent aussi de l'artisanat. Ces deux domaines sont une grande source de richesse.
Les Etrusques se retirent de Rome au début du 5e siècle av. J.-C ce qui affaiblit considérablement les Patriciens car ils étaient défendus par les Etrusques. Rome va être menacée d'une part par le Sud par toute une série de populations des montagnes qui viennent régulièrement dévaliser Rome. Cette situation permettra à la Plèbe d'avoir un levier d'action sur le Patriciat et cette lutte de classe va avoir plusieurs étapes.

▪ Des institutions propres

La première étape va être de constituer des institutions propres. Les Plèbes vont donc avoir leurs propres institutions.

▪ Deux sécessions s'effectuent au 5e siècle av. J.-C.

1ère sécession en 494 av. J.-C : la **création du tribunat de la Plèbe** qui est une magistrature qui pour la première fois est attribuée aux Plébéiens. Les Patriciens cèdent non pas en ouvrant leur magistrature mais en créant une magistrature spécifique à la Plèbe. Ce magistrat c'est le tribun de la plèbe qui va avoir un droit de veto sur les autres magistrats. 2e exigence des Plébéiens, c'est la **création de leur propre sanctuaire**. Ils créent leur propre culte. C'est le culte à Cérès créé en 493 av. J.-C qui est l'équivalent de Déméter, une divinité très populaire tant en Grèce qu'à Rome. Ils implantent son culte sur l'Aventin en opposition à la triade Capitoline (Jupiter-Junon-Minerve) et en dessous Appolon et Mars.

▪ Decemvirat de 451/0 et la Loi des XII Tables

La loi des 12 tables amènent toutes une série d'innovation (surtout dans le domaine de la justice). Cette loi est une mise par écrit du droit (Décemvirat). En effet, tant qu'il est oral et qu'il est prononcé par les Patriciens, il peut être détourné. À cette occasion, on va prendre un certain nombre de prescriptions précises selon les comportements. Un comportement va désormais correspondre à une peine. On va aussi établir une égalité des citoyens devant la

This document is available on studocu
Downloaded by Joao Augusto Pereira Dos Reis (contactjoaoenp@gmail.com)

justice. Tout citoyen, Patricien ou Plébéien, a le droit d'aller en justice et de se défendre (Vindex, défenseur, avocat, qu'on voit apparaitre pour la première fois). C'est aussi la prise en considération des relations de propriétés comme marque distinctive au point de vue social. La propriété rentre dans le code de loi.

▪ Division territoriale

Après avoir mis la loi par écrit on passe à une division territoriale. Jusqu'ici tout était fondé sur des familles. Il y a donc des familles patriciennes et les familles les plébéiennes. Les Plébéiens veulent essayer de sortir de cela. Et à cette fin ils vont proposer qu'on assemble le peuple non selon le droit **du sang mais selon le droit du sol** et on va créer à ce moment-là des tribus urbaines (dans la ville de Rome) et des tribus rustiques (de la campagne).
Comme expliqué précédemment, les trois tribus organisent l'assemblées des citoyens. A ce moment-là, on crée 4 tribus urbaines et 16 tribus rustiques On passe avec l'extension de l'état à 31 tribus.
Les **Comitia tributus** (assemblée) sont la manière dont le peuple romain va s'assembler en fonction des tribus territoriales. Les tribus urbaines sont essentiellement constituées de la plaine et donc sont très loin de la majorité. On ne parle plus d'une origine ancestrale mais de l'endroit où l'on vit, il y a donc une évolution.

▪ Division censitaire

Il y a des **Gentes** qui commencent à être relativement fortunés. Ils ont envie d'avoir un pouvoir relatif à leur fortune et non pas à leur origine. Il y a dans le Patriciat des familles qui sont peu fortunées. Les familles riches revendiquent leur pouvoir. En 443 av. J.-C on instaure la censure. La division censitaire ne peut se concevoir qu'avec un magistrat établissant le cens (assiette foncière). On calcule la richesse en fonction de la propriété (patricien) mais un certain nombre de Plébéiens ont fait fortune et sont parfois plus riche que les Patriciens. On établit donc une répartition en fonction de la richesse mais pas seulement la richesse foncière, on parle des revenus.

Tableau des classes et centuries de citoyens à Rome

(vers 200 a.C.)

Classes	Cens	Centuries	*Juniores* (17-45 ans)	*Seniores* (< 45 ans)		
1ère classe	1.000.000 as	cavaliers	12	6	18	
	100.000 as	fantassins	40	40	80	98
2ème classe	75.000 as	fantassins	10	10	20	
		*génie (charpentiers et forgerons)			2	
3ème classe	50.000 as	fantassins	10	10	20	
4ème classe	25.000 as	fantassins	10	10	20	
		*musiciens			2	
5ème classe	12.500 ou 11.000 as		15	15	30	
Hors classe	*capite censi*	*proletarii*			1	193

Downloaded by Joao Augusto Pereira Dos Reis (contactjoaoenp@gmail.com)

On classifie donc les citoyens romains selon leur fortune. Il y a 6 classes au total, 5 classes plus une hors-classe qui comprend ce que l'on appelle le *proletarii* qui est celui qui n'a d'autres bien que sa force de travail. Il y a 98 centuries dans la première classe et donc une majorité. Le vote est organisé par classe ; d'abord on fait voter la première si elle obtient la majorité les autres classes ne votent même plus.

C'est donc un **système censitaire** ; ce n'est plus l'origine qui était importante mais la fortune, et un Plébéien peut faire fortune et lorsqu'arrivé dans la 1ère classe sera privilégié. C'est un système qui privilégiait bien sûr la première classe d'autant plus qu'elle a 98 centuries, c'est-à-dire 98 voix. On vote par centurie et la majorité dans une centurie donne la voix de la centurie. Il y a beaucoup moins de riches que de pauvres, un homme une voix ça n'existe pas. La voix qu'on a dans la première classe compte beaucoup plus que la voix qui est perdue dans la centurie sur les 193 voix des prolétaires.

- Lex Canuleia (en 445 av.JC)

Cette loi **supprime l'interdiction de mariage entre Patricien et Plébéiens**. Jusque-là c'était un système d'apartheid, les familles ne se mélangeaient pas. Cette loi va mettre fin à cela. A partir de là, il n'y plus d'ordres fermés et ils ne structurent plus fondamentalement la société romaine. Dès lors, c'est une nouvelle noblesse qui va se forger à partir du milieu du 5e siècle av. J.-C. L'obtention du pouvoir passe par le cens, c'est-à-dire par la fortune. Des Plébéiens vont peu à peu accéder à des magistratures et au Sénat, qui étaient uniquement aux mains des Patriciens à l'origine. La noblesse de sang est donc remplacée par une noblesse sénatoriale. Au Sénat siègent les anciens magistrats à partir du moment où les magistrats Plébéiens accèdent au Sénat, ils vont constituer la véritable noblesse romaine. Bien sûr les Patriciens garderont un certain prestige, mais ce prestige devra être alimenté par une certaine fortune. S'ils n'ont pas la fortune et ne pourront pas accéder aux fonctions de magistrat tandis que les Plébéiens qui auront fait fortune pourront participer au Sénat. Et cette noblesse sénatoriale va remplacer au point de vue politique et militaire, le Patriciat.

6. Institutions républicaines

Ces institutions respectent les trois organes dont nous avons également pu constater l'existence au sein des cités grecques (Assemblée, Conseil et magistrats). Les bases en sont jetées au milieu du 5e s. av. J.-C., et les conquêtes « démocratiques » les modifieront de manière à parvenir à un plus juste équilibre entre Patriciat et Plèbe. Nous donnons ici un état des institutions romaines autour du 2e s. av. J.-C. en sachant que la situation évolue beaucoup et sans mentionner le détail des lois qui édifient peu à peu ce système de gouvernement.

7. Les assemblées populaires ou comices

Les assemblées rassemblent l'ensemble du **populus**, c'est-à-dire l'ensemble des citoyens — **ingenui** ou **liberti**. La présence aux assemblées n'est pas obligatoire ; elles sont réunies par

This document is available on studocu

Downloaded by Joao Augusto Pereira Dos Reis (contactjoaoenp@gmail.com)

l'édit d'un magistrat, qui les président. Chaque citoyen vote séparément dans son unité de vote (centurie ou tribu) et la majorité des voix dans l'unité de vote définit la voix de l'unité tout entière. Au début de la période républicaine, le vote était oral et donc public ; il deviendra secret à partir de 139 av. J.-C. pour les élections et de 137 av. J.-C. pour les jugements, enfin à partir de 131 av. J.-C. pour les lois. Le vote se fait alors par l'usage de tablettes enduites de cire avec VT/A ou D/A, selon l'avis exprimé par rapport à la proposition. Le vote de la première centurie (dans la première classe) —centurie prérogative— ou de la première tribu, tirée au sort, a valeur de présage, car inspirée par les dieux.

Des assemblées informelles, nommées **« contiones »**, précèdent la séance de vote ; elles sont consacrées à l'information par les magistrats et à un débat public préliminaire, où surtout les hommes politiques s'expriment en faveur ou contre les propositions soumises au vote lors de la séance formelle de l'assemblée.

▪ Les comices curiates :

Il s'agit sans doute d'un reliquat de l'époque royale, du temps où les citoyens étaient répartis en 30 curies. Leur principale fonction est de voter l'investiture des magistrats (lex de imperio). Les anciennes 30 curies seront bien vite remplacées par 30 licteurs, à la fin de l'époque républicaine. Ces comices sont présidés par un consul, un préteur ou le grand pontife.

▪ Les comices centuriates :

Les citoyens y sont convoqués par l'édit d'un consul ou d'un préteur, et ils se réunissent (*debout et en plein air au début, puis dans les locaux couverts des Saepta Iulia construits par César et achevés par Agrippa)* en dehors de la Ville, au Champ de Mars. Le vote se fait successivement, dans l'ordre des classes et centuries définies, comme nous l'avons vu, par le cens et cesse dès que la majorité est atteinte.

Au début du IIe s. av. J.-C., cette répartition est modifiée à la suite d'une réforme encore mal connue :

- 1e Classe : 18 centuries de cavaliers/70 centuries de fantassins (2 par tribu : une de *iuniores* et une de *seniores*)
- autres Classes : 30, 20, 20 et 30 centuries, chacune regroupant, par tirage au sort, les *iuniores* et les *seniores* de plusieurs tribus.

Au cours du 2e s. av. J.-C., le cens de la 5e Classe est ramené à 4000 as, puis à 1500 as.
Notons qu'une centurie comprend d'autant plus de citoyens que ceux-ci sont pauvres. Ainsi, à l'époque d'Auguste, la majorité des citoyens appartenait à la centurie des prolétaires. Mais chaque centurie a plus ou moins le même devoir fiscal et militaire, ce qui équilibre le système (charges proportionnelles au pouvoir).

▪ Pouvoirs

1. Législatif : vote les lois (rarement mis en œuvre après 218 av. J.-C.)
2. Pouvoir formel de décider de la guerre et de la paix

Downloaded by Joao Augusto Pereira Dos Reis (contactjoaoenp@gmail.com)

3. Judiciaire : + décide des recours contre la coercition des magistrats (recours engagés par des citoyens usant de leur droit d'appel, le *ius provocationis* + juge les crimes passibles de la peine de mort en matière politique (*à partir du milieu du II^{e} s. av. J.-C., ce pouvoir commence à être enlevé aux comices et à être transféré à des tribunaux permanents où siègent des sénateurs. À partir de C. Gracchus, ces tribunaux comprendront aussi des chevaliers*)
4. Electoral : élit les préteurs, les consuls et les censeurs (*Entre leur élection et leur entrée en charge, ces magistrats sont alors dits* ***dedignati****)*

▪ Les comices tributes

Les citoyens y sont réunis par l'édit d'un consul, d'un préteur ou d'un tribun de la plèbe, debout et en plein air, au *comitium*, au Forum, au Capitole ou au Champ de Mars (uniquement pour les comices électoraux). Le vote se fait successivement par tribu et cesse dès que la majorité (18 sur 35) est atteinte.

Cependant, aux comices électoraux, après l'instauration du vote secret, toutes les tribus votent ensemble et seule la proclamation des résultats se fait tribu par tribu dans un ordre tiré au sort.

Nous avons déjà vu à quoi correspondaient les tribus. Leur base est donc territoriale et l'extension du territoire romain amena à revoir la répartition sur la base du territoire tel qu'il se présentait en 241 av. J.-C., soit au terme de la première guerre punique. Il y a toujours 4 tribus urbaines (pour ± 25% de la population) et dès lors 31 tribus rustiques (les citoyens latins votant dans une seule tribu).

Pouvoirs :

1. Législatif : vote des plébiscites qui, depuis la *Lex Hortensia* de 287, ont la même valeur que les lois des comices centuriates (depuis cette date jusqu'à Sylla, tout le pouvoir législatif est pratiquement exercé par les comices tributes)
2. Judiciaire : juge les crimes politiques passibles d'amende
3. Electoral : élit les questeurs, les édiles, les tribuns de la plèbe, certains magistrats spéciaux ainsi que le grand pontife (Élu par 17 tribus tirées au sort.)

8. Le Sénat

Il s'agit d'un Conseil, formé d'anciens magistrats qui y siègent à vie (sauf exclusion par les censeurs), au nombre théorique de 300 (600 à partir de Sylla), chiffre qui n'est atteint que tous les 5 ans, au lendemain de la révision de la liste des sénateurs (l'*album*) par les censeurs. À partir du *plebiscitum Claudium* (218 av. J.-C.), les activités industrielles et commerciales sont en principe interdites aux sénateurs (sauf en rapport direct avec l'agriculture) ; cet interdit sera cependant souvent contourné ou transgressé.

La tendance générale fut d'étendre l'accès au Sénat à des anciens magistrats de rang de moins en moins élevé. On classe les sénateurs par groupes en fonction de la plus haute magistrature

This document is available on studocu

Downloaded by Joao Augusto Pereira Dos Reis (contactjoaoenp@gmail.com)

qu'ils ont occupée (*censorii, consulares, praetorii, aedilicii, tribunicii, quaestorii* à partir de Sylla [82-79 av. J.-C.]).

Le **Sénat** est convoqué et présidé par un consul, un préteur ou un tribun de la plèbe ; il se réunit à Rome (dans la curie ou dans un temple).
En droit, le Sénat n'a pas de compétence de décision, en ce cens qu'il conseille les magistrats en fonction. Il est cependant le dépositaire de l'autorité publique (cf. interrègne). **En fait**, le Sénat est le seul organe constitué et permanent de l'État romain et, par tradition, les magistrats se rangent aux conseils du Sénat qui dirige donc réellement en conséquence l'État romain (surtout en matière de relations extérieures, de commandements militaires, de gouvernement des provinces, de maintien de l'ordre en Italie, de religion, de finances) par des résolutions que l'on nomme *senatus consultum*.

Tous les sénateurs ont droit de proposition. Quand la question est posée, l'ordre de parole est strictement hiérarchique. Le *Princeps Senatus*, choisi par les censeurs parmi les consulaires (*au III^e^ s. Av. J.-C., c'était le plus ancien des censorii patriciens, ce qui montre le sens de l'évolution des institutions romaines*), donne son avis en premier lieu et vote également le premier. Ensuite, on procède par ordre de grade, sans secret du vote.

9. Les magistrats

▪ Remarque préliminaire

Le sens ancien de magistrat est celui d'un détenteur de l'autorité publique en général (< *magister* : celui qui est « plus », le maître <—> *minister* : celui qui est « moins », le serviteur). Les magistrats ne sont pas rémunérés.

▪ Caractères généraux

Petit nombre de magistrats mais en croissance progressive : au milieu du II^e^ s. av. J.-C. : 2 consuls, 6 préteurs, 4 édiles, 10 tribuns de la plèbe, 8 questeurs et tous les 5 ans, 2 censeurs.

- Les magistrats sont élus par les comices, centuriates ou tributes selon l'importance de la charge (cf. *supra*), et ils sont investis par les tributes curiates.

- Les magistrats ne sont pas contrôlables. Ils sont seulement responsables après leur sortie de charge. Ils ne sont pas non plus révocables (même si on peut parfois les convaincre d'abdiquer…).

- Le temps de magistrature est d'un an (sauf pour les censeurs, élus tous les cinq ans, pour un mandat de 18 mois). Depuis 153 av. J.-C., les consuls entrent en charge à partir du 1^er^ janvier et les tribuns à partir du 10 décembre

- Le magistrat détient la ***potestas***, qui comprend :

Downloaded by Joao Augusto Pereira Dos Reis (contactjoaoenp@gmail.com)

- **le *ius edicendi*** : droit de promulguer (= afficher) des édits (= communications et ordres officiels) valables pour un an dans les limites de la compétence du magistrat en question.
- **le *ius coercitionis*** : droit de se faire obéir dans les limites de la compétence du magistrat en question ; ce droit est limité par le *ius provocationis*, droit d'appel aux comices centuriates contre l'arbitraire des magistrats

- le principe de **collégialité** prévaut. Il y a ainsi au moins 2 magistrats par collège, parfaitement égaux (tour de rôle ou *provincia* afin de se répartir des zones distinctes de *potestas*). Toutefois, les collèges sont hiérarchisés, ce qui donne le droit d'interdire des actions dans la compétence du collège inférieur, mais aussi de lui donner des ordres (= *ius intercessionis*)

- enfin, l'***imperium*** appartient aux consuls, aux préteurs et aux promagistrats. Il comprend :

1. **le *ius auspiciorum*** : droit qui manifeste le rôle du magistrat comme intermédiaire entre le peuple et les dieux. Il s'agit du droit de consulter les auspices, par l'intermédiaire d'un augure et de proclamer l'*obnuntiatio* si les auspices sont défavorables.

2. **à Rome :**
   - le *ius agendi cum populo* : droit de convoquer et de présider les comices centuriates ;
   - le *ius agendi cum plebe* : droit (y compris pour les tribuns) de convoquer et de présider les comices tributes ;
   - le *ius referendi* ou *agendi cum senatu* : droit (y compris par les tribuns) de convoquer et de présider le Sénat.

3. **Hors de Rome** :
   - Le gouvernement des provinces et le commandement militaire ;
   - Le droit de porter le titre honorifique d'imperator et d'être acclamé comme tel par les soldats et, si l'on est reconnu comme tel par le Sénat, de célébrer un triomphe à Rome.

Les consuls et les préteurs peuvent exercer tous ces pouvoirs jusque Sylla (82-79 av. J.-C.). À partir de Sylla, ils n'exercent plus dans les provinces. Les promagistrats (qui sont des magistrats prorogés par le Sénat pour une nouvelle année au moins en tant que proconsuls ou propréteurs) n'exercent, quant à eux, que dans les provinces. Certains *privati* (particuliers) peuvent aussi être revêtus d'un *imperium* extraordinaire (cf. le premier exemple : Scipion l'Africain en 211 av. J.-C. dans le contexte de la 2^{e} guerre punique).

▪ <u>Conditions d'accessibilité</u>

- Ingénuité, citoyenneté, moralité
- Conditions d'âge (ex. 43 ans au moins pour être consul)
- Conditions de carrière (*cursus honorum* : questeur, édile ou tribun de la plèbe, préteur, consul, censeur)
- Conditions de fortune : au moins le sens de la 1ère classe et, à partir de 150 av. J.-C., celui des chevaliers (400 000 sesterces)

This document is available on studocu

Downloaded by Joao Augusto Pereira Dos Reis (contactjoaoenp@gmail.com)

▪ Compétences

- **Censeurs** (2) : ils recensent la population (au Champ de Mars pour les citoyens adultes mâles où l'on déclare famille et biens[1]. Ceci permet aux censeurs d'établir une estimation de fortune. Ils établissent également différentes listes : celle des citoyens (avec répartition en classes, centuries et tribus), celle des chevaliers (une classe qui va se développer au cours du IIIe s. av. J.-C. ; il s'agit de citoyens privilégiés dont la base de la fortune peut être autre que la terre) et celle des sénateurs, pour lesquels les censeurs prennent en compte la dignité morale (manquements dans la vie privée ou dans le comportement civique).

Les censeurs procèdent également à l'adjudication des travaux publics, à la ferme de l'impôt ou à la concession des mines et des carrières, ainsi que des terres de l'*ager publicus* (dont nous aurons à reparler).

- **Consuls** (2) : ils sont éponymes et « présidents » de l'État romain ; jusqu'à Sylla, ils exercent fréquemment des commandements.
- **Préteurs** (6) : ils surveillent la juridiction (urbain [pour les citoyens]/pérégrin [pour les étrangers]) ; ils remplacent les consuls absents ; jusqu'à Sylla, ils exercent des gouvernements dans les Provinces (armée prétorienne : maximum 1 légion).
- **Édiles** (4) : il y a 2 édiles plébéiens et 2 édiles curules ; ils veillent à l'entretien de la voirie et des bâtiments publics, du ravitaillement, de l'approvisionnement en eau, du contrôle des marchés, de l'organisation des jeux et spectacles publics.
- **Tribuns de la plèbe** (10) : il s'agit d'une magistrature à caractère sacro-saint, inviolable. Ils disposent du :
    a. *ius auxilii ferendi* : droit de porter aide aux citoyens, contre la coercition abusive de magistrats ;
    b. *ius intercessionis* : droit de veto (qui signifie en latin « je m'oppose ») contre les actes de magistrats (sauf censeurs et dictateurs) et du Sénat ;
    c. *ius agendi cum plebe* : droit de convoquer et de présider les comices tributes ;
    d. *ius referendi* ou *agendi cum Senatu* : droit de convoquer et de présider le Sénat.

- **Questeurs** (8) : ils administrent les finances et les archives à Rome, en Italie et dans les provinces.

10. La religion romaine

On se limitera ici à quelques remarques d'ordre général sur la religion romaine, l'objet du cours étant davantage centré sur les aspects politiques, au sens large, du monde antique. L'organisation de la religion romaine —par ses contrastes avec la religion grecque, complètement intégrée à la *polis*— nous permet néanmoins de préciser le type de cité que représente l'*Urbs*.

[1] Anciennement seulement la propriété foncière, ensuite la propriétaire mobilière également.

Downloaded by Joao Augusto Pereira Dos Reis (contactjoaoenp@gmail.com)

Dès le début du VI^{e} s. av. J.-C., un culte public, associé au roi, étant présent à Rome (cf. forum, Capitole). Ce culte public, dont on sait très peu de choses, devait avoir quelque lien avec l'établissement de la cité. Ses manifestations s'ordonnent autour de trois préoccupations essentielles : la fécondité, la victoire et la mort.

Tandis que la religion grecque était fortement anthropomorphique et hautement civique, il y a dans la religion romaine un aspect davantage pratique, naturaliste et terrien.

Le panthéon romain est présidé par une triade qui deviendra bien vite capitoline, après avoir connu une première implantation sur le Quirinal : Jupiter-Junon-Minerve. L'ordonnance des fêtes et l'observance stricte de leurs rites sont liées à l'organisation des **sacerdoces** (magistratures religieuses). On notera à ce propos que la responsabilité fondatrice en est attribuée à Numa Pompilius et donc projetée dans un passé antérieur aux Étrusques.

- Les sacerdoces sont individuels ou collégiaux et hiérarchisés :

    a. En tête vient le « **roi du sacré** » (rex sacrorum), patricien, prêtre de Janus, qui a une primauté d'honneur ;
    b. Ensuite, viennent les **trois flamines** majeurs (Dialis, Martialis, Quirinalis) ;
    c. En fin **12 flamines** mineurs attachés chaque fois à un culte particulier.

Le grand pontife (*pontifex maximus*) avait la direction du Collège des pontifes, avant de devenir le haut responsable de la religion romaine. À côté, deux collèges fonctionnels : celui des Vestales (pour le culte de Vesta) et celui des Augures (spécialistes de l'observation du ciel et l'interprétation des auspices). On note aussi l'existence d'un Collège des épulons (chargés des banquets sacrés) et d'un autre des « hommes chargés des sacrifices ».

Mentionnons aussi les **sodalités**, confréries spécialisées dans les rites archaïques pieusement conservés : les *Luperques*, les *Douze frères Arvales* (culte de Dea Dia), les *Douze Saliens* et les *Vingt Féciaux* (qui sacralisent les déclarations de guerre et les traités de paix).
Rome développe indubitablement une religions « nationale » dont elle fera d'ailleurs un outil de pouvoir. Ceci signifie qu'elle propose à ses citoyens un modèle original qui vise à les différencier des autres peuples. Mais l'expression sociale de cette religion n'est pas « civique », en ce sens qu'elle ne sert pas de mode d'assimilation des citoyens au sein d'une cité que chacun serait censé composer. Elle vise seulement à leur proposer un schéma de référence dont la hiérarchie des sacerdoces reflète l'importance de la hiérarchie sociale au sein du monde romain.

11. Conclusion

On a inventé, durant les 6^{e} et 5^{e} s. av. J.-C., à Rome, sous l'influence étrusque —et donc un peu grecque— une Ville surtout, mais aussi une cité. Cependant, celle-ci n'implique pas la notion de « politique », comme ce fut le cas à la fin du 6^{e} s. av. J.-C. en Grèce. L'organisation sociale, politique, voire religieuse a sans doute donné naissance à un sentiment d'unité, mais cette unité est plus « nationale » que « civique ». Dès cette époque, il existe un État romain, mais cet État est différent d'une cité grecque, dont le principe d'autorité est inhérent à la structure civique. À Rome, nous sommes confrontés à une conscience de classe bien plus forte. Les tentatives

This document is available on studocu
Downloaded by Joao Augusto Pereira Dos Reis (contactjoaoenp@gmail.com)

d'unification de la période étrusque ont été ressenties très clairement comme une ingérence extérieure, limitant le pouvoir du patriciat, dont la base est héréditaire. Le patriciat ne trouve pas réellement d'équivalent en Grèce et cette différence constitue toute la distance qu'il y a, notamment, entre la démocratie athénienne et la république romaine. La première vise en effet à intégrer davantage l'ensemble des citoyens dans la structure de l'État afin que celui-ci soit le plus proche possible de la masse des individus, tandis que la seconde s'efforce d'organiser l'État en une répartition la plus « juste » possible entre les deux grands ensembles sociaux qui prévalent : le patriciat d'une part et la plèbe de l'autre. En d'autres termes, Rome n'a pas réussi à mettre en place un idéal communautaire de type grec ; sa découverte de la politique —à savoir l'art de vivre ensemble— procèdera non pas d'une quête de la tranquillité par l'unité, mais bien d'un conflit entre classes et d'une recherche du compromis.

La *polis* grecque est un ensemble de citoyens ; **l'*Urbs romana*** est une hiérarchie sociale et politique. Il en découle une différence de conception du pouvoir qui, dans le premier cas, apparaît comme une partition structurelle des destinées d'une communauté et, dans le second, comme la conservation ou la conquête de privilèges.

Cette évolution différenciée se retrouve dans le vocabulaire lui-même puisque d'un principe unitaire (*polis*), on dérive en grec la notion de citoyen, tandis que c'est le terme *civis* (le concitoyen) qui sert de radical au dérivé qui désigne la communauté, à savoir la somme des parties qui la constitue (*civitas*).

Chapitre 7: La construction des citoyennetés grecques : VIII – VI s.av. J.-C.

Vers 800 av. J.-C est née une structure politique que les Grecs ont appelé **polis** et qui est avant tout une manière de définir le pouvoir comme la volonté interne des citoyens, Un cadre idéal qui représente l'ensemble des citoyens à l'intérieur duquel les grandes familles aristocratiques vont essayer de se partager le pouvoir. C'est une nouvelle forme de pouvoir qui est très opposée à ce pouvoir hiérarchique qui est détenu par l'une ou l'autre famille et qui était imposé. Ici c'est plutôt un partage du pouvoir. Mais ça ne veut pas dire qu'il y a eu immédiatement une volonté d'égalité au sein de cette communauté. Pourtant l'idéologie de l'Union va peu à peu faire son chemin parallèlement aussi aux multiples problèmes sociaux qui vont voir le jour dans les cités grecques au 8e et surtout au 7e siècle av. J.-C parce que les riches propriétaires fonciers vont vouloir étendre leurs biens par tous les moyens et aussi à s'attacher les petits propriétaires et parfois même les moyens propriétaires dans une relation qui est parfois proche de celui de l'esclavage. Il va donc naître en Grèce au 7e et encore au 6e siècle av. J.-C, une très grande tension sociale qui va en partie être résolue par cette construction des communautés civiques.

1. La réforme hoplitique

La réforme hoplitique est un changement de tactique militaire. C'est une nouvelle manière de faire la guerre. Hoplitique vient du grec *« Ta hopla »* c'est-à-dire les armes/l'armement. C'est

Downloaded by Joao Augusto Pereira Dos Reis (contactjoaoenp@gmail.com)

donc un armement de fantassins avec un casque, à bouclier, les lance, éventuellement une épée pour le combat plus rapproché. C'est la disposition en ligne en phalange de ces fantassins et surtout une vraie solidarité parce que le bouclier d'un soldat défend bien sur son flanc gauche mais aussi le flanc droit un peu à découvert de son voisin de gauche. Et donc il y a une confiance nécessaire entre chacun des membres de la phalange. C'est également nécessaire pour se déplacer de manière coordonnée en ligne, en courant souvent, pour un entraînement collectif très régulier qui va bien entendu entraîner une cohésion tout à fait nécessaire durant la guerre mais aussi une forme d'égalité parce que chacun occupe une place plus ou moins semblable au cœur de cette nouvelle tactique ; de cette nouvelle armée.

Cela donne donc lieu à d'autres types de guerre en terrain découvert, On est donc très loin des duels de bravoure. Il y a peu de poursuite aussi d'un adversaire en déroute. Il s'agit d'un nouveau type de guerre. Certains historiens ont pensé que cette nouvelle tactique de guerre est à l'origine de la cité grecque. Aujourd'hui on a tendance à penser l'inverse que c'est plutôt la polis qui a engendré cette nouvelle tactique hoplitique. En revanche cette nouvelle technique de guerre a accéléré le sentiment communautaire selon le principe du citoyen-soldat. C'est effectivement à la guerre qu'on teste les épreuves de solidarité civique ; bien sûr pour ceux qui pouvaient se payer une panoplie de fantassins.

2. Le droit écrit

Il est important de comprendre qu'il s'agit du droit écrit et pas seulement. Apparemment il y avait un droit oral certainement avant la formation de la cité et sûrement au moment de la création de celle-ci, c'est d'ailleurs un droit oral qui va perdurer. Il s'agit de comprendre l'effet de la mise par écrit du droit sur l'évolution de la conception de la citoyenneté. Le droit concerne un certain nombre de domaines dans lesquels la cité veut dorénavant intervenir comme par exemple les cas de violences familiales ; dans les contrats de mariage ; les lois d'héritage ; les lois d'adoption. On voit que la cité veut s'imposer comme cadre de la vie quotidienne.

On va légiférer aussi beaucoup à l'époque archaïque sur le travail, sur des travailleurs étrangers, on va réglementer les droits de la terre, servitudes pour éviter les abus des grands propriétaires fonciers ; on va surveiller le paiement des dettes ; les reconnaissances de dettes ; on va régler aussi des associations plus ou moins privées. Le sacré n'échappera pas non plus à ces lois. Il s'agit de garantir les biens des sanctuaires ; de définir les offrandes à consacrer ; préciser les rapports entre fonction religieuse et civile.

Tout d'abord, la naissance de l'écriture se fait au 8e siècle av. J.-C, notamment en Italie. Les premiers signes se trouvent dans les plus anciennes colonies grecques en contact avec les Phéniciens et c'est de l'alphabet phénicien qu'on va constituer l'alphabet grec. Le droit écrit lui apparaît à la 2e moitié du 7e siècle av. J.-C. On le voit apparaître archéologiquement, épigraphiquement dans le milieu colonial. On va voir apparaitre, principalement en Crète à Gortyne et à Dréros, les premières attestations du droit écrit. Les premiers textes apparaissent sur des bâtiments publics, généralement dédiés aux dieux. Souvent, les premiers textes de lois commencent par une invocation aux dieux. La question que se sont posés les historiens est de savoir pourquoi à ce moment-là nait le droit écrit.

This document is available on studocu

Downloaded by Joao Augusto Pereira Dos Reis (contactjoaoenp@gmail.com)

On a un certain nombre d'hypothèses :

Commerce

On développe le commerce donc on aurait eu besoin d'écrire les lois pour que les gens qui exercent le commerce puissent connaître les droits de la cité. Et ce commerce aurait engendré un droit de propriété privée et cette propriété privée aurait engendré à son tour une vague législative qui avait entraîné la mise par écrit des grands principes de propriété. Cependant le lien entre commerce et la naissance de la propriété privée peut-être fortement questionné. Cela n'explique pas la mise par écrit du droit d'autant plus que les premiers articles que nous repérons ne concernent pas nécessairement la propriété privée. Aujourd'hui, cette hypothèse n'est plus retenue.

L'influence du proche-Orientale

Dans le Proche-Orient ancien, des textes de lois écrits au 18^{e} siècle av. J.-C existaient déjà. Il y a des codes de droit qui sont mis par écrit et on a souligné que la 2e moitié du 5e siècle av. J.-C, une immigration d'artisans venant du Proche-Orient et que cette immigration d'artisans a pu engendrer la mise par écrit du droit en Grèce en copiant une certaine manière une pratique orientale. On l'a vu au début du 1er millénaire av. J.-C qu'il y a déjà des contacts avec l'Orient et pourquoi donc attendre la fin du 7e siècle av. J.-C pour copier cette pratique proche-orientale.

Colonisation

Certains ont mis l'accent sur la colonisation, nous savons ainsi que nos premières attestations d'écriture sont à situer dans le domaine colonial. Mais c'est vrai qu'il y a quelques grandes figures de législateurs grecs qui doivent être mises en relation avec des colonies. Mais il y a aussi de grands législateurs en Grèce propre, à Sparte, à Thèbes, à Corinthe, à Athènes etc. On ne peut pas uniquement cibler le domaine colonial comme milieu de développement du droit écrit.

Droit oral

Nous pensons que le droit écrit résulte de la volonté de mettre par écrit le droit oral qui précède. Evidemment fallait-il encore expliquer la distance chronologique de l'écriture et de la mise par écrit de ce droit oral. Si le but est de mettre par écrit un droit qui existe déjà, pourquoi ne pas le mettre par écrit immédiatement après l'apprentissage de l'écriture alphabétique. Or il y a un siècle et demi entre la mention de l'écriture et la mise par écrit du droit. La mise par écrit du droit constitue une évolution démocratique. Le droit oral est maitrisé par quelqu'un. Il y aurait eu une poussée démocratique du peuple qui aurait voulu qu'on fixe par écrit le droit de façon à permettre à tout le monde de contrôler les jugements rendus par les magistrats.

Certains pensent que l'enchaînement historique s'est déroulé dans l'autre sens ; c'est parce que qu'il y avait des lois mises par écrit que les revendications démocratiques ont pu prendre appui sur elles pour contester l'arbitraire d'une classe sociale dirigeante. Ça ne fonctionne pas

Downloaded by Joao Augusto Pereira Dos Reis (contactjoaoenp@gmail.com)

vraiment comme on l'a vu, l'évolution se fait de petits articles de droit qui sont mis par écrit vers des codes et non pas l'inverse. Cette idée que l'on met par écrit à un moment tout un droit oral n'est certainement pas vrai au moment où on décide de mettre la loi par écrit.

Une autre thèse est que les premières publications de ces lois manifestent une volonté de la **polis** de s'affirmer, de parler d'une voix propre et que ce n'est pas les voix uniquement des magistrats qui sont encore liés au système familiale. L'idée est de faire exprimer d'une voix de la communauté l'ensemble de la cité pour que le droit ne soit pas seulement prononcé par des magistrats membres des grandes familles mais apparaisse comme les émanations de la communauté des citoyens. On comprend là à quel point cette mise par écrit du droit a constitué un facteur dynamique très important pour prendre conscience de l'existence d'un état ; de l'importance de la communauté des citoyens et non plus de tel ou tel représentant de familles aristocratiques.

3. La tyrannie

Le 3e phénomène historique qui a constitué ce sentiment d'appartenance à chacune des communautés civiques grecques est la tyrannie.

▪ Définition

La tyrannie (Tyran *« turanos »* en grec) est un régime qui apparaît au 7e siècle av. J.-C dans les cités grecques où un aristocrate de la cité ; sans modifier l'institutionnel de la cité ; va cumuler les pouvoirs et donc contrôler un maximum de fonction de l'état. Cet aristocrate va seul s'opposer aux autres familles et à une oligarchie. La tyrannie est un type de pouvoir qui se distingue par son unicité. Autant le tyran est issu de l'aristocratie autant il peut compter sur la population pour avoir un certain soutien. A Mégare par exemple le tyran peut s'appuyer sur la partie de la population la plus pauvre. A Argos il y aura une classe hoplitique, les tyrans vont souvent réaménager l'armée. Le tyran Clisthène va s'appuyer sur une partie de la population non dorienne.

▪ Soutien

Ce tyran s'appuie généralement sur une partie de la population mais il a aussi une garde rapprochée qui sont bien souvent des mercenaires. Il s'appuie aussi sur une force extérieure. Les grandes familles aristocratiques s'appuient souvent sur des soutiens des autres cités grâce au principe du don et contre-don.

▪ Économie

Le lien entre la tyrannie et l'économie est assez étroit. Les **crises sociales ne sont en général pas les uniques raisons** de l'arrivée au pouvoir de tyran mais en tout cas elles favorisent cette accession. Et donc il n'est pas rare de voir un tyran prendre des mesures d'ordre économique ne serait-ce que pour soutenir ceux qui adhèrent à son pouvoir pour réduire le mécontentement des gens qu'il tente de se concilier. L'activité économique est stimulée et notamment l'artisanat. On

This document is available on studocu

Downloaded by Joao Augusto Pereira Dos Reis (contactjoaoenp@gmail.com)

le verra très fortement à Athènes à partir de la tyrannie de Pisistrate qui se développe à partir de 561 av. J.-C.

Le tyran a également une **politique de grands travaux** ; on fait travailler les populations un peu plus fragilisées ; parfois avec une redistribution des terres pour aider les petits agriculteurs ; parfois aussi des prêts aux paysans pour revaloriser leur exploitation. Les tyrans cherchent à ouvrir l'économie pour veiller à l'approvisionnement des cités car si cet approvisionnement ne relève que de la cité, elle est fragilisée (une famine provoque immédiatement une crise sociale). Les tyrans cherchent donc à développer un commerce pour que l'approvisionnement se fasse par une cité X produisant quelque chose que la cité Y ne produit pas. Ils facilitent l'ouverture économique des cités. Peu à peu, ils sont les représentants/ambassadeurs de la cité.

La tyrannie va finalement donner un visage au pouvoir ; les tyrans vont représenter la communauté des citoyens.

▪ Cultes et sanctuaires

La religion est aussi très importante pour les tyrans qui vont s'en servir ; on pense notamment aux processions des grands panathénées. Cette personnalisation du pouvoir est ce qui va dans la tyrannie permettre la constitution d'une identité civique. On a des processions se développant et unifiant le centre et la périphérie.

▪ Rites

Pour gérer le rapport entre monde profane et monde sacré, il faut toujours négocier ce lien. Il y a des mythes, des légendes qui tentent à rendre compte du monde sacré. **Les mythes** sacrés ne procèdent pas d'un livre comme dans d'autres religions. Les mythes grecs étaient susceptibles de nombreux changements.

Hérodote disait que c'était Homer et Hésiode qui ont créé une théogonie et qui ont donné aux dieux leur qualificatif, et ont partagé entre eux honneurs et compétences. Ce sont les poètes qui ont traduit les conceptions populaires en leur donnant une forme qui leur était propre et que ce travail sur les mythes a très vite servi de modèle.

Ensuite, il y a les **rites** c'est un ensemble de pratiques qui permet au monde profane de s'approprier un monde sacré. Ces rites sont tout à fait essentiels dans la pratique religieuse grecque. Les rites sont rendus par des groupes particuliers ; par l'armée ; des femmes ou des jeunes ou même toute la cité réunie dans son ensemble. Ces rites sont généralement dans le cadre de la cité une expression collective.

Les rites se répartissent entre sacrifices et offrandes, et participent à la naissance du sentiment d'appartenance au groupe. Très souvent les cités entre elles et ou les familles aristocratiques tentent de rivaliser entre elles par telle ou telle offrande.

Downloaded by Joao Augusto Pereira Dos Reis (contactjoaoenp@gmail.com)

▪ Sanctuaires

La cité choisit un sanctuaire principal où les rites principaux sont effectués. Ces sanctuaires sont souvent délimités par une enceinte. Ils sont constitués essentiellement d'un autel pour y faire les sacrifices ; on y trouve parfois un ensemble mais ce n'est pas nécessaire. Des sanctuaires on en trouve un peu partout ; dans le **centre de la cité**, de la **ville** en **périphérie** et même sur les **frontières**.

Ces sanctuaires sont reliés par des processions tout au long de l'année qui concernent l'ensemble de la communauté. La religion est donc collective. Les citoyens sont des acteurs de ces rites et pas seulement des spectateurs et surtout à l'époque archaïque. Les cultes sont de plusieurs ordres ; il y a des cultes familiaux ; il y a une très grande popularité des cultes agraires car il y a une composante rurale très importante dans la cité grecque où on craint peut-être les disettes et qui explique cette énorme importance des cultes agraires qui visent à assurer l'opulence. Les cultes civiques sont institués et réglés par la cité et plus la cité va devenir le cadre essentiel de l'avis de ces communautés grecques plus les cultes civiques vont avoir une place de choix dans laquelle les citoyens sont de véritables acteurs.

4. La monnaie

Elle nait en Lydie au ¾ du 7e siècle av. J.-C et influence les Grecs. Ces pièces de monnaie qui sont généralement en métal précieux en or, en argent et qui ont la valeur de leur poids et qui sont estampillées. Chaque cité émet sa propre monnaie qui n'a cours que chez elle, au milieu du 6e siècle av. J.-C. On n'a donc pas d'unité de monnaie. Sur la monnaie, des représentations symbolisant la cité (pour Athènes, on a Athéna et la chouette avec une inscription αθω). On ne change pas la typologie de la monnaie car on veut garder la valeur de la monnaie. Ces monnaies ne sont au début probablement pas là pour répondre à des besoins commerciaux et donc son invention répond probablement à des besoins politiques ; peut-être pour payer des mercenaires ou pour financer les travaux publics ou peut être le règlement de front de divinité, des amendes, des taxes. Chaque cité va en faire son étendard, les monnaies ne circulent qu'à l'intérieur de chaque cité. La monnaie de Athènes est utilisée qu'à Athènes. Chaque cité va donc investir et parfois de manière artistique dans sa monnaie. Ces monnaies ont elles aussi donné aux citoyens le sentiment d'appartenir à une communauté.

5. Evolutions contrastées

Il faut insister sur le fait qu'il n'y ait pas une histoire grecque ; il y a autant d'histoires qu'il y a de cités grecques. En plus des particularismes qu'il y a entre chaque cité des similitudes.

▪ Territoire de Sparte

Sparte se caractérise par son très grand territoire. Il aura un impact différent sur la cité de ce que l'on peut constater ailleurs. Sparte se trouve dans la moitié Sud du Péloponnèse (au moins 8000 km²). Quand la petite cité de départ a eu un développement suffisant pour pouvoir

This document is available on studocu

Downloaded by Joao Augusto Pereira Dos Reis (contactjoaoenp@gmail.com)

s'étendre, elle n'a pas dû le faire par la colonisation par la mer mais en s'étendant à l'intérieur même du Péloponnèse.

Au début il y a 4 petites communautés qui vont s'élargir : **Pitanna, Messoa, Limknaï** (les marais) et **Kynosoura**.

Dans un deuxième temps, une cinquième communauté du nom d'Amyclés va être intégrée dans le Katacomas. On n'a pas de véritable regroupement en un seul centre. La création de la cité de Sparte remonte donc au 9e siècle av. J.-C. et puis plus particulièrement au 7e siècle av. J.-C Sparte adopte le faciès de toutes les cités grecques et participe à la colonisation ; elle a un artisanat de luxe ; une poésie lyrique. Au 6e siècle av. J.-C les choses changent, les artistes semblent trouver moins de clientèle et vont s'établir une nouvelle constitution politique qui est connu sous le nom de « **Grande Rhétra** », établie vers 700 av. J.-C. II s'agit d'un texte rédigé sous forme apocryphe dont l'ancienneté est certainement confirmée par le poète Thirté. Ce texte ordonne d'organiser différemment la population et les institutions. C'est probablement une nouvelle délimitation du pouvoir détenu par des organes institutionnels qui existaient déjà.

▪ Constitution politique

La constitution politique est connue sous le nom de **Grande Rhétra**. On a 3 institutions à Sparte :

- **L'assemblée**
- **Le conseil**
- **Les magistrats**

L'assemblée est constituée de l'ensemble des citoyens et est régulièrement convoquées à un endroit fixe. Elle est censée votée les lois, la guerre, conseiller les magistrats, etc. Elle n'a aucun droit de proposition (elle est *probouleumatique)*, d'initiative, de parole, de contestation. L'assemblée a le droit du débat et à la parole. L'assemblée de Sparte est muette contrairement à celle d'Athènes qui est bavarde. L'art oratoire est lié à la démocratie.

Le conseil prépare et soumet les propositions à l'assemblée. Le conseil est appelé *gérousie* (< γερων : le vieillard) qui comprend 30 membres (28 sont élus par l'assemblée et 2 membres ex-officio (roi de Spartes)). Les membres du conseil sont des citoyens de Spartes qui ont plus de 60 ans. Polybe prend pour modèle le modèle spartiate.

Les magistrats comprennent les rois (deux - dyarchie, influence du monde mycéniens supposée). On retrouve ce modèle à Rome (gémellité des consuls, Romulus-Rémus). Les rois sont reconnus par l'armée et par le droit de porphyrogènese (Porphyro - genesis : la pourpre et la naissance) qui signifie que le fils ainé succède à son père à partir du moment où le père accède au pouvoir. Il y a une charge symbolique, un roi est plus sacré quand il est roi qu'avant et donc s'il donne naissance à un fils, le fils récupère la sacralité de son père. Les deux rois sont accompagnés de 5 éphores (magistrats) qui a l'origine rappellent les 5 villages ayant formé Spartes. Ces magistrats sont élus par l'assemblée. Au début ils avaient probablement des

Downloaded by Joao Augusto Pereira Dos Reis (contactjoaoenp@gmail.com)

fonctions religieuses et puis peu à peu ils acquièrent des pouvoirs de plus en plus importants peut-être pour s'opposer au pouvoir du demos et ils sont amenés aussi à surveiller les rois. Ils sont amenés à gérer la cité. Ce qui est important dans la cité de Sparte c'est aussi la formation des citoyens ; parce que les jeunes Spartiates dès l'âge de 7 ans vont être pris en charge par la cité et vont être préparés à devenir des citoyens ; ils sont retirés de leur famille et éduqués par la cité.

▪ Structure sociale

La structure sociale et les statuts sont assez divers à Sparte. La constitution nous permet de comprendre la structure sociale. Les *Homoioi* sont les citoyens de Spartes, ils sont égaux et sont citoyens à partir de 30 ans ; ils mènent une vie très collective. Ils font partie d'un Sisitionne c'est-à-dire une compagnie qui prend ses repas ensemble ; à laquelle ils doivent contribuer sinon ils perdent leurs conditions de citoyens. Ils sont continuellement ensemble et l'élément familial est toujours minimisé dans cette éducation et dans cette structure sociale. C'est à eux que l'on donne un lopin de terre lors de la conquête de la Mécénie (découpe du territoire et morceaux à chaque Homoioi). Sur les lopins de terre confisqués par les Spartiates les habitants autochtones de Mécénie (*Hilotes*) sont réduits en esclaves de l'Etat. Ils cultivent la terre qui leur appartenait pour l'Etat et la cultive pour les Homoioi qui eux vont faire la guerre.

Les *Périèques* (< Peri Oikoi : tout autour de la maisonnée), Sparte constitue lors de son expansion des territoires tampons avec les autres cités mais ne réduit pas les habitants en esclavages. Les Périèques sont donc des conquis mais gardant leur liberté par rapport aux Hilotes. Sparte a résolu assez tôt à la fin du 5e siècle av. J.-C ; le problème de la transformation de la *polis* d'une structure idéale en une véritable communauté d'individus qui forme une entité politique et culturelle homogène et dont la structure familiale a été radicalement effacée au profit d'une culture civique très forte. Cette culture spartiate s'est fortement rigidifiée. Sparte ne connaîtra pas de tyrannie ; elle connaîtra des tensions sociales beaucoup moindre. Elle aura donc une certaine stabilité sociale rendue possible par la conquête de la Mécénie et la constitution d'une structure sociale qui impose un corps de citoyens-soldats très fort.

Chapitre 8: Le régime démocratique athénien

À Sparte l'assemblée applaudit mais ne débat pas. Le régime spartiate est un régime d'une certaine manière muet comme à Rome. Le régime démocratique athénien va constituer un exemple pour nos communauté occidentales car Athènes a constitué un modèle historiographique extrêmement dynamique à travers les siècles.

1. Clisthène et le régime isonomique

▪ Contexte historique

Le régime de Solon qui détient l'archontat au début du 6e siècle av. J.-C, a essayé de répondre comme dans beaucoup de situations en Grèce à une crise sociale. A Athènes durant le 7e siècle il y a une crise agraire qui pousse des petits propriétaires terriens à emprunter/se mettre en

This document is available on studocu
Downloaded by Joao Augusto Pereira Dos Reis (contactjoaoenp@gmail.com)

gage ; et ne pouvant rembourser vont devenir esclaves de leurs créanciers. La situation devient extrêmement difficile parce qu'il n'y a plus d'union au sein de la cité. Solon va essayer de réformer la cité athénienne en établissant 4 classes censitaires. Les habitants vont être classés dans la société athénienne en fonction de sa fortune.

Les 4 classes de censitaires :

- Les Pentacosiomédimnes : production d'au moins 500 mesures de blés

- Les Hippeis : ceux capable d'être dans la cavalerie

- Les Zeugites : petits propriétaires terriens

- Les Thètes : prolétaires comme à Rome

La société athénienne va fonctionner sur ces 4 classes censitaires. Solon va aussi libérer les dettes pour tenter de résoudre la situation. Il va aussi promulguer des lois et pas de n'importe quelle manière car il va les écrire. Les lois de Solon vont être conservées très longtemps jusqu'à l'époque classique ; sur l'agora et c'est un texte de référence au début du 4e siècle av. J.-C. On essaye de renforcer la cohésion de la communauté civique qui est en bute aux luttes sociales.

▪ Réforme territoriale

Mais ces mesures ne suffisent pas ; les tensions continuent entre différentes parties. Vers 561 av. J.-C, Pisistrate prend le pouvoir à Athènes à un moment où il y a des luttes intestines. Les habitants de la côte et de la plaine s'affrontent violemment permettant à Pisistrate d'arriver au pouvoir et l'exerçant comme tyran. Il va être chassé et puis revient au pouvoir en prenant pour épouse la fille d'un de ses anciens opposants et comme il n'a pas de descendance il va se froisser avec la famille aristocratique; être expulsé et partir pendant 10 ans pour essayer de faire fortune dans le Nord et ensuite revient en 546 av. J.-C pour prendre le pouvoir qu'il ne quittera plus jusqu'à sa mort en 528 av. J.-C et Pisistrate va agir comme tous les autres tyrans de la Grèce en essayant de se concilier la population la moins riche ; notamment en essayant de constituer un artisanat; en développant peut-être une politique de travaux. Lui succéderont ses 2 fils : Hippias et Hipparque. En 514 av. J.-C, Hipparque lors des grandes processions panathénées est assassiné et la politique d'Hippias va se durcir et il sera finalement chassé d'Athènes en 511 av. J.-C. Il sera chassé avec l'aide du roi de Sparte.

La famille aristocratique de Clisthène qui mène la résistance contre les tyrans va donc reprendre le pouvoir à Athènes. Reprenant le pouvoir, Clisthène doit absolument réaliser l'unité de la communauté civique. Clisthène va mener une série de réformes et instaure un régime isonomique ; c'est-à-dire un régime où chaque citoyen a les mêmes droits. Il y aura d'abord une réforme territoriale. Il va déterminer un certain nombre de dèmes (139 villages) qui ont tous à peu près le même nombre d'habitants ; et des entités auxquelles tous les citoyens athéniens s'inscrivent à l'âge adulte, à 18 ans. Il va considérer que ces dèmes sont le noyau de son organisation territoriale. C'est 139 dèmes sont répartis en 3 régions à Athènes :

- **Astu** : partie éloignée de la côte qui comprend le port

Downloaded by Joao Augusto Pereira Dos Reis (contactjoaoenp@gmail.com)

- **Mésogée** : plaine au centre de l'Attique
- **Paralie** : c'est-à-dire la côte

Les villages et les 3 régions vont former 30 trittyes (ensemble de dèmes de la même région). Clisthène va prendre une trittye de chaque région pour former une tribu, donc 10 tribus.

▪ Réforme institutionnelle

- **L'assemblée du peuple :**

Clisthène va réformer les institutions. L'assemblée du peuple existait déjà avant Clisthène. Elle va se réunir sur la colline de la Pnyx et va avoir son propre bâtiment pour ces réunions. L**'ecclésia** (assemblée du peuple à Athènes) se réunit sur la colline et les citoyens sont organisés en tribus. Cela va réunir au sein d'une même tribu des gens qui viennent des 3 région favorisant ainsi la synergie entre les habitants des 3 régions. Cette assemblée comme toutes les cités vote les lois et discute de bien d'autres choses.

- **Conseil des 500**

Clisthène va créer un conseil des 500 ; À raison de 50 conseillers par tribu. Ces conseillers sont tirés au sort dans les dèmes et parmi des volontaires âgés de plus 30 ans sans qu'on puisse faire partie de ce conseil plus de 2 fois durant sa vie. Ce conseil est chargé de préparer les lois et qui lui aussi va voir un bâtiment spécifique pour se réunir et qui va se trouver sur la nouvelle agora politique au pied de l'Acropole qui se met en place à la fin du 6e siècle av. J.-C à Athènes. Ce conseil étant difficile à gérer va fonctionner par 10^{e} ; 50 conseillers vont siéger par alternance durant une période déterminée (prytanie) qui est 1/10 de l'année civile à Athènes ; représentant 35/36 jours.

- **Magistrats**

Il y a **3 archontes** dans la cité d'Athènes auxquels on ajoute **6 épimélètes** et **1 secrétaire** du collège, Il y a donc ainsi **10 magistrats** qui exercent le pouvoir exécutif ; ils auront aussi à leurs côtés des stratèges qui sont les commandants de l'armée athénienne. Chaque stratège est issu d'une tribu. L'élection de ces archontes et stratèges se fait à l'assemblée.

- **Aréopage**

L'aéropage est un conseil constitué des anciens archontes une fois qu'ils sont sortis de charge. Son pouvoir est cependant diminué mais garde un certain prestige.

- **Ostracisme**

Est une institution mise en place par Clisthène et qui est un mécanisme institutionnel qui permet d'exiler pendant 10 ans une personnalité politique que l'assemblée des citoyens considère comme trop dangereuse pour un fonctionnement démocratique. Le but est d'empêcher le retour

This document is available on studocu

Downloaded by Joao Augusto Pereira Dos Reis (contactjoaoenp@gmail.com)

de la tyrannie. Par forme de vote on écrit sur un tesson le nom de la personne qu'on veut voir exilée par peur de la voir prendre le pouvoir.

2. Ephialtès-Périclès et le régime démocratique

▪ Contexte historique

En 490 av. J.-C, c'est-à-dire moins de 20 ans avant la réforme clisthénienne, Athènes va faire face à une à la 1ère guerre médique qui l'oppose à la perse du roi Darius. Athènes va sortir victorieuse de cette première guerre notamment par la bataille de Marathon qui est une bataille d'infanterie. C'est la bataille d'une nouvelle armée, l'armée des hoplites. Elle s'organise dorénavant en tribu regroupant des habitants des 3 grandes régions d'Attique. Elle est dirigée par les stratèges. Ce nouveau régime va sortir vainqueur ce qui va bien évidemment le renforcer. En en 480 av. J.-C, c'est la 2e guerre médique de nouveau la victoire d'Athènes notamment à la bataille navale cette fois-ci de Salamine. Ce ne sont plus des classes sociales relativement privilégiés qui peuvent se payer une panoplie d'hoplites mais ce sont des rameurs de la flotte maritime de la toute dernière classe censitaire solonienne qui apportent la victoire. Cette partie de la population athénienne gagnante dans la bataille contre la Perse, revendique toujours plus de droits et de contrôles dans l'exercice politique, selon le couple citoyen-soldat. L'aéropage n'a pas beaucoup de pouvoir mais a un certain prestige, rassemble les anciens archontes une fois sorti de charge. Son pouvoir étant limité va soutenir la politique conservatrice des grandes familles propriétaires fonciers relativement riches à la tête desquelles on va trouver Cimon (qui avait été ostracisé).

▪ Réformes

En 462 av. J.-C Cimon est appelé avec une partie de l'armée des hoplites athéniennes pour porter son aide aux Spartiates avec lesquels il y avait un accord d'entre-aide (l'alliance entre Sparte et Athènes). Sparte est aux prises avec les Messéniens car ce parti avait du mal à faire régner l'ordre en Messénie. Cimon va donc en Mécénie et durant son absence Ephialtes va faire passer un certain nombre de réformes. Ephialtes était le chef du parti démocratique qui voulait augmenter le contrôle du peuple sur le pouvoir des aristocrates. Il va faire voter une loi qui va priver l'aéropage d'une partie de ses prérogatives judiciaires qui vont être attribuées au conseil des 500 et au tribunal populaire des athéniens.

Les réformes d'Ephialtès sont :

- **Accès à l'archontat** : Jusque-là l'archontat a été réservé aux 2 premières classes ; à partir de 457 av. J.-C, on va l'ouvrir à la 3e classe censitaire solonienne
- **Docimasie** : Contrôle très rigoureux qui est effectué sur les magistrats par les assemblées
- **Misthophorie** : Rétribution des fonctions publiques ; un salaire donné à un citoyen athénien pour lui permettre d'exercer pleinement son devoir de citoyen
- **Accès à la citoyenneté (loi de 451/0)** : Jusque-là il fallait être fils de citoyen pour accéder à la citoyenneté. Mais à partir de cette loi il fallait non seulement être de pères citoyens mais également sa mère devait être athénienne, ce qui va exclure un bon nombre de personnes

Downloaded by Joao Augusto Pereira Dos Reis (contactjoaoenp@gmail.com)

- **Graphé para nomôn** : Disposition afin d'éviter de faire voter des lois tout azimut, et parfois contraires les unes aux autres

▪ Système judiciaire

- **l'Héliée :** L'assemblée du peuple peut se transformer en a tribunal : tribunal de l'Héliée
- **Clepsydre :** À Sparte le régime est muet, on ne débat peu ou pas du tout ; l'assemblée se contente d'acclamer les lois mais ce n'est pas du tout le cas à Athènes où on développe la rhétorique afin de défendre sa proposition de loi face aux citoyens

3. Théâtre et démocratie

▪ Origines

Le théâtre va entretenir une relation très particulière avec le pouvoir. On met en parallèle spectacle et politique. Le théâtre athénien a une origine qui est parfois disputée mais qui est liée à des fêtes cultuelles dans le cadre de la cité athénienne. Les tyrans ont réorganisé un certain nombre de grandes fêtes.

▪ Innovation littéraire

Il y a 4 types de concours :

- **Dithyrambe - comédie - drame satyrique :** Sont des fixations musicales et littéraires de manifestations cultuelles en l'honneur de Dionysos
- **Tragédie :** Elle naît dans le dernier tiers du 6e siècle av. J.-C et s'inspire de l'épopée. Elle remonte à l'habitude qu'avaient les Grecs de mettre en scène leurs mythes et leurs traditions. Dans la tragédie le véritable héros est transformé en être-humain, il y a un certain intérêt pour l'humanisme

▪ Fait social et politique

Il y a un certain nombre de fêtes religieuses de la collectivité. Le théâtre va avoir un rôle extrêmement important dans la formation et dans le maintien d'un esprit communautaire. Homère va être l'un des premiers à mettre en œuvre la poésie épique qui se faisait dans un cadre aristocratique ; familial. C'est la même chose pour l'iconographie de vases ; on va aller puiser dans ce fond de traditions de mythes pour l'iconographie de vases qu'on utilise lors de banquets par exemple.

Le théâtre se produit dans le cadre d'une culture collective et démocratique. La cité règle tout elle va organiser ces spectacles. Comme il s'agit de concours qui se déroulent dans le cadre de fêtes civiques ; la cité organise cela. À Athènes il n'y a pas vraiment de comptabilité générale ; il y a des caisses spécifiques, on finance des choses avec les caisses qui sont destinées à financer cette activité. Par exemple si on veut faire un spectacle, on lève un impôt qui est destiné à ce

This document is available on studocu

Downloaded by Joao Augusto Pereira Dos Reis (contactjoaoenp@gmail.com)

spectacle-là. L'archonte qui va être chargé d'organiser ces grandes fêtes, va être chargé de trouver un riche citoyen volontaire pour payer un impôt qui va être destiné à payer l'évènement.

L'acteur est toujours payé par la cité. Le but est d'éviter le lien trop strict entre quelqu'un qui finance un spectacle et l'acteur. Les grands auteurs de tragédies sont **Eschyle, Sophocle et Euripide**. L'impôt est volontaire ce qui permet de s'attirer une certaine notoriété surtout si la tragédie qu'on subsidie remporte le concours. C'est un mode de comportement relativement aristocratique fondé sur la concurrence. On privilégie donc les compétitions comme à l'époque archaïque. Le théâtre est très important dans la critique du pouvoir et plus particulièrement la comédie. Un certain nombre d'auteurs ne vont pas se priver de critiquer des hommes politiques. Le théâtre c'est aussi une manière de faire passer son opinion, son avis, des rumeurs …Il peut aussi être vu comme un réseau social ; il délivre un message qui compte pour l'exercice de la politique.

4. La société athénienne au 5ème s. av. J.-C

▪ Population

Vers 480 av. J.-C ; il y a 25.000/30.000 citoyens dans l'attique. Cependant il y a un peu près 120.000/150.000 habitants c'est-à-dire que tout le monde n'est pas citoyen de la cité tels que les femmes, les étrangers, les esclaves. Vers 360 av. J.-C, le nombre de citoyens va très peu augmenter alors que le nombre d'habitants lui a fortement évolué passant à 170.000/255.000 habitants. À Sparte, la situation était inverse ; le nombre de citoyens va fortement décroître (en 480 av. J.-C 4.000/5.000 citoyens pour 190.000/270.000 habitants contre en 360 av. J.-C – 2.500/3.000 citoyens pour 190.000/270.000 habitants).

▪ Groupes juridiques

De manière générale il y a différents groupes juridiques dans les différentes cités grecques.

Citoyens : On est citoyen par reconnaissance paternelle. Seuls les citoyens exercent le pouvoir, ont des terres et le revenu résultant de ces terres appartiennent uniquement aux citoyens. La préservation de la cité passe par la stricte conservation la citoyenneté. Les conditions d'accès à la citoyenneté sont limitées

Non-citoyens libres : Hommes libres qui n'ont pas les mêmes droits que les citoyens. Il s'agit d'étrangers dont le statut va suivre l'évolution de la société. Il y a des conventions qui permettent de reconnaître l'étrangers et de l'intégrer dans le monde profane. Cependant à Athènes il y a des étrangers (métèques) qui résident et paient une taxe qui leur permet de faire partir d'un groupe qui a un régime spécifique différent ; avec des peines différentes à celles appliquées aux citoyens. Ces métèques n'ont pas droit à une propriété immobilière mais uniquement à une propriété mobilière ; leur famille leurs mariages sont protégés par la loi.

Non-libres : Les esclaves n'ont aucun droit et peuvent être achetés et appartiennent à la cité

Downloaded by Joao Augusto Pereira Dos Reis (contactjoaoenp@gmail.com)

Femmes : Le statut peut varier fortement d'une cité à une autre ; les femmes vivent sous la dépendance de l'autorité d'un homme soit le père soit le mari, parfois un oncle ou un cousin. Elles ont un rôle des transmissions pour les biens et la citoyenneté

5. L'impérialisme athénien au 5e s. av. J.-C

L'impérialisme à Athènes et tous les grands travaux n'auraient pas pu s'opérer sans la richesse qui lui vient de sa ligue et de son rapport qu'Athènes va entretenir avec d'autres cités.

- Les guerres médiques

Les cités ioniennes sont dirigées depuis le milieu du 5e siècle (499 -494 av. J.-C) par des tyrans qui ont accédé au pouvoir par le roi de Perse dont ils dépendent par le truchement de satrapes c'est-à-dire des gouverneurs de province. Cette situation est tolérée du moins jusqu'à ce qu'une révolte éclate en 429 -409 4 av. J.-C par l'instigation d'Aristagoras, tyran de Milet par intérim au nom de son beaux-pères qui est retenu à la cour de Darius.
Aristagoras décide de renoncer à son pouvoir tyrannique et de proclamer l'isonomie des citoyens et va soutenir ce processus dans les autres cités d'Ionie. On va réunir la ligue ionienne et on demande l'aide des cités grecques du continent mais. Seuls deux cités vont se porter au secours des cités ioniennes. Une offensive grecque en 498 av. J.-C aboutie à l'incendie de la ville de Sardes, les Grecs sont battus près d'Ephese. Les Athéniens abandonnent la lutte et les Ioniens se retranchent dans leurs cités respectives et acceptant l'échec de la Ligue. En 409 4 av. J.-C les Perses réagissent très fort et Milet tombe. Darius va finalement conclure des traités avec les cités grecques assez favorables.

La réaction perse va s'étendre au-delà de l'Ionie. Mais les cités grecques représentent encore un obstacle à son empire et suite à ça la première guerre médique se prépare. Dans les cités grecque il y a une opposition entre 2 types de stratégie militaire. Jusqu'au 6e siècle av. J.-C ; la base de la puissance militaire des cités grecques était constituée par les hoplites dont le code de valeurs était défendu par les grandes familles aristocratiques. Face à cette armée de terre il y a une autre politique qui est peu à peu défendue ; celle d'une puissance maritime défendue sur une catégorie sociale plus pauvre que celle des hoplites ; celle des Thètes dernière catégorie défendue par Solon. Cette nouvelle tactique militaire va donner naissance à une plus grande répartition du pouvoir ce n'est plus celle d'isonomie mais bien celle du régime démocratique selon le principe du couple citoyen-soldat.

En 490 av. J.-C se déclenche la première guerre médique qui va se solder par une victoire d'Athènes obtenue sur base de la tactique hoplitique. Dans cette première guerre médique Sparte s'est abstenue d'aller au combat ; la victoire est due uniquement à la tactique de l'armée athénienne réformée par Clisthène.
Xerxès succède à Darius et reprend les programmes militaires contre la Grèce. À la réunion de la ligue de Corinthe, les cités grecques trouvent un accord pour confier le commandement général à Sparte et font appel à l'unité des Grecs. Le roi de Sparte Leonidas réunie une armée grecque qui résiste à l'avancée perse mais sans succès. Les Perses continuent leur avancée jusqu'en attique.

This document is available on studocu
Downloaded by Joao Augusto Pereira Dos Reis (contactjoaoenp@gmail.com)

La 2ème guerre médique : Les Perses vont finir par prendre Athènes et saccager l'acropole. Les athéniens décident de regrouper leurs forces alliées des cités grecques pour protéger le Péloponnèse. Athènes reste cependant une cité et en 480 av. J.-C a lieu la célèbre bataille de Salamine entraînant le départ du roi Xerxès. Les guerres médiques ont provoqué certaines conséquences à la mentalité athénienne ; notamment le saccage du temple d'Athéna sur l'acropole. Au lendemain de la 2ème guerre médique, les Athéniens construisent un rempart autour de la ville.

▪ La constitution de l'Empire athénien

- 481 av. J.-C : la ligue panhellénique

Au lendemain de la 2e guerre médique ; en 481 av. J.-C existait encore la Ligue panhellénique. Cette ligne va continuer à influencer les relations entre les cités grecques tant que la politique de Cimon à Athènes va prévaloir. Elle sera moins suivie à partir de 461 av. J.-C lorsque l'influence de Cimon est renversée et le pouvoir des Thètes s'accroît. En 478 av. J.-C les Perses sont définitivement bâtis et Athènes décide de former une alliance la « **Ligue de Délos** », exclusivement maritime, et c'est là qu'est conservé le trésor de la Ligue, payé par les grandes cités en fournissant une flotte ; alors que les petites cités donneraient en fonction de leurs moyens.

En 470 av. J.-C Athènes devient une cité clairement tournée vers la mer et Cimon va s'allier à cette orientation maritime et va s'opposer à Thémistocle qui sera finalement ostracisé. Pour Cimon l'ennemi c'est la Perse, alors que Thémistocle voit plutôt Sparte comme son ennemi. La politique de Cimon va prévaloir jusqu'en 461 av. J.-C qui continue à combattre la Perse. Les succès militaires de Cimon vont inquiéter quelque peu la ligne, créant quelques tensions entre les cités grecques. En 454 av. J.-C le trésor de Délos (temple d'Apollon) est transféré à Athènes (à l'Acropole) rendant l'appartenance de ce trésor quelque peu flou et marquant l'hégémonie d'Athènes sur les autres cités. Plus de 200 cités sont sous la domination d'Athènes.

6. L'organisation de l'Empire athénien

Tous les alliés versent un tribut à la Ligue. Le montant et la répartition du tribut sont fixés tous les 4 ans par un décret du peuple athénien et les cités doivent s'en acquitter. C'est un collège qui va être chargé de présenter les comptes à l'ecclésia d'Athènes. Athènes va intervenir dans l'administration des cités de la Ligue. Il n'y a pas eu un personnel administratif propre destiné à la gestion de l'empire mais les relations entre Athènes et les cités-sujets sont tendues.

Athènes va favoriser l'instauration de régimes démocratiques dans les autres cités. Elle va souvent envoyer des garnisons qui veillent à l'obéissance des cités et parfois même quelques archontes pour vérifier le recouvrement du tribut. On voit se développer des **clérouquies**, sorte de colonies dans les cités alliées composées de territoires qui appartiennent en propre à Athènes. L'ingérence la plus claire d'Athènes concerne sans doute la monnaie. On vote à Athènes un décret qui vise à l'unification des poids et mesures. Alors que jusque-là chaque cité avait ses propres habitudes, Athènes décide d'unifier toutes les poids et mesures dans l'ensemble des

Downloaded by Joao Augusto Pereira Dos Reis (contactjoaoenp@gmail.com)

cités. 2 principes moteurs de la cité grecque ; l'*éleuthéria*, **liberté pour chacune des cités de mener sa politique** ; l'*autonomia* ; c'est la **capacité de dicter ses propres règles et décider de son sort**. Ces 2 concepts fondamentaux des cités sont mis à mal par l'impérialisme athéniens. C'est la première fois qu'une cité prend l'ascendant sur les autres cités et qui réduit les principes fondamentaux d'existence des *poleis* grecques. Chaque cité reste une cité mais on voit qu'elle est affaiblie par sa capacité à rester une cité libre de sa politique.

7. Les guerres du Péloponnèse (431-404 av. J.-C)

▪ Démocratie et impérialisme

En 445 av. J.-C Athènes et Sparte signent une paix de 30 ans qui reconnaît les 2 grandes ligues du monde grec ; la Ligue du Péloponnèse dirigée par Sparte et la Ligue de Délos dirigée par Athènes. 50 ans après le traité de la ligue Panhellénique prend fin. Les 2 Ligues vont s'opposer. C'est par son impérialisme qu'Athènes a pu consolider son régime démocratique. C'est notamment grâce au trésor de la Ligue qu'Athènes a pu reconstruire son nouveau paysage urbain.

▪ La victoire de l'*autonomia*

Il y a une adéquation entre démocratie et impérialisme. Cette guerre du Péloponnèse qui va se solder par une victoire de Sparte sur Athènes ; est une victoire-modèle de l'*autonomia*. Sparte avait défendu ce modèle plus ancien et cela depuis le début de la guerre du Péloponnèse. Sparte va développer une propagande anti athéniennes qui invoque la question de l'autonomie et essaye de réduire la puissance de l'empire athénien. La guerre du Péloponnèse va entraîner une série de profondes mutations dans la cité athénienne et dans l'ensemble des cités grecques.

Si Athènes est capable de payer tous les citoyens venant assister aux assemblées c'est parce qu'elle exploite les autres cités de la ligue. Les cités voyant leur autonomie réduite vont se battre pour la récupérer et demande à la ligue du Péloponnèse de les défendre et développent un discours autour de la défense de l'autonomie.

▪ Développement du mercenariat

Le développement d'une masse de citoyens apatrides ; en raison de la crise dans les cités grecques à la fin du 5e siècle av. J.-C ; ne trouvant pas suffisamment d'emplois dans leur propre cité vont vendre leurs services de mercenaires à d'autres sites et principalement à la cité athénienne qui a besoin de renforts dans cette guerre du Péloponnèse. Par conséquent on va voir cette armée athénienne se constituer non plus sur le principe du couple citoyen-soldat mais aussi de mercenaires. Le pouvoir militaire va un petit peu s'autonomiser. Le pouvoir politique et militaire étaient fortement imbriqués ; mais peu à peu vont s'opposer des orateurs qui ont un pouvoir politique ; notamment Périclès qui va déclencher cette guerre du Péloponnèse. On voit que le pouvoir politique tire de plus en plus son origine de la rhétorique et moins de l'art de la guerre. Cette guerre du Péloponnèse va énormément toucher les territoires de culture grecque et aura une forte influence sur le principe du citoyen-soldat.

This document is available on studocu

Downloaded by Joao Augusto Pereira Dos Reis (contactjoaoenp@gmail.com)

La guerre est à l'échelle de toute la méditerranée. On a besoin de soldat au-delà du nombre de citoyen et les armées intègrent des mercenaires. Les citoyens des cités avaient un entrainement militaire et quand ils avaient des problèmes sociaux, ils risquaient de ne plus être citoyens et donc décidaient de s'engager pour d'autre cités. Les mercenaires sont donc des soldats engagés dans une armée dont ils n'ont pas la citoyenneté. On a une césure entre le couple citoyen-soldat.

▪ Mutations sociales

Une importante mutation sociale va avoir lieu durant la guerre du Péloponnèse à Athènes. Il y aura un important exode rural. Les Spartiates vont ravager les terres des Athéniens. Les oppositions sociales vont être de plus en plus marquées surtout en ville. Progressivement survient une 2e rupture ; après cette guerre les petits propriétaires terriens (majorités des citoyens) vont vendre leurs terres à de grands propriétaires terriens et se rendre en ville.

La sociologie athénienne qui jusque-là était constitué de propriétaires terriens (petits-moyens-grands) va devenir une société où il y a de grands propriétaires terriens. Auparavant, la ville et la campagne sont égales tandis qu'à la fin du Ve siècle, la ville est essentiellement constituée de pauvres et la campagne de riches. A la fin du 5e siècle, commence une dualité entre villes et campagne.

▪ Mutations politiques

Il y aura également des mutations politiques. La richesse tirée de l'artisanat va constituer une source pour le pouvoir. C'est toujours une aristocratie qui est au pouvoir mais émerge une autre classe la bourgeoisie qui remonte à plusieurs générations. Il ne faut plus obligatoirement remporter de grands succès guerriers mais le fait de posséder amène au pouvoir politique.

▪ Mutations culturelles

D'une part, il y a le théâtre qui suit toute cette évolution des cités grecques et les dernières pièces (pièce d'Euripide) se déroulent durant la fin des guerres du Péloponnèse ; dans ses pièces Euripide critique le comportement d'Athènes où il y a des morts un peu partout. Il va critiquer aussi la réduction en esclavage d'un certain nombre de populations. Ce théâtre qui joue le rôle des médias exerce son pouvoir de critique. La population critique Athènes qui se rend en Sicile, les citoyens ne comprennent plus le sens de cette guerre. Ils critiquent les démocrates et veulent se libérer de l'impérialisme.

Ce qui change beaucoup aussi c'est le développement de la rhétorique. Le pouvoir est à ceux qui parlent bien. On voit alors apparaître une classe de sophistes qui sont des philosophes qui réfléchissent sur la situation du monde et remettent en cause parfois les dieux. Ces sophistes sont surtout et avant tout des professeurs de rhétorique. Ils enseignaient l'art de convaincre par la dialectique. Comme nous l'avons vu il y a eu un changement dans le couple citoyen-soldat qui à la base avait le pouvoir mais ce n'est plus le cas ; ce sont maintenant les orateurs c'est-à-

Downloaded by Joao Augusto Pereira Dos Reis (contactjoaoenp@gmail.com)

dire des sophistes qui sont capables de défendre leurs idées et donc de convaincre et accèdent au pouvoir par la rhétorique.

Ces sophistes vont aussi remettre en cause la notion de cité ; ils vont avoir un rôle dans l'évolution du citoyen. Le rôle du *sophiste* est d'apprendre à convaincre quel que soit le but. Il va parfois privilégier l'intérêt personnel à l'intérêt commun poussant au développement un sentiment d'individualisme dans la population athénienne. Il invente l'art de la dialectique et donc met un écueil dans le sentiment de collectivité. C'est à partir de là que naît la crise du 4e siècle.

La guerre du Péloponnèse s'achève par une défaite d'Athènes face à Sparte et instaure le régime des Trente (30 Tyrans) (404-403 av. J.-C) par Sparte. C'est la fin de la démocratie athénienne (qui va reprendre plus tard). Le régime des Trente met fin au régime démocratique ; on critique la démocratie fondée par l'impérialisme. Donc à la fin de la guerre on arrive à un refus de la démocratie et on instaure un régime oligarchique.

8. La société athénienne au 4^{e} s. av. J.-C

▪ La seconde confédération athénienne (377 av. J.-C)

Lors de la bataille de Coronée, en 394 av. J.-C, les Athéniens reprennent doucement le dessus sur les Spartiates. Ils reconstruisent les remparts, reprennent les grands murs et recrée leurs flottes. Cette flotte va être sous le commandement d'un grand stratège Conon.

En 337 av. J.-C, Athènes crée la deuxième confédération athénienne (reconstruction de Délos). Le but de cette alliance est de forcer Sparte à laisser les Grecs vivre en liberté ; c'est-à-dire à l'*autonomia*. Athènes va éviter de réitérer les erreurs qu'elle a commises lors de la 1ère Ligue de Délos.

Texte qui fonde la deuxième confédération athénienne :

… si quelqu'un des Hellènes ou des Barbares habitant du continent ou insulaire, mais non soumis au Roi, veut être l'allié des Athéniens et des alliés, qu'il puisse l'être, tout en étant libre et autonome, et régi par la constitution qu'il voudra, sans recevoir de garnison, sans être soumis à un gouvernement, sans payer de tribut, aux mêmes conditions que les gens de Chios, les Thébains et les autres alliés… »

▪ Les autres hégémonies

Athènes n'est pas la seule hégémonie se développant, il y a notamment une ligue en **Béotie** (1er ligue béotienne 447-386 av. J.-C). Il y a **Sparte** mais il y a surtout Thèbes qui dans le deuxième quart du 5e siècle av. J.-C va devenir une des plus grandes puissances du monde grec. C'est essentiellement Thèbes qui s'oppose aux Spartiates, notamment en 371 av. J.-C lors de la bataille de Leuctres (Béotie). À la suite de cette bataille, elle scinde le royaume spartiate en deux et crée le royaume de Mécène. Les **Arcadiens** vont aussi se réunir en une confédération

This document is available on studocu

Downloaded by Joao Augusto Pereira Dos Reis (contactjoaoenp@gmail.com)

calquée sur le modèle béotien qui a pour capitale Mégalopolis mais refusent l'alliance que Thèbes leur proposait, menant à une expédition béotienne contre eux.

▪ Vers une culture de l'individu

Dans ce 4e siècle on voit une évolution vers une culture de l'individu qui se marque par différents éléments. Elle trouve ses origines dans le contexte de la seconde guerre du Péloponnèse.

La religion de salut et le culte d'Asklépios

La guerre du Péloponnèse a été une période très difficile avec une grande épidémie en 430/29 av. J.-C. Les citoyens ont besoin d'espoir, d'une religion de salut ; avec une sensibilité religieuse fondée sur la relation individuelle. Le culte d'Asklépios, se développe à Athènes au milieu du 5e siècle av. J.-C. Il remplace quelque peu le grand culte d'Apollon qui gérait la bonne santé. On a besoin d'une divinité plus particulière avec laquelle on entretient une relation beaucoup plus individuelle.

L'éloquence

Elle est la suite directe des sophistes, éléments essentiels de la culture grecque. On s'adresse ici davantage à la sensibilité de l'individu, on essaye de convaincre sans essayer d'affirmer son pouvoir par sa famille ou par ses exploits guerriers.

Académie de Platon (387 av. J.-C)
Le 4^{e} siècle av. J.-C est un moment où foisonnent les arts et la littérature bien sûr mais aussi la philosophie. Se développe alors l'académie de Platon ; une université où on suit des cours mais où on échange et on développe à la fois les centre de recherche et d'enseignements.

Lycée d'Aristote (335 ac)

Dans les écoles de philosophie, on voit apparaître non seulement un professeur mais également des disciples qui réfléchissent tous ; pas seulement à la cité mais aussi à l'homme et à sa nature. On est dans tous les domaines (politique, biologie, philosophe, etc).

L'évergétisme

L'évergétisme c'est le fait d'offrir des bienfaits à la cité pour se faire valoir. Comme le défend Aristote la richesse est bien pour autant qu'elle puisse servir à la collectivité. On voit que c'est toujours ce lien naissant entre individualisme et sens de collectivité. Au 4e siècle av. J.-C, on s'oppose aux sophistes ; on va plutôt prôner la vertu, les lois et la recherche d'une meilleure constitution face à l'individualisme. C'est un moment de fin de la cohésion entre les citoyens. Désormais la place de l'individu est fondamentale.

Downloaded by Joao Augusto Pereira Dos Reis (contactjoaoenp@gmail.com)

Chapitre 9: La société hellénistique

Cette nouvelle période hellénistique est caractérisée par l'apparition de rois dans différents royaumes.

1. Chronologie et géographie

▪ La politique de Philippe II de Macédoine

- **338 av. J.-C : bataille de Chéronée**

La période hellénistique est le 2e grand moment de cette expansion de la culture grecque. Le premier moment étant la colonisation archaïque, ce mouvement de migration se produit un peu partout en Méditerranée sur la côte Ouest et Nord-est du bassin égéen. Durant la période hellénistique l'expansion géographique grecque se produit cette fois-ci vers le sud et l'Est. À partir de 359 av. J.-C, Philippe II roi de Macédoine va réaliser l'unité de son royaume et va établir peu à peu son pouvoir sur l'ensemble des territoires voisin ; La Trace et la Thessalie.

Après s'être insinué dans les affaires de la Grèce centrale Philippe II remporte une victoire décisive en 338 av. J.-C en Chéronée (en Béotie) contre les 2 grandes ligues de la Grèce : la 2e Ligue dirigée par Athènes et la Ligue béotienne dirigée par Thèbes ; qui avait réussi à vaincre Sparte. Cette bataille de Chéronée offre à Philippe II de Macédoine la maîtrise des principales cités grecques qui vont désormais être réunies sous une nouvelle ligue : La Ligue de Corinthe (dont l'ennemi reste toujours la Perse). Le chef de cette Ligue de Corinthe est donc Philippe II de Macédoine. Cette conquête lui permet d'avoir un débouché sur l'est.

- **336 av. J.-C : mort de Philippe II**

▪ Les conquêtes d'Alexandre Le Grand

Après la mort de Philippe II lui succède son fils Alexandre qui est en 336 est acclamé par l'armée à 20 ans. A l'accession d'Alexandre au pouvoir, l'empire Macédoniens est encore fortement agité. Dès 336 av. J.-C, Alexandre monte tout d'abord une expédition qui va d'abord lui assurer la succession de son père comme archonte de Thessalie. Il devient aussi associé de Delphes mais surtout il devient chef de la Ligue de Corinthe. De 334 à 323 av. J.-C, Alexandre Le Grand va conquérir l'ensemble du royaume perse. Il réalisé ainsi le projet de son père et même au-delà. Le territoire conquis par Alexandre est très étendu.

Cet empire qui va jusqu'à l'Indus est d'abord et surtout centré sur l'Iran ; cœur du royaume perse. En seulement 10 ans Alexandre conquière un territoire immense ; il s'empare des anciennes capitales du royaume de perse comme la Babylone. Il se dirige vers le sud jusqu'en Égypte et très vite il s'empare de Babylone qui est une grande capitale de l'empire perse. Très vite Alexandre reprend la position du roi de Perse. De Babylone, il va poursuivre jusqu'à Suze une autre grande capitale. À Suze Alexandre va vouloir se concilier les élites locales et là il va mettre une sorte d'union systématique entre Grecs et non Grecs. Il va lui-même donner

This document is available on studocu

Downloaded by Joao Augusto Pereira Dos Reis (contactjoaoenp@gmail.com)

l'exemple en épousant Roxane une fille d'un roi sogdien ; et par la suite la fille de Darius lui-même. Il va forcer 90 chefs macédoniens à apprendre pour femme les filles les plus nobles parmi les perses. Alexandre mène une véritable politique d'assimilation de la population macédonienne avec les élites du royaume de perse. Après 10 ans de conquêtes l'armée d'Alexandre se replie à Babylone et c'est là que le 10 juin 323 av. J.-C qu'il meure.

On définit la période hellénistique de 323 av. J.-C ; de la mort d'Alexandre ; à 31 av. J.-C moment de la bataille d'Actium.

▪ Les Diadoques

En 323 à sa mort, Alexandre n'a pas d'héritier. Son entourage va se disputer et les diadoques (Successeur d'Alexandre) vont essayer de maintenir un empire unifié mais ils vont très vite se battre pour se partager l'empire. À partir de 311 avec l'assassinat d'Alexandre 4, le fils d'Alexandre le grand qu'il n'a pas connu, assassiné par Cassandre, un satrape de Rome ; il va y avoir 5 chefs qui vont se retrouvent sur un pied d'égalité et se battre les uns contre les autres dans l'empire d'Alexandre.

5 diadoques et leur territoire :

Cassandre : satrape de Rome (satrape = gouverneur)
Lysimaque : qui règne à Trace
Antigone Le Borgne : a des territoires centrés sur la Syrie
Séleucos : contrôle toute la partie orientale (Iran)
Ptolémée : est à la tête de l'Égypte

Les successeurs d'Alexandre vont prendre le titre de roi. Ces royaumes gérés par les diadoques vont à la fin du 4e siècle fortement évoluer. Certains élargissent leur territoire d'autres en perdent. De ces 5 royaumes il en reste 4. Tous les successeurs d'Alexandre établissent des dynasties, Ptolémée fonde les Lagide, Séleucos fonde les Séleucide, Lysimaque disparait et Cassandre englobant les terres de Lysimaques fonde la dynastie des Antigonide (Cassandre + Lysimaque + Antigone le Borgne). En Asie mineure, Attal Ier fonde la dynastie des Attalides qui a son siège à Pergame.

2. Le pouvoir Royal

▪ Schémas historiographiques

Le pouvoir royal qui apparaît dans l'histoire grecque à l'époque hellénistique, est finalement confronté à la même difficulté que pour les cités grecques qui sont très différentes par leur taille et la nature de leur gouvernement ; c'est-à-dire qu'il est assez difficile d'établir un portrait de roi. Il y a une multitude de dynasties, il n'y a pas une royauté grecque à l'époque hellénistique. Cependant tout comme pour les cités, il y a des constantes entre ces différents rois hellénistiques, basées notamment sur la légende d'Alexandre Le Grand. Au 4e siècle av. J.-C des philosophes comme Aristote et Platon réfléchissent sur la nature de la cité ; c'est-à-dire le rapport entre les citoyens et la collectivité. Ce type idéal

Downloaded by Joao Augusto Pereira Dos Reis (contactjoaoenp@gmail.com)

décrit par les philosophes est issu de l'idéal du citoyen de la cité classique et de l'idéal des modèles orientaux. Dans l'historiographie il y a 2 grandes tendances pour les présenter.

Schéma hagiographique *:* plutôt miraculeuse

C'est une manière de présenter les choses de manières miraculeuses. Le roi est présenté comme ayant une fonction magique, il a soit été sauvé durant l'enfance ou eu un comportement exceptionnel dans la mythologie (ex. Oedipe : répond au sphinx - Ulysse : bande l'arc - Pyrrhus : guérit par un miracle).

Schéma rationnel *:* plutôt rationnel

Dans les sources, surtout à partir de la fin de l'époque classique, le type royal relève du savoir et de la capacité à prévoir : Aristote dans la politique dit "l'être qui par son intelligence est capable de prévoir est chef par sa nature". Le roi est roi par sa connaissance et par sa capacité à prévoir.

▪ Nature et signes de la royauté

La nature et les signes de la royauté sont particulièrement bien mis en évidence dans un texte de Polybe (milieu du 2e siècle av. J.-C) qui raconte l'histoire du royaume de Pergame, il fait l'éloge funèbre d'Attale I, roi qui fonde le royaume des Attalides.

Polybe XVIII 41, 3: éloge funèbre d'Attale Ier

> *«Attale n'avait pour accéder à la royauté d'autre viatique que la richesse. Celle-ci, maniée avec intelligence et audace, est un puissant secours dans toute entreprise, mais, sans ces qualités, elle engendre généralement le malheur et, pour tout dire, la ruine complète. Elle provoque jalousies et complots et elle a tendance à corrompre le corps et l'âme. Car bien peu nombreuses sont les âmes capables de résister à la puissance de la richesse. Aussi faut-il admirer la grandeur d'âme d'Attale qui ne se servit de ses biens que pour acquérir la royauté, ce qui est la suprême et la plus belle ambition qui se puisse imaginer. Mais ce n'est pas seulement en comblant ses amis de bienfaits et de largesses qu'il commença à réaliser son dessein, mais par ses exploits guerriers. Car il vainquit les Galates[1], qui étaient alors le peuple le plus redoutable et le plus belliqueux de l'Asie[2]. Ce fut le fondement de son ascension : il se donne à cette occasion le titre de roi. Il assuma cette fonction pendant 44 ans sur les 72 qu'il vécut. Il mena avec sa femme et ses enfants une vie à la fois pleine de réserve et très digne. Il fut toujours fidèle à ses amis et à ses alliés et il mourut pour la plus belle des causes, en luttant pour la liberté des Grecs."*

Deux signes de la royauté : la **richesse** et les **exploits guerriers**

This document is available on studocu

Downloaded by Joao Augusto Pereira Dos Reis (contactjoaoenp@gmail.com)

La richesse est un élément important pour la royauté car elle permet de faire des dons (comme à l'époque archaïque où les aristocrates faisaient des dons et contre-dons).

Les exploits guerriers sont un élément important pour la royauté. Il faut remporter la victoire car elle fonde la royauté, (Galates= gaulois, leurs ancêtres). Le roi doit avoir remporté une victoire, avoir eu des exploits guerriers pour mériter son titre, c'est le signe de la protection divine.

▪ Le roi et la guerre

La victoire est donc un signe de la protection divine donc la dignité du roi. Ce n'est pas un hasard que le symbole de la royauté soit le diadème ou la couronne qui sont des symboles des vainqueurs sportifs et militaires. Par emprunt, la couronne devient un symbole de royauté. Cette qualification par la victoire doit être reconnue par l'armée *(ça vient d'une ancienne pratique macédonienne où le roi doit respecter une règle qui explique que son pouvoir est contractuel, il n'est pas absolu. Il relève d'un contrat passé entre lui et son peuple. L'assemblée des citoyens qui est l'armée va devoir confirmer l'investiture d'un nouveau roi)*. Il faut être acclamé par l'armée pour devenir roi. Pour la royauté l'hérédité est normale mais elle n'est pas obligatoire.

En fonction de l'évolution, cette armée ne sera plus une armée de citoyens mais une armée aussi très largement de mercenaires pour qui la victoire est fondamentale car elle est pour eux un gagne-pain. Les mercenaires vivent de la victoire donc ils donnent plus ou moins leur confiance au roi. Si un roi qui mène les armées et n'est pas compétente pour leur apporter la victoire, est considéré comme un mauvais roi.

Dans une guerre c'est le **territoire qui est centrale**. Non pas que le territoire serait une condition sine qua none de la royauté. C'est comme pour les cités grecques, il existe quelques cas de rois qui existent sans territoire (perdu puis repris), mais un roi sans territoire ne reste pas roi longtemps, donc le territoire est important mais n'est pas obligatoire. Le territoire est la preuve des territoires conquis, donc des victoires aussi. Idéologiquement, un roi qui n'est plus en guerre est un roi en voie de perdre sa royauté. Le territoire est donc l'enjeu principal des guerres. On ne peut pas imaginer une période de paix, d'où les guerres pendant toute la période hellénistique. Les guerres sont sources de prestige et de richesse, donc on retombe sur la condition de royauté. Ce territoire va donc fonctionner pour les rois comme un territoire privé. On va pouvoir le léguer par héritage et même par testament. Le territoire est donc un enjeu considérable, il fonctionne comme un bien privé, il appartient au roi. C'est ce qui permet d'explique qu'en 133 ap. J.-C Attale III, roi de Pergame, va léguer son territoire à l'état romain. Il le peut puisqu'il lui appartient (alors que le territoire des cités était un bien commun). La guerre vise d'une certaine manière à arracher des villes à des concurrents.

Tout le jeu des rois va être de s'emparer d'un maximum de territoire ou d'en préserver un maximum. Comme en Orient, ce territoire est essentiellement composé de villes. Il y a des successions de prises de villes répétées, tout cela sous le thème de liberté des Grecs. Quand un roi prend une ville à l'ennemi, il opère la restauration, change les règles et revient au régime politique précédant. A chaque fois, on trouve ce changement de régime politique avec cette idée que le passé est toujours mieux que le présent.

Downloaded by Joao Augusto Pereira Dos Reis (contactjoaoenp@gmail.com)

▪ Le roi et les dons

À chaque fois qu'un roi prend une ville ; il la libère et libérer une ville, c'est revenir à ce qui était auparavant. Cette libération est aussi synonyme de prospérité. Une 2e fonction du roi c'est le rapport qu'il va entretenir avec les cités grecques notamment à travers les dons. Cette fonction du roi qu'on peut qualifier de fonctions nourricières vise à assurer la fécondité ; la prospérité ; l'alimentation et c'est quelque chose qu'on connaît déjà à l'époque d'Homer. Le roi est donc responsable de la prospérité de son peuple mais c'est aussi quelque chose qu'on trouve dans la tradition orientale.

Nous avons là la preuve que ces rois hellénistiques sont à la convergence à la fois d'une tradition grecque ; qui remonte assez loin ; et d'usages orientaux. Les rois font des dons en blé ; parfois en argent pour reconstruire par exemple des ponts. Comme les rois de Pergame qui vont parfois faire des dons au sanctuaire de Delphes ou à la cité d'Athènes pour construire des portiques ou des théâtres dans le but de promouvoir l'aspect culturel et éducatif. Ces dons vont aussi être imités par des rois barbares ou des personnes privées qui vont opérer également par dons aux cités. Souvent ces dons vont être obtenues par l'entremise d'un citoyen assez influent à la cour du roi. Retenons que ces dons impliquent une très lourde immobilisation des biens qui circule assez peu sauf par le billet de pillages ; c'est-à-dire par la guerre. Ces dons ont donc pour but la gloire qui apporte une immortalité de la mémoire. Ces dons appellent des contre-dons ; lorsqu'on fait des dons à une cité par exemple on attend d'elle qu'elle se soumette. D'ailleurs Polybe nous raconte que la cité achéenne refusait les dons du roi précisément pour ne rien lui devoir.

Un 3e objectif de ces dons c'est ce qu'on appelle une *réal politique* dont l'objectif est d'éviter qu'une cité soit trop faible et qu'elle soit une proie facile pour l'adversaire. La richesse ; et le don en est son expression ; et les dons sont clairement un élément du pouvoir.

▪ Le roi et la justice

Quel rapport entretient le roi avec la justice ? Le roi doit être juste tout d'abord parce qu'il suit un modèle divin. L'indulgence est donc la manière des Dieux.

Polybe disait : « *nous ne frapperons pas tout ensemble innocents et coupables ; nous nous efforcerons plutôt de sauver et d'épargner avec les innocences ceux que nous jugerons coupables* »

Il y a une volonté d'associer *justice* et *royauté*. Une justice qui est aussi une justesse de jugement ; ça veut dire que le sens du juste vient de l'amour de la vérité. Ce concept est très important car il fait intervenir la notion de savoir. L'amour de la vérité implique un savoir et c'est sur ce savoir que le roi va fonder son pouvoir. Ce savoir vient de l'éducation bien sûr mais également des conseils. La justice se base sur un savoir développé d'une part par l'éducation et par les milieux de cours d'autres part.

This document is available on studocu

Downloaded by Joao Augusto Pereira Dos Reis (contactjoaoenp@gmail.com)

Ces rois hellénistiques vont s'entourer d'un milieu de cour composée de philosophes, médecins, stratèges, d'historien… C'est-à-dire des fonctions indispensables au développement du savoir. C'est la nature du pouvoir royal qui impose cet entourage. Par ailleurs le roi est une source de droit. C'est une tradition orientale notamment en Égypte ; mais c'est aussi une tradition grecque. Isocrate disait déjà au 4e siècle av. J.-C que « *la volonté du roi fait loin* », donc le roi est lui-même loi. La législation (édicter des lois) comme la juridiction (appliquer les lois) sont des bienfaits royaux ; des bienfaits que le roi apporte.

Il y a également des situations que le roi doit résoudre résultant de la pluralité des droits car il n'y a pas eu d'homogénéisation des territoires conquis. Alexandre Legrand par exemple qui a conquis beaucoup de territoires n'a jamais changé les lois des territoires conquis. Chaque partie de ces grands territoires va conserver sa législation propre et il va y avoir une étanchéité des droits. Lors de la conquête d'Alexandre en Égypte ; on voit clairement que les égyptiens vont être régis par un droit Egyptien et les Grecs par un droit grec. Parfois des antagonismes surviennent et à cette fin il faut de temps à autre recourir à un niveau supérieur qu'est le roi qui est législateur et pouvoir exécutif à la fois.

- Le roi et les dieux

Retenons que sacralité n'égale pas divinité. Il y a plusieurs choses comme les liens d'hospitalité qui sont sacrés mais ne sont pas divins. Longtemps nous avons cru que le culte du roi provenait uniquement de traditions orientales et aujourd'hui nous savons qu'il provient également de cultes grecs plus anciens. Il y a par exemple les cultes de fondateurs ; comme le culte du fondateur de Mécénie qui va bénéficier au 4e siècle av. J.-C d'un culte de fondateur. Il n'est pas un dieu mais fait l'objet d'un culte. Très longtemps on va faire des cultes aux vainqueurs.

Pour Alexandre le Grand, il y a toute une série d'ambiguïtés, notamment l'épisode de 327 appelé *laz Proskynèse de Bactres* (il oblige tous ses officiers à se prosterner devant lui) ce qui va faire penser qu'il se prend pour un dieu alors que dans le monde oriental, on se prosterne devant le roi. Vraisemblablement, l'attention d'Alexandre était de se faire reconnaître comme roi à la mode perse mais pour les Grecs c'était évidemment comme s'il se prenait pour un Dieu ; d'autant plus que lorsqu'il rentre en Égypte ; il prend le titre de pharaon *fils de Dieu*. On voit qu'il y a de plus en plus dès la fin du 4e siècle av. J.-C des cultes aux diadoques notamment. Il y a tout un appareil de cultes rendus au roi mais de là à penser qu'ils se prenaient pour des dieux c'est totalement faux.

Il y a par ailleurs une volonté de la part des rois d'entretenir une certaine ambiguïté parce que les rois vont utiliser des épithètes, qualificatifs pour leur propre personne. Ils vont choisir des qualificatifs par exemple comme « *sauveur* » souvent utilisé pour les dieux. On entretient cette ambiguïté par exemple en plaçant la statue d'un roi à côté de celle d'un dieu. Si des rois reçoivent des épithètes divines ; l'inverse est vrai également. Des dieux reçoivent des épithètes royales comme Zeus « *Eumenês* ». On voit clairement qu'il y a une forme de confusion entretenue qui va se renforcer par le culte dynastique. On va voir des enfants également mettre en place des cultes pour leurs parents.

3. L'économie royale

Downloaded by Joao Augusto Pereira Dos Reis (contactjoaoenp@gmail.com)

▪ La richesse des rois

L'économie royale est fondamentalement liée à la victoire indispensable à l'accession du pouvoir royal. Mais cette économie détermine aussi les richesses du roi. La victoire entraine des tribus et donc des impôts qui seront infligées aux vaincus ; elle permet d'accroître la richesse royale. Si on ajoute à cela les impôts sur les personnes et les biens, les taxes sur les métiers, sur le bétail les esclaves, les douanes, les octrois ; si on ajoute les revenus des mines ; les cadeaux extraordinaires … tout cela finit par constituer des richesses importantes qui ont d'ailleurs fortement impressionné les romains.

On sait par une série de sources que le revenu annuel en argent des rois peut s'évaluer entre 10 000 et 15 000 talents. Si on fait le rapport avec ce que peuvent gagner, en Egypte, un ouvrier qui travaille dans les champs 2 oboles par jour. Il y a dans une drachme : 6 oboles et il faut 6 000 drachmes pour obtenir un talent. La richesse des rois est donc estimée à 500 000-750 000 x la richesse d'un ouvrier.

La partie que le roi récolte en nature, est de 6 millions d'artabes (ration mensuelle pour un homme qui est de 30 à 40 litres de blé sur base d'environ 1kg de pain par jour), il peut nourrir 500 000 personnes. On évalue la population égyptienne à 7 millions d'habitants à l'époque hellénistique (Diodore) avec la population active de 3 millions de personnes. On a environ un quart à un sixième du travail national pour le roi. On a un rapport de 60 000 talents par an. Ce système de calcul nous montre que la richesse d'un roi est d'un quart/d'un sixième par an pour le roi. Nous savons par Xénophon que l'ensemble des richesses des Athéniens s'élevaient à 6 mille talents ce qui est le même rapport c'est juste l'échelle qui change.

▪ Le butin

Le butin est une bonne partie de la richesse des rois. Aristote disait d'ailleurs que les guerres étaient une des principales pratiques économiques d'acquisition. Ce butin c'est la saisie du trésor de campagne des généraux et des rois ; c'est le pillage des villes ; des sanctuaires ; c'est la mise aussi sur un palais royal. Quand Ptolémée III s'empare de Séleucie sur l'Oronte, il s'empare de 1500 talents d'argent. Ce butin constituait +- 10/% de son revenu annuel en argent. C'est aussi tout ce qui résulte du pillage des villes et des temples, ainsi que des palais royaux. C'est une source importante de transferts de capitaux. Quand les villes sont prises, elles perdent à chaque fois leur réserve ce qui crée des crises économiques tuant des villes.

▪ La thésaurisation

La thésaurisation est une caractéristique très forte de cette époque hellénistique. On la retrouve depuis les temps homériques et c'était aussi une constante des rois d'Orient. Elle va donner lieu à une démonstration permanente de richesses. Antiochos IV, lors des jeux de Daphné, va en 666 av. J.-C étaler toute sa richesse pour répondre aux jeux que le général romain Paul-Émile avait donné en Macédoine après son triomphe sur Persée. C'est une manière pour Antiochos IV de lancer un défi ou un avertissement à Paul-Émile pour lui montrer qu'il peut tenir l'effort de guerre.

This document is available on studocu

Downloaded by Joao Augusto Pereira Dos Reis (contactjoaoenp@gmail.com)

▪ L'exploitation de la terre Royal

Prenons l'exemple de l'Égypte où la monnaie est aux mains des Grecs. Le système monétaire est utilisé par tous les Grecs d'Egypte tandis que les égyptiens sont restés dans une économie non monétaire ; par conséquent il faut opérer la conversion entre l'économie non-monétaire et l'économie monétaire. C'est la raison pour laquelle les rois vont pour exploiter la terre royale s'appuyer sur 2 systèmes :

- **la ferme de l'impôt :** Il faut convertir en argent les taxes de la population égyptienne qui va les payer en nature. On va proposer à des personnes déjà riches de collecter l'impôt en nature et d'en donner le produit en argent au roi. Cette ferme de l'impôt va nécessiter différentes protections. Il va falloir établir des contrôles ; prohiber les fabrications clandestines ; définir strictement les produits manufacturés mais également mettre en place tout un programme de production. Il faut que le roi puisse à peu près évaluer le revenu des impôts qui fait peser sur la population pour déterminer le montant de la ferme ; c'est-à-dire le montant d'argent qu'il va devoir exiger de celui qui ensuite collectera les impôts en nature. Il y a alors toute une bureaucratie qui va se mettre en place qui est différente de la bureaucratie orientale.

- **La banque :** elle existe en Grèce depuis le 5e siècle av. J.-C ; c'est fortement organisée et spécialisée au 4^{e} av. J.-C. les banques sont *affirmées* (on donne un monopole à un individu pour pratiquer cette activité ; à savoir un monopole de l'achat de la vente de la monnaie). Les banques vont être de véritables caisses royales. C'est à la banque qu'on va déposer le montant à évaluer des produits des impôts mais aussi les redevances pour le roi. Les banques sont aussi des titres de dépôt de créances que les fermiers vont bien évidemment donner en garantie de leur gestion fermière. Elles reçoivent également les dépôts de particuliers. Avec tout cet argent les banques ont opéré des prêts dont elles sont garantes car elles ont des réglementations royales très précises. À cause des risques de crue du Nil, les taux d'intérêt en Égypte vont être très élevés avec parfois des taux d'intérêt de 24% alors qu'ailleurs dans le monde grec, le taux tourne autour de 12%. Les banques n'ont pas le monopole des prêts mais elles sont un élément essentiel dans l'économie royale.

4. Les villes

▪ Les fondations

La société hellénistique est essentiellement urbaine. Les villes commençaient à se dissocier des campagnes à partir de la fin du Ve siècle av. J.-C. À l'époque hellénistique le monde grec devient de plus en plus urbain. Les fondations des villes sont de plus en plus nombreuses et elles poursuivent plusieurs buts.

- **Buts stratégiques** : Il s'agit de garder les passes pour les grandes voies de communication dans ces royaumes. En créant des villes on crée ainsi une autarcie alimentaire ; de faire en sorte que chaque cité centrée sur sa ville puisse se développer. On va également attirer toute une population nomade et on en fait peu à peu des paysans

Downloaded by Joao Augusto Pereira Dos Reis (contactjoaoenp@gmail.com)

qui sont indispensables aux citadins grecs. Il faut également défendre les territoires à cet effet, on va voir se développer à l'époque hellénistique un type de défense qui est fondée sur des points forts et sur des villes et non pas sur des grandes murailles.

- **Buts économiques** : Dans les villes on construit des places de commerce ou des places militaires
- **Buts politiques** : Toutes les dynasties hellénistiques n'ont pas eu la même politique.

▪ La typologie

- **Fondation ex nihilo**

Une ville peut être fondée **ex nihilo** *(de toute pièce*).

- **Peuplement grec**

Mais on peut aussi octroyer un peuplement grec ; on **colonise une ville** existante à laquelle on va donner un statut et un nom grec.

- **Synécisme**

Une 3e façon de créer une ville c'est par ***synécisme*** *(regroupement de petites bourgades qui ont du mal à survivre sont réunis pour en faire une ville).*

- **Ville-doublet**

Il s'agit d'accoler à une ancienne ville importante en général, une ville moderne. Par exemple à côté de l'ancienne ville de Thèbes on va créer une ville grecque « Ptolémaïs ». On fonde à côté de Babylone, Séleucie du Tigres…

▪ Le roi et les villes

Ces villes vont entretenir avec le roi une relation très particulière. Même si elles restent libres, le roi va essayer de les contrôler, de conclure des accords avec elles. Il va essayer de garantir leur autonomie. On voit qu'il y a des négociations qui s'opère sans cesse entre le roi et cette cité afin de pouvoir influencer la liste des citoyens ; il va nommer des magistrats ; parfois exercer des prêtrises. Ensuite il y a toute la juridiction royale ; le roi peut aussi jouer un rôle d'arbitre entre les cités.

▪ Les services

Les cités ont des institutions avec une constitution qui reprend différents modèles tels que le modèle ionien, dorien, athéniens. Il va y avoir un développement des services, tout particulièrement à l'époque hellénistique. Les cités ont des dimensions de corps civiques qui font l'objet de très fréquents remaniements. Selon l'intention plus ou moins démocratique on va ouvrir ou fermer le corps politique, le corps des citoyens (à Athènes par exemple avec la loi de Périclès en 451 av. J.-C qui imposait que pour avoir la citoyenneté athénienne il fallait être de père et de mère athéniens).
Au 4e siècle av. J.-C les philosophes vont prétendre limiter le corps des citoyens à la capacité nourricières du sol ; à la nécessité de reconnaître les concitoyens. Une cité qui serait trop grande ne parviendrait plus à faire du lien social ni nourrir ses citoyens. Pour réduire le nombre de

This document is available on studocu
Downloaded by Joao Augusto Pereira Dos Reis (contactjoaoenp@gmail.com)

citoyens, on va établir un sens (c'est-à-dire établir un seuil de fortune au-delà duquel on peut être citoyen) ; ou bien disqualifier des enfants de mère étrangère ; pour augmenter le corps politique on va donc procéder par regroupements. On voit que la cité essaie de vérifier très fort le titre d'appartenance à la citoyenneté. Comme c'était déjà le cas dans les cités archaïques on va confier ce contrôle de la citoyenneté à une division du corps politique. Il y a un lien entre les services qu'on va apporter aux citoyens et l'importance du corps civique.

Les différents services qui vont se développer dans les villes hellénistiques sont :

- ***L'approvisionnement en blé***
- ***Va se développer la médecine publique***
- ***Distribution d'eau***
- ***L'éducation, les loisirs, le sport***

5. La culture

▪ <u>Une culture mixte</u>

La société hellénistique est une société violente qui s'explique par l'état de guerre permanente puisque la guerre est liée directement au pouvoir royal lui-même. Les villes sont également traversées par des tensions sociales qui maintiennent une violence permanente au sein-même des villes. On a des mouvements de révolution économique. C'est très fréquent que les villes prohibaient les révolutions notamment à partir d'une série de décrets qui interdisent ces révolutions qui opposaient essentiellement riches et pauvres. Dans les moments de très grandes violences on voit se développer une culture hellénistique qui reste très dynamique. Très longtemps nous avons pensé qu'il y avait une culture mixte entre la tradition grecque et la tradition orientale.

A partir du 19e siècle, on va créer l'idée d'époque hellénistique. Gustav Droyssen va développer ce concept à partir d'un mot allemand : Der Hellenismus, l'hellénisme. C'est un historien du dernier tiers du 19e siècle et qui a suivi les derniers séminaires d'Hegel, philosophe qui a tout une théorie sur le temps historique, d'un temps continue avec l'idée d'un début et d'une fin, avec des causes et des conséquences.

L'idée est que tout s'enchaine et qu'il y a un sens. Le problème dans les années 1860-70 est qu'on construit la culture occidentale sur deux principes incompatibles : la religion chrétienne et le modèle de la société gréco-latine. Or, la base de la culture grecque ne connait pas le Christ à part à la fin. Gustav Droyssen va mettre l'accent sur cette période du 3e siècle au 2e siècle qui inclut le début du christianisme. Il prétend que c'est le moment maximum de l'histoire grecque. Il va essayer de réaliser une autre osmose : montrer que c'est à ce *moment-là que la culture est devenue* mixte et qu'il y a eu, à l'époque hellénistique, une rencontre de la culture orientale et de la culture occidentale. En effet, il est dérangeant pour une société allemande de la fin du 19e siècle qui fonde à la fois sa tradition sur le christianisme, sur le monde grec très occidental et qui s'oppose dès cette époque à l'orient et aux Juifs. Il y a tout un courant intellectuel qui essaie de récupérer l'oriental dans l'occidental et qui dit que l'époque

Downloaded by Joao Augusto Pereira Dos Reis (contactjoaoenp@gmail.com)

hellénistique a réussi une mixité entre les cultures orientales et la tradition grecque dorienne. Nous serions donc dans le cas d'une structure mixte.

- Grecs et non grecs

Au sein de cette culture hellénistique, deux mondes très séparés : les mondes grecs et les mondes non-grecs (barbares) d'une part parce qu'il y a toujours eu des préjugés grecs envers les barbares. Les Grecs avaient un sentiment de supériorité avec les Non-Grecs et ont depuis longtemps construit leur identité en opposition à l'autre. Ils ont leur propre idée de la pureté et n'aiment pas fondamentalement les mélanges. Certes il y a un exotisme qui les intéresse, il y a un mirage de l'Orient qui va être repris par les Romains. Ce n'est pas parce qu'il y a un intérêt pour une autre culture qu'il y a la recherche d'une certaine mixité. La politique d'Alexandre Le Grand qui imposait la mixité avec les territoires conquis a été fortement critiqué par les Grecs. Donc il n'y a pas une culture à proprement parler mixte. Il y a une hellénisation de l'Orient.

- Pluralité des droits

L'idéal de la cité se répand mais les villes grecques d'Orient n'admettent véritablement en leur sein comme barbare, des barbares qui sont fortement hellénisés. L'éducation grecque ne s'est pas répandue chez les indigènes qui sont maintenus dans une fonction principalement agricole. Il y a clairement une fermeture de ces Grecs envers les indigènes mais les sociétés indigènes qui sont hautement intellectualisées vont elles aussi se fermer aux influences grecques. C'est notamment le cas des Egyptiens et des Juifs avec un recentrage sur les pratiques religieuses qui servent à maintenir les traditions culturelles. C'est ainsi aussi qu'on préserve toute une série de langues qui se parlaient dans ces royaumes hellénistiques. On voit aussi cette différence entre Grecs et Non-Grecs dans la pluralité des droits. Il y aurait un droit grec et un droit égyptien dans le royaume lagide ainsi que dans beaucoup d'autres royaumes.

- Philosophies et morales

L'époque hellénistique va voir se développer aussi toute une série de philosophies et de morales nouvelles. L'académie fondée par Platon, le lycée est fondé par Aristote tous deux au 4e siècle av. J.-C continuent aujourd'hui. Athènes n'a plus une grande capacité économique et politique mais reste une ville conservatoire et on vient d'un peu partout du monde grec dans ces 2 centres pour être des successeurs de Platon ou d'Aristote. Parallèlement à ces 2 grands centres, se développent de nouvelles philosophies qui ont des caractères communs qui prévient de cette incertitude du lendemain. Cette société hellénistique constamment agitée ne ressent aucun sentiment de sécurité. Il faut donc trouver des solutions à cette incertitude et insécurité. Il y aura des mouvements philosophiques tel que le cynisme, l'épicurisme, le stoïcisme le scepticisme qui tous détournent de l'action.

- Religions

Les religions sont particulièrement influencées par le contexte de l'époque hellénistique. Le culte des ancêtres est en régression. Apparaissent alors des religions qui sont plus perméables aux influences orientales. C'est le cas du culte de Dionysos. On voit qu'à l'époque classique il y avait un intérêt pour les religions orientales dès le 5^{e} siècle av. J.-C à Athènes notamment.

This document is available on studocu

Downloaded by Joao Augusto Pereira Dos Reis (contactjoaoenp@gmail.com)

Même si les cités continuent à organiser des fêtes et des processions et des cultes collectifs ; ce que l'homme hellénistique veut c'est 2 choses :

- **Le contact personnel** : contact personnel avec le dieu, il veut rencontrer dieu avec lequel il veut un rapport intime
- **Un salut individuel** : la confiance dans le quotidien est rompue, on va imaginer un monde meilleur après la mort.

▪ Art et littérature

Les arts ne révèlent pas davantage une mixité que le droit ou les religions. Des artistes grecs travaillant sur des modèles orientaux, des artistes orientaux essayant de s'approprier des modèles grecs mais tout ça selon le niveau social à l'intérieur de ces 2 groupes. On voit toujours la différence entre un artiste grec et oriental. Il n'y a pas vraiment de fusion des 2 traditions au sein d'un art qui serait cohérent. Même la littérature grecque reste par la force des choses, une littérature aristocratique. Les populations indigènes sont en général peu ou pas éduquées, elles ne peuvent donc pas lire le grec. L'expression culturelle comme les arts, la littérature est une expression culturelle d'une classe qui se ferme. Les Grecs vont former dès l'époque hellénistique la notion de classicisme c'est-à-dire la conservation de ce que l'on juge le plus beau. Ce que l'on juge le plus beau c'est le modèle du 5e et 4e siècle av. J.-C.

6. Conclusion

La période hellénistique n'a pas réussi à faire la soudure entre la tradition classique grecque et l'Orient. Le monde hellénistique n'arrive pas à trouver de cohérences ni culturelles ni politiques. Il y a donc une certaine étanchéité.

Néanmoins il y a à cette époque une série d'innovations :

L'expansion de l'hellénisme : c'est l'expansion de l'hellénisme vers l'Orient. Autant à l'époque archaïque le monde grec s'est répandu vers l'Occident autant à l'époque hellénistique les grecs ont exporté leur culture vers l'Orient

La figure royale : il y a à cette époque la mise au point de la figure royale dans un cadre civique, c'est l'émergence d'un roi qui n'est pas la copie conforme des rois orientaux. C'est un roi qui s'inspire de la tradition grecque

Émergence des capitales (*Pergame, Alexandrie, Apamée…)* : on va voir se développer à l'époque hellénistique quelques villes qui vont avoir un statut plus particulier parce que le souverain y réside. Ces villes-capitales vont regorger de palais, bibliothèques, gymnases, de salles de spectacles et vont concentrer tout un nombre de bâtiments important lié au pouvoir royal. À partir d'une capitale, on va décliner ce modèle pour des villes importantes sans être des capitales.

Le développement de la diplomatie : Le développement de la diplomatie n'est pas une prérogative de l'époque hellénistique comme on l'a vu elle était très fréquente bien avant ; mais

Downloaded by Joao Augusto Pereira Dos Reis (contactjoaoenp@gmail.com)

c'est à la période hellénistique qu'elle devient indispensable par suite des nombreuses guerres permanentes.

L'apparition du classicisme : forme de conservatisme des arts ; apparition d'un art qui vénère les modèles du passé. On le retrouvera présent encore aujourd'hui du côté occidental.

Chapitre 10: Rome et la conquête

1. Italie centrale et méridionale

▪ Le latium, la Campagnie et la Sabine (444-290 av. J.-C)

Dans un premier temps, à partir de 444 jusque 290 av. J.-C, on va voir se développer les conflits dans le Latium, province autour de Rome, contre les Etrusques, les Gaulois, en Campanie au début du 4e siècle av. J.-C. Rome qui est à l'extension maximale du territoire étrusque va s'emparer de Coriolis dans le sud qui va lui permettre une ouverture à la plaine pontine ; territoire des Volsques. Entre 493 av. J.-C et le milieu du 4e siècle il va y voir toute une série de combats au Sud de Rome mais c'est également le nord qui est concerné par la conquête et plus particulièrement la région de Véies (cité étrusque). Rome a, dans les années 438/37 av. J.-C dû s'assurer la ville de Fidènes, au Nord du Latium à 10 kilomètres de Rome qui était une colonie étrusque et Fidènes s'appuyait beaucoup sur sa collaboration avec Véies. Il va y avoir cette prise de Fidènes qui va mener à la conquête de Véies après un très long siège (406—396 av. J.-C).

C'est aussi à l'époque où par 3 vagues successives des envahisseurs gaulois ravagent tout le territoire de Rome durant tout le 4e siècle. Et c'est à cette époque que Rome va étendre sa conquête vers la Campagne au sud. Peu à peu, Rome se déplace dans l'arrière-pays vers le pays Samnites à l'occasion de trois grandes guerres contre les Samnites (341 av. J.-C ; 327-304 av.JC ; 298-291 av. J.-C).

Durant ces guerres, on voit se développer le territoire de Rome. De cette première phase d'extension, il y a un certain nombre d'acquis :

- Capoue va être annexé durant La 2e guerre contre les Samnites. Les deux pôles vont être la base de l'état romain.

- Dissolution de la ligue latine et la fondation d'Ostie (335) : première ville tournée vers la mer.

- Constitution de l'état romano-campanien avec l'entente des aristocraties. C'est le premier signe de l'état romain à intégrer d'autres populations. Il y aura une armée commune, un Sénat romain qui va accueillir les Campaniens (familles importantes).

- En s'étendant vers la Campanie, Rome entre directement en contact avec les cités grecques et carthaginoises, grande puissance maritime de tout l'ouest méditerranéen. Il

This document is available on studocu

Downloaded by Joao Augusto Pereira Dos Reis (contactjoaoenp@gmail.com)

n’y a pas véritablement de politique maritime. Il recourt à des infrastructures d’autres états pour avoir un débouché sur la mer

L’état romain va réaliser le tracé et la liaison claire entre l’Adriatique et la mer Tyrrhénienne. Rome dépasse le territoire du Latium fait une percée avec Véies, une 2e percée en Etrurie sous forme d'entente ; cette entente va lui permettre une porte vers la mer.

En 290 av. J.-C, M’Curius Dentatus va ravager la Sabine, la région à l'Est du Latium. Il va aller jusqu’à l'Adriatique, C'est la fondation de la colonie d’Hadria (Administration par des préfets, les terres sont confisquées). Durant cette même période c'est l’Ager Gallicus, c'est la Gaule qui est du côté romain des Alpes.

Du milieu du 5e siècle jusqu’au milieu du 3 siècle av. J.-C, Rome va considérablement élargir son territoire ; de la côte tyrrhénienne à la côte adriatique ; et de la Campanie jusqu'au domaine gaulois.

- Rome, Trente et le roi Pyrrhus

Deuxième étape de cette extension dans le premier quart du 3e siècle. Rome va être engagé plus ou moins volontairement dans une dynamique de conquêtes. Au début du 3e siècle, la ville la plus riche de l’occident méditerranéen est **Tarente**. Lysippe va réaliser une sculpture monumentale pour symboliser l’entrée du port de Tarente.

En 284 av. J.-C, Thurii, colonie grecque fondée en 444 av. J.-C par des Athéniens, qui se trouve en face de Tarente, doit résister aux Lucaniens, population de l’arrière-pays. La ville en appelle à Rome qui apparait comme la grande force militaire de l’Italie centrale. On va voir à l’intérieur de la population de Thurii une opposition entre les aristocrates au pouvoir qui sont pro-romains et les démocrates anti-romains. En 282 av. J.-C, Tarente va envoyer à Thurii une troupe pour essayer de chasser les aristocrates du pouvoir afin d’y mettre les démocrates. Rome va réagir et en 281 av. J.-C, va envoyer son armée contre Tarente. Les origines de ce conflit sont donc indirectes.

Rome intervient à Tarente qui doit trouver un allier pour résister contre Rome, ce sera le roi hellénistique de l’Epire, Pyrrhus. Il règne depuis 296 av. J.-C à l’âge de 23 ans. Il a essayé de conquérir la Macédoine, la Thessalie. C’est un royaume en expansion. Il débarque au printemps 280 av. J.-C en Italie à Tarente avec une troupe d’environ 25 000 hommes et des éléphants. La plupart des soldats romains n’avaient jamais vu d’éléphants et ils ont fait leur effet. Pyrrhus remporte rapidement une bataille à Héraclée. Il se dirige vers la Campanie. Le cœur de cet état romain est immédiatement la Campanie. Pyrrhus n’arrive pas à bénéficier de sa victoire. Il va ensuite essayer d’étendre la guerre et va débarquer en Sicile. Il va y remporter un certain nombre de victoires à Syracuse mais en est chassé en 275 av. J.-C. Il va laisser une garnison à Tarente mais repart en Grèce. Il va poursuivre ses conquêtes dans le Péloponnèse en va mourir en 272 av. J.-C à Argos. Cette garnison ne va pas tenir et Rome va s’emparer de Tarente. Cette prise de Tarente est fondamentale car c’est la ville richissime grecque par excellence. En prenant Tarente, Rome prend toute l’Italie du sud. Rome va soumettre toute la Lucanie. En 273 av. J.-C, Rome crée la colonie de Paestum.

Downloaded by Joao Augusto Pereira Dos Reis (contactjoaoenp@gmail.com)

Pour venir à bout de la ville de Tarente, Rome s'est alliée à Carthage. Ils avaient les mêmes intérêts.

Quand Pyrrhus a été chassé de la Sicile, c'est essentiellement par les Carthaginois.

▪ Les conséquences :

- Mise en contact de Rome avec Carthage : Même si au début il y a une entente entre Rome et Carthage, mais elles vont très vite s'opposer

- Hellénisation de l'art romain et de la religion romaine par pillage. Les romains vont s'emparer du butin qui est fait de centaine d'œuvres d'art purement grecques. L'influence est plus profonde dans les colonies romaines où ils vont s'installer et vivre en contact direct avec des populations grecques. Il y a énormément de prisonniers qui vont être faits sur des territoires grecques. Ils sont vendus à Rome. Ils vont souvent en faire leur professeur. Ils vont enseigner le grec, langue de culture et de négociations. C'est ainsi qu'on a un certain Livius Andronicus qui est fait esclave et qui va créer le premier théâtre en latin sur base de thèmes et de légendes grecques. On introduit des déesses grecques. La religion aussi est fortement impactée par la Grèce.

On va suivre plusieurs directions à Rome :

- Introduction des **cultes d'origines étrusques** (Mumus, pratique funéraire qui consiste à organiser des jeux aux moments des enterrements) ;

- Introduction de nouvelles **divinités grecques**, c'est le moment où elles vont être intégrées dans le panthéon romain ;

- Le **pythagorisme** et l'**orphisme** (qui développe des formules qui aident les morts à se diriger dans l'au-delà), deux courants philosophiques grecs essentiels de l'Italie du sud. Ils seront intégrés à Rome.

2. Les guerres puniques

L'entente entre Carthage et Rome ne va pas durer. L'ennemi commun ayant disparu, on va se retrouver devant les guerres puniques. Elles sont au nombre de trois. La première a lieu de **264 à 241 av. J.-C**, la deuxième de **218 à 201 av. J.-C**, la troisième de **148 à 146 av. J.-C**.

▪ La première guerre punique

This document is available on studocu

Downloaded by Joao Augusto Pereira Dos Reis (contactjoaoenp@gmail.com)

Pour la première guerre, les quatre grandes sources sont **Polybe**, **Tite-Live**, **Diodore de Sicile** et **Dion Cassius**. Elles ne sont pas contemporaines et proviennent de deux auteurs qui ont des positions opposées : **Philinos d'Agrigente** (pro-carthaginois) et **Fabius Pictor** (pro-romain).

Carthage est une fondation de la ville de Tyr, c'est une ville marchande qui utilise un mercenariat. Elle va aussi utiliser les éléphants. **Rome** est une puissance terrestre qui utilise une armée de citoyens avec des alliés. Jusqu'en 272 av. J.-C, les relations entre Carthage et Rome se passent relativement bien. Le problème qui déclare la guerre est celui du détroit de Messine.

La première conséquence est la mainmise de Rome sur la Sicile. A la fin de la première guerre punique, la Sicile devient la première province romaine. C'est le début de la politique d'expansion véritable. La deuxième conséquence va être la révolte sociale à Carthage. Rome va s'empare de la Sardaigne en 236 et il va y avoir une réaction d'Hamilcar à Carthage qui va se mettre à conquérir l'Espagne. La troisième conséquence sera la véritable création d'une flotte romaine. A la fin du 4e siècle, elle ne dispose pas de flotte et doit appeler ses alliés.

▪ La deuxième guerre punique

Le principe est que Rome a la Sicile et la Sardaigne et que Carthage se replie sur l'ouest méditerranéen. Rome va monter vers le nord et conquiert la Gaule cisalpine entre 226 et 222 av. J.-C. A Carthage, fin du 3^{e} siècle, Annibal est le grand stratège. En 218, il fait le siège de Sagonte, en montant donc vers le Nord. Sagonte avait un accord avec les Romains. Cette guerre est extrêmement importante car elle marque un tournant important dans l'histoire romaine.

De **218 à 211**, c'est la phase de victoire de Carthage. C'est l'intervention de Carthage jusqu'en Italie. Annibal monte à travers les Alpes avec ses éléphants et les Gaulois cisalpins qui venaient d'être conquis par les romains sont contents de voir un roi hellénistique. Ils passent du côté d'Annibal. Très vite, Annibal se retrouve au cœur de l'Italie. Il tourne autour de Rome et va en Campanie. Il prenne Capoue en 211. La Campanie et la Sicile sont les lieux stratégiques de ravitaillement pour Rome, lorsqu'elle tombe c'est un coup dur pour Rome car on perd le ravitaillement qui est central pour Rome.

Entre **211 et 206**, cela va être la reconquête douce de l'Italie centrale contre les Carthaginois. Rome est au bord de la faillite et le consul Laevinus doit notamment faire appel aux sénateurs pour renflouer le trésor public. Ce sont les sénateurs qui vont payer la reconquête de Rome. Les romains vont également solliciter les cités alliées, douze vont refuser (elles sont épuisées en hommes et en argent) et 18 vont aider les Romains à résister. Rome va ensuite conquérir les 12 cités et les 18 cités qui vont aider Rome vont constituer un conflit à l'intérieur de l'Italie par la suite. Rome va reprendre les choses en mains et opérer une reconquête, d'abord par la Campanie. C'est le moment où Rome met fin aux cités indépendantes de Campanie. Les terres sont données aux sénateurs romains car ceux-ci avaient investi dans la guerre. Les sénateurs se trouvent donc à la tête de grande terre, très riche et fertile, concentrée dans la Campanie. En 209, on reprend la Sicile.

De **206 à 201**, c'est la phase de matérialisation de la reconquête qui est menée par Tulius Cornélius Scipion. Il a été pro-consuls et a mis fin à l'empire Barside qui décide d'attaquer

Downloaded by Joao Augusto Pereira Dos Reis (contactjoaoenp@gmail.com)

Carthage à Carthage même. Les romains se disent que reprendre leur territoire ne suffit pas et mène la guerre à l'extérieur sur le terrain carthaginois. Rome se tourne donc vers l'extérieur. Scipion débarque en Afrique. Dès 210, il avait eu une politique militaire contre l'empire Parside en Espagne. Au printemps 203, il débarque à Utique et porte la guerre sur le terrain carthaginois. Le 29 octobre 202, la bataille de Zama met fin à la 2e guerre Punique. Un traité fixant les conditions de capitalisions de Carthage est conclu l'année suivante. Elle doit donner à Rome tous ses bateaux longs, ses éléphants et force Carthage à payer un tribut (= 10 000 talents // revenu d'1 an des Lagides) à Rome pendant 50 ans.

Les conséquences :

➥ Les pertes humaines sont considérables en Italie. Une grande partie d'une génération disparait dans ce conflit. Le théâtre des opérations est large pour l'antiquité.

➥ L'extension considérable de l'appareil militaire, surtout Romain. En 218, il y a de 6 à 8 légions à Rome ce qui signifie 25-30 000 hommes sous l'étendard romain. En 203, il y aura 28 légions (120 000 hommes). En moins de 20 ans, on va quadrupler la puissance militaire romaine. Rome passe à un niveau d'engagement militaire très fort.

➥ Renforcement des institutions, essentiellement le Sénat. Les sénateurs ont payé le plus lourd tribut, 80 sont morts rien qu'à la bataille de Canne en 216, il a été l'organe résistant. Le Sénat est vraiment l'organe qui va avoir le plus d'impact après la guerre.

➥ Les magistrats et les grands généraux vont occuper une position prééminente. On va rentrer dans une sorte de culte de la personnalité, un peu à la mode des rois hellénistiques. Cornélius **Scipion** va, le premier, recevoir un titre acclamé par l'armée et décerner par le sénat. Il va recevoir le titre d'**imperator**. On va l'appeler Africanus comme cognomen de victoire. C'est le début du principe très lent qui va voir se développer le principe impérial.

➥ A l'occasion de cette guerre, les Romains vont être entrainé dans la première guerre de Macédoine. Ils sont obligés d'intervenir à l'Est de la méditerranée car les Macédoniens vont soutenir les Carthaginois. Philipe V (descendant des Antigonides), roi de Macédoine, en profite pour pousser vers l'Ouest et tenter de reprendre l'Ilyrie (en 215) où Rome avait construit des comptoirs commerciaux. Rome va créer une alliance avec l'Etolie. Elle va devoir intervenir dans un conflit grec contre les macédoniens. On a un traité en 205 avec les Antigonides. Rome passe le talon de la botte et passe de l'autre côté, ce qui va annoncer l'ultime phase de la conquête de la Méditerranée.

▪ <u>La troisième guerre punique (149-146 av. J.-C)</u>

Un accord est fait pour 50 ans et c'est arrivé à termes. En **150 av. J.-C**, les Romains envoient une ambassade Carthage, présidée par Caton. A son retour, il décide que Carthage est à nouveau une source d'ennui (romains assassinés), une puissance à détruire. A partir de là, Caton va ponctuer tous ses discours par *Carthago delenda est*. Scipion Emilien en **146 av. J.-C** va détruire Carthage.

This document is available on studocu

Downloaded by Joao Augusto Pereira Dos Reis (contactjoaoenp@gmail.com)

Rome a maitrisé Tarente, seule puissance qui pouvait lui faire obstacle au sud de l'Italie, et dans un deuxième temps, elle détruit Carthage, seule autre puissance qui bloquait son expansion dans le bassin occidentale de la Méditerranée.

3. L'impérialisme romain : de 201 à 31 av. J.-C.

Rome va alors continuer son expansion pendant tous les 2^{e} et 1^{e} siècle a.C.

L'impérialisme romain a fait l'objet de grands débats. D'une part vous avez les grands historiographes allemands, français et anglo-saxons (Holleaux, Badian, Mommsen) pour qui l'impérialisme romain est un impérialisme non offensif. Rome se défend. Ce n'est pas sans lien avec les justifications des impérialismes contemporains. D'autres historiens, comme Harris, ont, au contraire, insisté sur le fait que les conquêtes étaient voulues par les sénateurs pour accroitre leur fortune, par les chevaliers et par le peuple des citoyens qui y voyaient aussi un certain nombre d'avantage (niveau de luxe et confort offert par l'impérialisme).

Polybe, politique intellectuel grec du 2e siècle pris en otage à Rome qui a écrit sur la grandeur de Rome, posait déjà les questions sur la nature de l'impérialisme. Actuellement, on considère qu'il y a une forme d'impérialisme médité mais que cet impérialisme profite des opportunités sans avoir de plan prévoyant la main mise sur l'ensemble de la Méditerranée.

En **229 av. J.-C**, **l'Illyrie** est contrôlé mais cela reste sur les côtes. En **206 av. J.-C**, c'est le **royaume barcide**. En **201 av. J.-C**, c'est la chute de **Carthage**. Sur cette base, à la suite de la première guerre de Macédoine, les Romains vont rentrer en contact difficile avec Philipe V. **T. Quinctius Flamininus** va remporter en 197 une victoire importante contre le roi de Macédoine. Pendant la deuxième guerre punique, Rome avait d'assez bon contacts avec Pergame et Rhodes, île commerçante. Mais, il s'opère un traité d'alliance entre **Philipe V** et **Antiochos** III, roi séleucide qui règne en Syrie. Il se méfie du pouvoir de Rome et qu'il voudrait se développer vers l'Illyrie. Ils vont attaquer les alliés de Rome en Orient. A la suite de cette alliance, Rome intervient dans les affaires de la Macédoine. Rome sort victorieuse de cette guerre contre Philipe V à la suite de la bataille de Cynocéphales en **197**. Flamininus va alors se déclarer comme un roi hellénistique. Il libère les peuples grecs de l'emprise macédonienne. Ce n'est pas encore une annexion de la Macédoine par Rome mais un protectorat. C'est ça qui fait dire que Rome n'est pas dans une logique de conquête organisée.

L. **Aemilius Paulus** est envoyé par Rome et sera le vainqueur de la bataille de Pydna en **168** contre le roi macédonien **Persée**. On ne transforme pas encore la Grèce en province. Cela montre une forme d'hésitation. Ce qui va aussi faire évoluer les choses est que, à l'issu de la bataille de Pydna, en 166, les alliances ont changé. Les ***Negotiatores*** ou chevalier, gens de la finance romaine à l'époque républicaine, tirent leur richesse de leur investissement dans le commerce entre l'orient et l'occident. Ils poussent les sénateurs à intervenir dans la politique orientale et à organiser une espèce de *Pax Romana* de façon à ce qu'ils puissent faire du commerce sans être gêner par des guerres ou d'autres concurrents. Un concurrent est Rhodes. En **166**, Rome va décider que **Délos,** au milieu des Cyclades**,** sera un port franc, tous les bateaux pourront y arriver, débarquer de la marchandise et la vendre sans payer de taxe d'accostage.

Downloaded by Joao Augusto Pereira Dos Reis (contactjoaoenp@gmail.com)

Tout le commerce qui, auparavant, s'arrêtait à Rhodes va se détourner vers Délos. Cela montre qu'Harris n'a pas tort quand il dit que le pouvoir des Negiatores à l'arrière du Sénat romain est extrêmement important.

Q. Caecilius Metellus va refaire la guerre à la Macédoine qui sera annexé et deviendra une province en **148 av. J.-C**. **L. Mummius Achaicus** va détruire Corinthe, la **province d'Achaïe** sera annexée en **146** également. On ne peut pas dire que les annexions suivent immédiatement les conquêtes. C'est un processus beaucoup plus complexe.

En **146 av. J.-C**, c'est aussi la constitution de la province d'**Afrique** par **Scipion Emilien** par la destruction de Carthage.

En **133 av. J.-C**, **Attale III** meurt et Rome hérite du **royaume de Pergame**.

En **128-126 av. J.-C**, c'est la formation de la **province d'Asie** à partir du territoire de Pergame. On forme la province d'Asie. Le rythme s'accélère, d'abord sur l'Asie puis sur la **Cilicie**, la partie Sud de la Turquie actuelle, car il y a des flottes de pirates qui perturbent le trafic Est-Ouest aux mains des Negotiatores. Le pouvoir Romain va donc intervenir en Cilicie pour mettre fin à la piraterie en **102**.

Entre 125 et 121 av. J.-C, M. Fluviaux Flaccus/C., Sextius Calvinus/Cn. et Domitius Ahenobarbus… sont des généraux qui annexent la Gaule du sud. Il s'agit de faire la jonction entre ce qu'on a plus ou moins conquis dans le Sud de l'Espagne à la suite des Guerres Puniques et les terres de l'Italie. Bien vite, Jules César va monter le plus loin possible vers le Rhin, c'est l'annexion de la Gaule du nord. A peu près dans les mêmes années, à la fin du 2e siècle, on conquiert aussi la façade septentrionale de l'Afrique et c'est la conquête de la Numidie, royaume de Jugurtha par Marius puis Sylla. Marius et Sylla en seront les vainqueurs. A partir de l'Afrique, Marius reviendra à Rome pour s'opposer à Sylla dans le cadre des guerres civiles.

En **96**, **Ptolémée Physkon** voit son royaume de **Cyrénaïque** (Libye) annexé par Rome.

Entre **88 et 62 av. J.-C**, ce sont les guerres contre **Mithridate**, roi hellénistique du Pont. Il a, notamment, le tort d'attaquer Délos à deux reprises pour essayer de s'emparer des fortunes de ces financiers. Rome va réagir. On va envoyer Sylla, Lucullus, Pompée, trois des plus grands hommes politiques du 1e siècle à Rome. C'est une politique de maitrise des terrains. Pompée sera le seul à le vaincre.

Pompée va rester en Orient pendant près de 15 ans où il va battre 14 peuples. Quand il rentrera à Rome, il va avoir un triomphe de 2 jours. Il va attaquer le royaume Séleucide et s'emparer de la **Syrie en 64 av. J.-C**. **Chypre** passe dans l'escarcelle de Rome en **58 av. J.-C**.

En **46 av. J.-C,** Jules César reprend le contrôle de la Numidie. En 44 av. J.-C, aux iles de Mars en Orient, il décide de partir. Il sera assassiné de 24 coups de couteaux.

Le dernier royaume hellénistique, l'Egypte, tombe en 30 av. J.-C sous Octave.

This document is available on studocu

Downloaded by Joao Augusto Pereira Dos Reis (contactjoaoenp@gmail.com)

On ne peut pas parler du même impérialisme romain à toutes les périodes. Les rythmes et les motivations sont différents. A partir de 166, on rentre dans une logique beaucoup plus volontaire. 31, c'est la bataille d'Actium entre Marc Antoine et Octave. Ceux-ci s'opposent d'abord au césaricide et vont ensuite s'opposer entre eux. Au traité de Brinde, ils vont faire une séparation de la Méditerranée. Octave va prendre l'occident et Marc Antoine l'Orient. Il n'y a jamais vraiment eu d'unité de la Méditerranée. Antoine décide qu'Alexandrie sera une capitale. Il y fait un triomphe (qui selon la règle, se fait dans la capitale). En 31, la bataille d'Actium va sceller la défaite de Marc Antoine et de Cléopâtre et va faire en sorte que pendant une 50^{e} d'année, le même pouvoir va régner. Dès l'empereur Claude, il y aura deux chancelleries, une en latin et une en grec. L'idée même que l'empire romain est unilingue est fausse puisque toutes les administrations vont fonctionner de façon bilingue au moins dès les années 40 du premier siècle de notre ère.

Chapitre 11: Impact de l'impérialisme romain à Rome et en Italie

Rome va faire évoluer son mode de gouvernance, sa cité, d'une petite cité à un énorme empire. Tout le moteur de l'évolution romaine jusqu'au 5e siècle était basé sur la lutte Patriciens/ Plébéiens. Le moteur de la 2e phase est le passage des structures de la cité romaine vers les structures de Rome qui gouvernent la méditerranée. En **27 av. J.-C.** Octave prend le titre Auguste et, peu à peu, va personnaliser le pouvoir. Il reprend tous les attributs des rois hellénistiques, prend le titre systématique d'imperator, d'empereur. L'empire est né et permet à Rome de mieux gérer les différentes terres acquises.

1. Mutations culturelles

Elles sont opérées à la suite des conquêtes romaines.

▪ <u>Le sens du grandiose et du luxe</u>

Le sens du grandiose se transmet, dans un 1e temps, à travers l'architecture. On va commencer à construire en dur à Rome dès le 3e siècle (ce qui nous reste date surtout du 2e siècle). Le mode de captation des formes grecques se fait à travers le privé, c'est donc dans les villas qu'on va d'abord voir arriver les nouveautés grecques en matière d'architecture et de décor de l'espace. On va utiliser des formules grecques pour créer des formules typiquement romaines. Un bon exemple est la basilique qui est la récupération de la formule des portiques (marque du décor urbain grec hellénistique). Si on oppose deux portiques comme ça se fait sur les grandes places grecques, si on met une entrée monumentale et qu'on les relie par une abside, alors on a une basilique romaine. On a la construction de beaucoup de temples à Rome. Les chapiteaux corinthiens inondent aussi le marché romain. Scipion Emilien défend l'état romain et négocie avec Persée en latin mais dans le privé, il éduque ses enfants en grec. L'influence en termes d'architecture se fait d'abord dans les jardins des villas privées puis ensuite dans la vie de Rome.

La **vie quotidienne** change aussi beaucoup. En **275 av. J.-C**, il y a encore un consul qui est expulsé par le censeur du sénat car il avait utilisé de la vaisselle en argent dans ses réceptions.

Downloaded by Joao Augusto Pereira Dos Reis (contactjoaoenp@gmail.com)

Il est considéré qu'il n'avait pas bonnes mœurs. Au 2e siècle, à Rome, la vaisselle en argent est utilisée et s'est banalisée car c'est un signe de qualité de civilisation. On retrouve la même chose avec les habits : au début, ils utilisent des habits en laine très grossière puis, peu à peu, en contact avec des populations d'orient, ils vont utiliser de plus en plus le lin (d'Egypte), la soie (celle des royaumes hellénistiques vient de Chine). Ils attrapent le gout du luxe. On retrouve ce luxe sur la table, au niveau du contenant et du contenu. Au 4e et 5e siècle av. J.-C, la cuisine romaine est assez basique avec de la bouillie. Peu à peu, avec la rencontre des royaumes orientaux, ils importent des boulangers et des cuisiniers. La cuisine romaine est bien connue, elle se développe en parallèle avec les conquêtes. Peu à peu, il y a donc une transformation du mode de vie. On peut faire un parallèle entre l'agrandissement du territoire romain et le raffinement de la cuisine. On importe en premier les cuisiniers des cours et ensuite les produits. La conquête se matérialise dans les bâtiments aussi, par exemple, le sol du panthéon est un opus sectile de marbre provenant de tout le territoire romain. Les jeux du cirque montrent des animaux nouveaux au fur et à mesure des conquêtes. On voit donc la grandeur de l'empire par des évènements quotidiens.

▪ La littérature nationale

Globalement, les grandes guerres et surtout la deuxième Guerre Punique va être l'occasion de donner une littérature nationale.

- **Livius Andronicus,** grec de Tarente qui crée de premier théâtre national en latin.
- 215-160 : Naevius, Fabius Pictor, Plaute, Ennius.

Naevius crée une épopée nationale de Rome dans le contexte des guerres Puniques. Fabius Pictor réalise la même chose durant la 2e guerre punique, il est historien. Plaute est auteur de théâtre qui s'inspire de comédies grecques et développe en latin une comédie latine et Ennius est aussi un auteur, mais dans le domaine de la poésie.

- **Polybe, Térence, Laelius, Pacuvius, Accius, Lucilius.**

Au milieu du 2e siècle av. J.-C, ces intellectuels vont se développer autour d'un milieu politique, celui des Scipion qui contribuent à développer une idéologie nationale où la famille joue un rôle important. Plus tard, on voit autour de la figure d'Auguste, le même type de cercle intellectuel (cf. l'évolution de la conquête). On a un cercle littéraire. Pacuvius et Accius est un auteur tragique dans le domaine de la poésie. Lucilius écrit des satyres provenant du genre grec qui se romanisent et s'apprécient.

▪ L'hellénisation de la pensée

Au 2e siècle, une influence des religions et des philosophies orientales se développent progressivement (après le pythagorisme et l'orphisme).

This document is available on studocu
Downloaded by Joao Augusto Pereira Dos Reis (contactjoaoenp@gmail.com)

- Le **stoïcisme** avec **Panétius** de Rhodes.

- L'**épicurisme** avec **Lucrèce**. Il se développe surtout au 1e siècle car les guerres civiles sont presque permanentes et que donc les théories de l'épicurisme plus ou moins bien accueillies. Parmi elles, il y a la notion de protection du roi (carpe diem), prônent la délégation de pouvoir au roi, or Rome est opposée à la royauté depuis théoriquement 509 av. J.-C. Auguste n'aurait pas pu être empereur si facilement, c'est ce qui a un peu fait évoluer la pensée.

▪ Appétit de jouissance

Il n'y a pas une seule attitude de Rome, on a envie de gouter aux conquêtes, de profiter de la vie. Dans les sources, on voit toute une partie de population romaine qui critique cette orientalisation. Caton, par exemple, est très opposé à toutes ces nouveautés, il était très traditionnaliste. Lorsqu'il avait été censeur, il avait proposé toute une série de mesures contre le luxe (comme supprimer la consommation du foie gras). Il y a donc plusieurs tendances dans cette société romaine et ce sont des enjeux ;il y a ceux qui veulent profiter et se mettre au gout du jour (oriental) puis le clan réactionnaire qui ne veut pas se détacher des valeurs d'austérité et de courage traditionnaliste.

Cette opposition culturelle va se retrouver dans le domaine politique. On va voir au 2e siècle deux grands courants s'opposer : un qui veut adapter les institutions à la situation nouvelle, et un qui ne veut pas changer la constitution, qui veut maintenir les valeurs et qui ne veut pas évoluer. Il faudra attendre les guerres civiles du premier siècle pour qu'à un moment la situation se décoince.

2. Mutations économiques

La conquête change totalement les données économiques.

▪ La finance

On a un butin qui arrive à Rome, en témoigne un texte de Fleurus qui parle de cette époque et dit que Rome était incapable de contenir le fruit de sa victoire ». Il y a aussi une perception de l'impôt. On a un apport de capitaux qui est considérable au cœur de l'empire donc à Rome. Il y a une augmentation des salaires, du coût de la vie, la dévaluation du denier (car beaucoup d'argent disponible donc la monnaie dévalue). C'est terrible, un certain nombre de gens ont dû vendre leurs terres, avec le pécule de la vente, ils arrivent en ville et la dévaluation du denier cumulée avec une augmentation du coût de la vie fait qu'ils tombent vite sans sous. Toute une partie de la société de Rome va glisser petit à petit vers la pauvreté. On va les utiliser dans les armées et les conquêtes, et ils seront très favorables à un nouveau pouvoir. On voit combien la conquête entraine des mécanismes importants dans l'évolution sociologique.

▪ Agriculture

Downloaded by Joao Augusto Pereira Dos Reis (contactjoaoenp@gmail.com)

La conquête se développant, Rome peut prendre du blé à de plus en plus d'endroits (le plus fertile des territoires pour le blé sera Egypte). Ils mettent au point un commerce efficace entre ces zones de production (à commencer par la Sicile en 231). Le blé qui arrive à Rome et en Italie est moins cher que le blé produit en Italie, les agriculteurs (surtout les petits) en produisaient. Ce sont des citoyens qui cultivent leurs terres et participent aux guerres. (La guerre avec une armée de citoyens est un type de conflit qui ne remet pas en cause la culture à côté. Elle ne dure pas longtemps, alors qu'avec une autre armée, on part longtemps si loin qu'il faut se faire remplacer).

On voit se développer l'esclavage, en **146 av. J.-C** avec Carthage au moins 50 000 esclaves arrivent en Italie. En **104 av. J.-C**, on lutte contre les Gaulois du Sud et on amène donc à Rome 140 000 esclaves ce qui a un impact énorme sur la société romaine du 1er siècle. Au 1^{e} siècle, dans les campagnes italiennes, il y a au moins 70% population qui est servile. Se faire remplacer aux champs coûte cher, seuls les riches vont pouvoir acheter des esclaves pour travailler à leur place, et les moyens propriétaires ne pourront plus assumer guerre et champ donc devront vendre. Certains vont garder leurs terres et diversifier les cultures. A partir du 2^{e} siècle, on cultive olivier, vigne, arbres fruitiers (installation du paysage italien). Cette diversification va être différente en fonction des régions, c'est ce qui explique qu'à un moment ces régions font du commerce entre elles sans passer par Rome alors que toute la structure économique passait par là au moins jusqu'au 1^{e} siècle av. J.-C.

Ce développement des échanges interrégionaux laisse un peu Rome sur le côté et se développe dans les petites villes de campagnes. Sur le plan social, on a le développement d'une bourgeoisie de campagne. Ceux qui ont vendu se retrouvent à Rome complètement paupérisés et constituent le prolétariat qui vont nourrir le pouvoir politique des grands généraux. Ceux qui achètent ont des sous, comme les Negotiatores qui profitent des conquêtes et investissent dans l'achat de terre d'autant plus qu'on doit avoir de la richesse fondée sur la propriété foncière (possession de terre) pour participer au pouvoir politique romain. Les riches vont essayer d'acheter des parcelles en vente pour créer de grands domaines de développement, c'est ce qu'on appelle les « **Latifundia** » (de fundus, le terroir, le terrain) de grandes propriétés agricoles au sein desquelles on voit se développer les villas romaines, de grandes fermes qui vont être la base de l'agriculture romaine à partir du 2^{e} siècle. Les riches vivent donc vivre à la campagne. Il y a une différence de sociologie selon les espaces, le taux de pauvreté en ville est plus élevé qu'à la campagne alors qu'avant ce n'était pas le cas car la cité et la ville était plus équilibré. Le pouvoir s'étant fixé à Rome, les gens qui ont le pouvoir vont essayer de s'appuyer sur la population de la ville donc une population de plus en plus pauvre.

En **218 av. J.-C**, on a la **Lex Claudia** qui interdit aux sénateurs de recourir aux pratiques commerciales. Rome essaie de garder sa position d'état archaïque centré sur l'agriculture et donc promulgue le fait que les sénateurs doivent avoir fondé la base de leur fortune sur l'agriculture. Les sénateurs ont le pouvoir public, politique et militaire travaille main dans la main avec les Négotiatores qui ont le pouvoir économique, on a une transition.

This document is available on studocu

Downloaded by Joao Augusto Pereira Dos Reis (contactjoaoenp@gmail.com)

Vers le 2e siècle av. J.-C, puis au 3e siècle av. J.-C la mer méditerranée, sorte d'axe septentrional terrestre et fluvial qui va dédoubler l'axe méditerranéen donc le développement de nos régions pour arriver finalement au Moyen-âge.

3. Mutations sociales et politiques

▪ Les guerres serviles

Les esclaves sont une part importante de la population et ils vivent avec la famille ce qui amènent de la culture. Ils représentent entre 1/3 et 1/2 de la population italienne. Dans les campagnes, ils représentent 70% de la population. Sous la houlette de meneur, ils cherchent à s'émanciper ce qui donne lieu à plusieurs types de révoltes :

- Les **esclaves deviennent des brigands** (Latium) ce qui donne parfois lieu à des interventions militaire (143-141).

- Les **esclaves constituent un état** : Eunus d'Apamée en 135-132 crée le royaume d'Hema en Sicile Spartacus, gladiateur d'origine Thrace, en 73, est dans la gladiature de Capoue et décide de s'allier avec d'autres gladiateurs et de se soulever. Après, ils s'allient avec des bergers des Apennins dont Crixus, un gaulois. Leur but est de rentrer chez eux et Crixus va lui être précieux car il connaît parfaitement les montagnes et les chemins de transhumance. Ils se mettent à pier l'Italie du sud, ce qui inquiète Rome qui les vainc en 71. Les capturés sont crucifiés sur la Via Apia (entre Capoue et Rome), et sont au nombre de 6000. Le sentiment est celui d'insécurité. Et c'est une mutation car c'est à cause des conquêtes qu'il y a eu de l'esclavage.

▪ Elites municipales et ordre équestre

On a des bourgs qui peu à peu deviennent des petites villes = *municip*. Les *Négotiatorès* investissent dans ces petites villes en termes économiques et politiques. Au 2e s. av. J.-C, on y recrute les chevaliers qui peu à peu se substituent aux sénateurs.

L'ordre équestre est composé de gens très riches (// sénateurs) qui n'ont pas de pouvoir politique (// prolétaire). Leur richesse provient des terres et du commerce.

La *Lex Calpurnia* crée des tribunaux = *questiones perpetuae* qui sont aux mains des sénateurs.

L'ordre équestre revendiquent une partie de ce pouvoir judiciaire.

Peu à peu, le pouvoir romain s'est éloigné de Rome et perd son poids central et ça se reportera sur une série de grandes villes de la méditerranée (Alexandrie, Marseille, Constantinople, Millet). A partir du 2e siècle av. J.-C, Rome reste centre du pouvoir mais d'autres centres

Downloaded by Joao Augusto Pereira Dos Reis (contactjoaoenp@gmail.com)

économiques se développent partout autour de la Méditerranée. Le développement de ces élites municipales est donc aussi la conséquence de la conquête.

▪ Les Gracques ou la première guerre civile

Au Sénat, au 2e siècle av. J.-C, il y a 2 clans :

- Ceux qui considèrent qu'il faut **maintenir les institutions de la République**
- Ceux qui veulent **faire évoluer les institutions** pour qu'elles soient en phases avec leurs temps. En parallèle, la question agraire se pose. Rome a conquis l'Italie et a constitué l'*Ager Romanus* (= territoire de Rome), l'*Ager Publicus* (= état) et l'*Ager Privatus*. Après les guerres puniques, on a déjà donné des terres au sénat et on leur en donne encore ce qui conduit à une situation où les sénateurs se considèrent plus comme propriétaire que comme locataire. C'est *Tibérius Sempronius Grecquais* qui en 133 av. J.-C, devient tribun de la plèbe. Il est ami avec les Scipion (conservateurs) et gendre des *princeps sénatus* (réformateur).

Tibérius Sempronius Grecquais vient au sénat avec un projet de loi :

- **Limiter la possession de l'Ager Publics avec :**
  - Primes à la natalité
  - Redistribution des terres publiques
- **Il désigne une commission de 3 membres** pour faire appliquer la loi ceci est typiquement réformateur
- **Les terres sont redistribuées aux citoyens qui ont besoin de terres**

Mais, il commet un certain nombre d'erreurs :

- On a la dualité des fonctions et son collègue n'est pas en accord avec lui Il se fait nommer dans le triumvirat
- Il sollicite un 2e tribunal ce qui est anticonstitutionnel car on ne rempile pas.

Le grand pontife (Scipion Nasica) le fait assassiner.

10 ans plus tard, en 123 av. J.-C, son frère Caius Sempronius Grecquais, reprend la loi avec un certain nombre d'amendement :

Loi frumentaire : donner à manger à tout le monde => La population est une force de pouvoir

This document is available on studocu

Downloaded by Joao Augusto Pereira Dos Reis (contactjoaoenp@gmail.com)

=> En 122, il est ré-élu et on l'accuse de vouloir instituer une monarchie tribunacienne // empereur.

Il va chercher les gens de l'ordre équestre et propose qu'il y ait autant de chevaliers que de sénateurs dans les *questiones perpetuae.* Il demande un 3e tribunat mais n'est pas réélu ce qui donne lieu à la vraie 1ère guerre civile = *avril 121*

▪ La guerre sociale : 91-88 av. J.-C

Ce n'est pas une guerre sur des problèmes sociaux mais une guerre des alliés (= *soccius*) contre Rome. Lors des guerres puniques, on demande un effort au sénat et aux alliés (pas rétribué). Ils revendiquent de pouvoir participer au corpus …

On a 3 catégories chez les libres :

- Les *citoyens romains* régis par le droit romain
- Les *latins* : droit civile + charge militaire mais pas d'accès à la politique
- Les *soccii* : lié à Rome par traité

En **177 av. J.-C**, les soccii sont exclus des terres qu'ils ont conquises. En **123 av. J.-C**, on propose d'étendre le droit romain aux latins et le droit latins aux alliés. En **91 av. J.-C**, Marcus Livius Durcis introduit une *rogatio* (proposition de loi) pour que tous soient citoyens. Il est assassiné en octobre et il y a une révolte des peuples. En **90 av. J.-C**, on a la *lex julia* qui accorde la citoyenneté à tout le monde. On évalue à 1 million le nombre de citoyen quelques années plus tard.

Conséquences.

L'Italie se romanise complètement. On constitue les grandes clientèles des hommes politiques romains. On a l'entrée des classes dirigeante des municipes dans le circuit du pouvoir romain ce qui donne lieu à la montée de familles d'Italie qui détrônent les familles de Rome.

4. La crise de la République : guerre civile du 1er siècle

Jusqu'en 107 av. J.-C, l'armée romaine est nationale, censitaire et non permanente. À partir de cette date et de la réforme de Marius, on intègre le volontariat pour apaiser les tensions ce qui fait entrer dans l'armée, les prolétaires et les ruraux. On professionnalise la fonction de l'armée et ils ont un lien plus personnel et précis avec son chef.

▪ Marius vs Sylla

Marius est un *homo novus* ce qui signifie qu'il est le 1er à accéder au sénat dans sa famille. Il est parrainé par une très grande famille romaine et devient consul. Il renouvelle son consulat

Downloaded by Joao Augusto Pereira Dos Reis (contactjoaoenp@gmail.com)

6x et les enchaines successivement. Ensuite, il devient pro-consul jusqu'en janvier 86 av. J.-C. Il a de grande qualité militaire et fait partie des *populares* (= réformateur). Le problème est qu'il est bon militaire mais un très mauvais politicien. On l'écarte au profit de Sylla lors des guerres sociales. Il part en Orient et rencontre Mythridate, en 88 av. J.-C. Le Sénat soutient Sylla tandis que les *populares* soutiennent Marcus. Sylla gagne et déclare Marcus ennemi public. Il se retire en Afrique, en Numidia où il retrouve ses vétérans en 87 av. J.-C, il revient et il y a des massacres dans les rues de Rome. Il meurt de pleurésie en 86 av. J.-C.

Sylla vient d'une vieille famille patricienne romaine et est un franc stratège mais surtout un fin diplomate. En 83, lorsqu'il revient vainqueur de Mithridate, il décide le 1er novembre 82 av. J.-C de la *proscription* (= désinscrire du Sénat ceux qui lui sont opposés => 80 sénateurs + 400 chevaliers). De 82 à 79 av. J.-C, l'état romain lui confie la dictature (= plein pouvoir pendant 10 ans). Il est le 1er empereur car il a les pleins pouvoirs après une victoire. Il double le nombre de sénateurs pour faire nommer ceux qui lui sont favorables. Il augmente le nombre de magistrat et réduit le pouvoir des chevaliers. Il se considère protégé des dieux et se place sous la protection d'Aphrodite. Elle devient patronne des armées. En 80-79 av. J.-C, il abdique car il sent le vent tourner.

▪ Pompée vs César

Pompée vient du Trycenium et est d'origine équestre. Il a de grandes qualités militaires et choisit le camp de Sylla. Il part en guerre en Afrique puis un peu partout. Son 1er triomphe a lieu en 79 av. J.-C lorsqu'il a 26 ans (// Alexandre le Grand). Il règne lors de son consulat avec Crassus ce qui est un peu illégal. Il annule les lois syllasiennes, en 70 av. J.-C et se tourne vers les chevaliers et relance les conquêtes orientales. Il obtient le commandement suprême pendant 3 ans (*Lex Camillia*) qui est le grand administrateur des provinces orientales. Lorsqu'il revient à Rome, en 61 av. J.-C, il a triomphé de 14 nations. Pour sa victoire, il construit le 1er théâtre en dur de Rome, il est nommé *impartir* et *cosmocrator*. Il licencie l'armée et forme le triumvirat qui est un accord politique anticonstitutionnel associant Pompée-Crassus-César qui dure jusqu'en 54 av. J.-C.

Pompée représente le prestige militaire, Crassus c'est l'argent car il est chevalier et César représente la religion (il fait partie des populares mais descend des Julii) car il est nommé grand pontife à 38 ans. C'est accord est secret/tacite pour tenter de calmer Rome ce qui ne fonctionne pas car c'est l'anarchie. En 52 av. J.-C, le sénat confie à Pompée seul, le consulat et en plus, il a l'imperium proconsulaire (= pouvoir total sur les provinces romaines). La dictature ne peut être donnée qu'à un Patricien donc on lui donne un consulat.

César, au même moment, fait la Guerre des Gaules pour concurrencer Pompée. César rentre en 49 et franchit le Rubicon qui est la frontière entre la Gaule Cisalpine et l'Italie. Il se dirige vers Rome, s'en empare et Pompée fuit en Asie à Pharsales en Thessalie. Il est défait par le clan de César. César développe le lien avec la famille de Marius et se donne une origine divine (Venus Genitrix) et une origine royale. Il fait passer la *Lex Roscia* qui accorde la citoyenneté romaine à la Gaule Cisalpine.

This document is available on studocu

Downloaded by Joao Augusto Pereira Dos Reis (contactjoaoenp@gmail.com)

Entre 46 et 44 av. J.-C, il recherche un certain nombre d'honneur et il vit toujours plus dans l'appareil royal. Il se fait représenter avec les 7 rois de Rome et il est parfois appelé *nouveau Romulus*. En 46 av. J.-C, il est dictateur pour 10 ans puis le 14 février 44 av. J.-C, on lui propose d'être dictateur à vie. Le 15, on lui propose le diadème et il met sur pied une campagne pour conquérir les Parthes (= Perses). On l'assassine le 15 mars 44 av. J.-C par 25 coups de couteaux.

▪ Marc Antoine vs Octave

On est à la fin des guerres civiles, la fin de la République aristocratique et l'avènement de l'empire. En 44 av. J.-C, on met en place le second triumvirat qui se termine en 31 av. J.-C et associe Marc Antoine (= autre consul), Octave (= petit neveu de César et fils adoptif) qui se place en rival de Marc Antoine et Circé qui tente une restauration sénatoriale (il essaie de dresser le Sénat contre Marc Antoine) remplacé par Lépidex (= cavalier porche de César) lorsqu'il attaque Marc Antoine. Ce triumvirat est sanctionné par une loi. Brutus et Cassius sont vaincus à Philippe en 42 av. J.-C. On remet au goût du jour les prescriptions contre les sénateurs et on répartie le monde entre Orient pour Marc Antoine et Occident pour Octave. On a une unité factice de l'empire romain. Marc Antoine relance la guerre contre les Parthes qui est un échec même s'il triomphe à Alexandrie. Ce triomphe donne lieu à une rupture officielle en 33 av. J.-C = Scission de Brindes qui débouche sur la guerre d'Actium, le 2 septembre 31 av. J.-C.

Les conséquences sont que les vieux sénateurs aristocrates n'existent plus et donc les sénateurs viennent d'Italie et d'Orient. Tout l'entourage d'Octave est italien et la culture établie s'oppose à la tradition républicaine. On a un développement de sciences pour conseiller le souverain. Ces sciences sont financées par des chevaliers. Le courant épicurisme se développe et des influences religieuses viennent d'Orient. Marc Antoine est vaincu à Acuité et se suicide, Octave est le seul restant et choisi Apollon en opposition à Dionysos (= Marc Antoine). Il remet au centre l'occident et tente de sortir des traditions pour établir l'empire mais il est attaché aux traditions. Il est celui qui ramène la paix à Rome.

Chapitre 12: Le principat augustéen

1. Origine

En 31 av. J.-C, la dernière royauté hellénistique grecque (Cléopâtre) tombe et Rome est la plus grande puissance. Le titre officiel est celui d'empire alors que Rome est toujours qualifié de « Res Publica » mais le titre officieux est celui de principat car la fonction vient d'Auguste qui était princeps du Sénat.

▪ Le modèle hellénistique et Alexandre le Grand

Depuis Scipion l'Africain, les **imperatores** (= celui qui remporte un triomphe) sont fasciné par le modèle d'Alexandre. Avec Pompée et Octave, on a un parallèle avec Alexandre le Grand. L'influence des royautés hellénistiques se retrouvent donc dans la conception de l'empereur mais aussi dans le mausolée d'Auguste (= Octave) qu'il réalise quelques années avant sa mort en 14. Un mausolée se présente comme un bâtiment rond.

Downloaded by Joao Augusto Pereira Dos Reis (contactjoaoenp@gmail.com)

▪ Les conquêtes

On est face à un énorme territoire très peu organisé. Rome est très bien organisée en tant qu'état mais ses institutions ne sont pas adaptées à la grandeur du territoire. Il faut restructurer sur la base de l'unité et on choisit un centre au nouveau pouvoir qui est Rome. Rome est le centre du monde, centre du pouvoir. On aurait pu restructurer comme Alexandre le grand qui a délocalisé. Octave structure avec Rome et à la tête de l'empire, l'empereur. On a une centralisation du pouvoir sur une capitale avec 1 personne à la tête de ce pouvoir.

▪ La crise des institutions

Les institutions républicaines renforcées par la 2e guerre punique (renforcement des sénateurs, du sénat, des grandes familles) sont discréditées par les guerres civiles. La fameuse *libertas* de la république romaine ne suscite plus guerre de passion. On a une presque disparition de l'élite sénatoriale.

▪ L'évolution des mentalités

On a certaine réticence à un pouvoir centralisé au 1er siècle BC. Or à partir du 1er siècle, un certain nombre de penseurs dont *Philodème de Gadara* réfléchissent sur la royauté. Il écrit un traité : *Le bon roi selon Homère.* La conclusion est qu'on peut avoir un bon roi, un roi qui est pieu, etc. Cette réflexion trouve son origine dans l'épicurisme pour laquelle la monarchie est un progrès car elle dispense le citoyen de se préoccuper du pouvoir.

On a l'élément du vainqueur qui est celui béni des dieux et protégé par la bonne fortune, et si elle le protège, elle protège ce qu'il protège. Toute cette mentalité évolue beaucoup et fait finalement du roi une figure acceptable.

2. Mise en place

▪ Les obstacles

La royauté en tant que principe passe mieux mais le titre de roi est un véritable obstacle. Prendre ce titre conduit directement au cercueil.

Le Sénat est toujours le dépositaire de la *vos majorum* (= tradition des ancêtres) ce qui signifie que symboliquement, il a toujours le pouvoir et donc on doit composer avec lui.

La personnalité d'Octave est controversée car il est assez cruel, ce n'est pas un grand conquérant. Sa figure n'est pas charismatique et surtout, il a une position institutionnelle extrêmement floue : il est consul car il a été tribun de la Plèbe mais sa position dans l'état ne lui permet pas de prendre le pouvoir.

This document is available on studocu

Downloaded by Joao Augusto Pereira Dos Reis (contactjoaoenp@gmail.com)

▪ Les atouts

Il est le fils du divin Jules et il a une armée importante car il a vaincu Marc Antoine et donc il est à la tête de l'armée de Rome. Il est extrêmement riche ce qui lui permet de pouvoir faire des cadeaux aux romains à l'échelle de l'empire. En 43 av. J.-C, il est nommé *imperator* juste après la mort de César et il intègre le titre d'*imperator* dans sa titulature. Il apparaît comme un homme de la paix et fait donc tout pour cultiver cette image.

▪ La politique des honneurs

Il est un habile politicien qui comprend qu'il faut conserver la République pour pouvoir prendre le pouvoir. Il conserve les institutions mais les vide de leurs sens.

En 28 av. J.-C, Octave est désigné *princeps senatus* ce qui signifie qu'il vote en premier au Sénat et donc qu'il oriente les votes du Sénat. En tant que princeps sénatus, il tente de faire passer des lois morales et somptuaires (= lois luttant contre le luxe) pour se donner l'image de quelqu'un revenant aux valeurs de la république en opposition au faste oriental. Le 13.01.27 av. J.-C, il remet son pouvoir au Sénat ce qui est astucieux car il n'a aucun titre et donc le Sénat lui laisse son pouvoir et il obtient le commandement des provinces avec des troupes pour 10 ans. Le Sénat garde le pouvoir des provinces sans armées.

Le 16.01.27 av. J.-C, il souhaite se retirer dans les provinces et les sénateurs lui donne le titre d'*Augustus* (qui doit venir d'*augere* = conduire). Ce titre doit certainement dériver d'*auctoritas*. Dans les institutions de Rome, on a 2 pouvoirs : l'*imperium* qui est le pouvoir sur les armées et l'*auctoritas* qui donne le pouvoir sur les institutions. Influencé par l'appareil hellénistique, on lui remet les lauriers pour le triomphe d'empereur et la couronne civique symbolisant qu'il est le protecteur et le sauveur de la collectivité. On lui offre aussi un bouclier d'or que l'on dépose dans la Curie (= bâtiment qui accueille le Sénat) sur lequel on a 4 qualités décrivant ce qu'est l'*Augustus* :

- ***Virtus*** (= courage plus que vertu),
- ***Clementia*** **(**= clémence par philanthropie),
- ***Iustitia*** (= établir l'équité),
- ***Pietas*** (= manière de révérer la divinité).

On renouvelle son consulat et à partir de l'année 23 av. J.-C, on le renouvelle chaque année et on lui confie aussi la puissance tribunicienne (=tous les pouvoirs d'un tribun de la plèbe sans l'être officiellement) ce qu'il n'aurait pu être car il est Patricien. Cette puissance a une originalité car elle s'étend à tout l'empire alors que le pouvoir du tribun de la plèbe ne s'étend qu'à Rome. En 12 av. J.-C, on l'élit *grand pontife* ce qui lui donne le pouvoir de la religion et en 2 av. J.-C, on lui donne le titre de *père de la patrie*.

Octave n'a rien changé aux institutions en place mais il s'est arrangé pour obtenir des titres nouveaux lui donnant des pouvoirs nouveaux qui lui permettent de vider les institutions de leurs sens.

Downloaded by Joao Augusto Pereira Dos Reis (contactjoaoenp@gmail.com)

▪ La hiérarchie des fonctions

La hiérarchie des fonctions suit 3 principes :

1. On restaure la morale des anciens

2. On renforce la cohésion sociale

3. On met en place une administration de l'état (= service de l'état). Toute la bureaucratie se met en place.

On a une volonté d'augmentation de la démographie et on limite la citoyenneté à un club de nantis.

Dans la structure de l'état, on a d'abord le Sénat et ordre sénatorial. À l'époque républicaine, il n'y a pas d'ordre du sénat, on y participe lorsqu'on a 400 000 sesterces de revenus. On ne fait pas partie d'un club du sénat et le fils d'un sénateur est un chevalier. Avec Auguste, on usurpe peu à peu la *ticlave* qui est une bande large permettant de désigner le sénateur. On voit attribuer cette décoration aux descendants des sénateurs alors que les chevaliers et leurs descendants on l'*angusticlave*. L'insigne du sénateur appartient donc à la famille, on a un ordre sénatorial alors qu'avant c'était individuel. Il fait aussi passer la condition financière à la questure à 1 000 0000 de sesterces et restreint l'accès au sénat à la classe la plus aisée ce qui crée une différence de plus en plus importante entre chevalier et sénateurs.

Il introduit le *ius honorum* qui veut que pour être sénateur quand on n'est pas fils de sénateurs, on doit obtenir l'approbation de l'empereur. L'admission au sénat se fait toujours à partir de la questure mais et pour tous, sur autorisation de l'empereur. En apparence, on renforce le sénat car on tire au sort 15 personnages qui viennent du Sénat et qui constitue le *concilium* qui est le début du conseil au prince (// ministres).

L'empereur semble avoir renforcé le Sénat alors que dans les faits, le Sénat perd le contrôle de la politique étrangère, de la politique militaire et une grande partie de la politique fiscale. Malgré tout, le Sénat reste le symbole de la *Res Publica*.

Les Magistrats persistent, on ne change pas les institutions mais on contrôle les élections par 2 moyens :

1. **Nominatio** : il faut faire accepter sa nomination

2. **Commendatio** : il faut être recommandé par l'empereur

On ne change pas l'institution mais on change légèrement sa structure.

Les Comices qui sont les assemblées restent mais perdent tous leurs pouvoirs car ils perdent leurs rôles politiques car ils nommaient les magistrats à cause de la *nominatio* et de la *commendatio*. Ils perdent aussi leurs pouvoir juridique car c'est l'empereur qui promulgue et crée les lois.

This document is available on studocu

Downloaded by Joao Augusto Pereira Dos Reis (contactjoaoenp@gmail.com)

L'Ordre équestre, existant depuis le 3e siècle av. J.-C, était régulé par le censeur et c'est désormais Auguste qui joue le rôle de censeur. Il choisit les chevaliers en fonction du mérite et de la capacité à servir. Autant, il crée un ordre sénatorial presque héréditaire autant il crée un ordre équestre sur le mérite. Il met les 2 ordres en concurrence et crée des signes distinctifs pour l'ordre équestre dont l'**augusticlave**, un anneau d'or et des places réservées au théâtre. Les chevaliers doivent leur place à l'empereur, ils sont des fonctionnaires et gèrent les biens impériaux.

Ce sont les **procuratores** qui sont chargés d'administrer financièrement les biens de l'empereur. On crée pour eux de nouveaux postes pour les renforcer et stabiliser leurs pouvoir mais aussi pour répondre au 1er défi d'Auguste qui est de répondre aux besoins de l'empire. Ces fonctions sont créées en les donnant à des chevaliers : commandant de la légion d'Egypte ce qui est important car l'Egypte est le grenier à blé de Rome (1 000 000 d'habitants), le commandement de la flotte de guerre car l'empire romain est de plus en plus un empire méditerranéen, direction de certaines provinces, tête de l'administration de l'Egypte lorsqu'il est arrivé en Egypte. Il reprend toute la structure grecque pour organiser l'Egypte, il nomme le préfet du prétoire qui est le chef de la police romaine qui avait un lien avec l'empereur, l'annone est celui qui organise tout l'approvisionnement, préfet des vigiles qui sont les pompiers, on a des cohortes d'affranchis. Ces nouvelles fonctions constituent un état dans l'état, on a un état de fonctionnaires qui sont responsables uniquement devant l'empereur.

3. Administration de l'Empire

Les nouvelles institutions qu'Auguste est censé produire pour adapter le gouvernement de Rome à la situation qui est celle de l'empire romain, touchent toutes les parties de l'empire.

▪ Rome

On modifie administrativement Rome. En 7 av. J.-C, on divise le territoire de Rome en un certain nombre de *regiones* au nombre de 14. Chaque arrondissement est confié à un magistrat particulier qui est tiré au sort parmi les prêteurs, tribuns de la plèbe et édiles. Ces arrondissements sont divisés en *vicus* et à leur tête on a les *vico-magistu* qui sont souvent des affranchis ayant des fonctions religieuses et administratives. Les 14 *regio* sont dirigés par un *préfet de la ville* qui est un sénateur. Le préfet de la ville est aidé de sénateurs appelés *curatores*.

Suétonne dit qu'Auguste a trouvé Rome en brique et qu'il l'a laissée en marbre. Auguste crée des constructions nouvelles et mène une politique urbaine et établit les grands principes de l'urbanisme de Rome. Il est aidé par Vitruve qui établit les grandes règles de l'architecture qui seront reprises à la Renaissance. Il a une véritable politique de transformation de Rome. Il implante le véritable siège du pouvoir à Rome. En 27 av. J.-C, dans le consilium principis, on a les amis du prince, les 15 magistrats. En 13 ap. J.-C, on a dans le consilium 20 membres ordinaires nommés pour 1 an par l'empereur.

Rome est un lieu de concentration du pouvoir mais aussi un réseau routier partant en étoile depuis Rome. Le système est celui de relais avec par exemple Lyon qui devient un endroit d'où

Downloaded by Joao Augusto Pereira Dos Reis (contactjoaoenp@gmail.com)

parte à nouveau plusieurs routes. Ce système sert essentiellement à la poste, il sert un peu aux armées mais il sert surtout à faire un lien entre Rome et les capitales de provinces.

Rome est aussi un ensemble de services qui sont confiés à des affranchis ou des esclaves qui pratiquement toujours sont de la maison royale. Autrement dit, la ville de Rome est à peu près gérée comme la maison de l'empereur. Les choses se réorganisent et deviennent tout à fait différente de ce qu'il y avait avant.

▪ Italie

La population italienne s'échelonne entre 5 à 8 000 000 de personnes. On y implante 474 municipalités composées d'hommes libres et relativement autonomes pour un certain nombre de points même si le sénat contrôle l'Italie. On réunit ces 474 municipalités en 11 régions dont on ne connait pas réellement les compétences sans doute fiscales et législatives (pour ne pas devoir aller jusque Rome pour effectuer son devoir de citoyen).

▪ Provinces

On a 2 types de provinces :

- Les provinces sénatoriales gérées par des *pro-consul* qui sont choisis par le Sénat parmi les anciens consuls et les anciens prêteurs. Ils sont choisis une fois qu'ils sont sortis de charges depuis 5 ans avec une durée de mandat de 1 an. Ils sont aidés de *questeurs* pour les finances.

- Les provinces impériales gérées par des *legati augusti pro praetore* qui sont des représentants d'Auguste auprès des provinces. Ils sont choisis par Auguste et ils proviennent des anciens consuls et des anciens prêteurs. La différence dans la manière de choisir est que dès qu'il y a plus d'1 légion dans la province c'est nécessairement un ancien consul. La durée du mandat dépend du bon vouloir de l'empereur. Ils ont des aides qui sont les *procurateurs* qui sont des chevaliers.

4. Politique religieuse et succession

On a établi un nouveau régime mais il faut se demander comment le maintenir et le perpétuer car il est relativement exceptionnel. Dans la politique religieuse d'Auguste, il y a 2 aspects contradictoires :

- Un aspect très traditionaliste s'opposant aux religions du salut, etc.

- Un aspect très novateur avec le culte impérial.

This document is available on studocu

Downloaded by Joao Augusto Pereira Dos Reis (contactjoaoenp@gmail.com)

▪ Restauration et rénovation de cultes

Il restaure toutes une série de temples (centaine à Rome) et reprend des vieux rites tombés en désuétude. Il développe un certain nombre de cultes plutôt anciens.

▪ Culte impérial

Le culte impérial est importé depuis l'Orient. Il naît avec le culte royal des souverains hellénistiques ; il prend pour modèle Alexandre et suit ce modèle pour peu à peu mettre en place un culte à l'empereur. Moins la région est romanisée plus les manifestations cultuelles sont importantes, la religion est utilisée pour romaniser.

▪ Transmettre l'*auctoritas*

Puisque l'auctoritas est liée à des qualités personnelles, il faut trouver des personnes qui les manifestent mais il faut assurer le lien avec le pouvoir en place. Il faut reconnaître le principe même de la monarchie car on désigne son successeur avant sa mort. Ce successeur est associé à la direction des affaires du pouvoir. Il choisit d'abord *Marcellus* qui meurt avant lui comme *Agrippa* ensuite, il choisit *C. César & L. César* mais ça ne se passe pas très bien. Alors, il choisit *Tibère* qui est un troisième choix. À tous, il avait donné sa fille *Julie* qui est à chaque fois mariée au prétendant. On a donc des dynasties qui sont les *Julio-Claudine (Césautica : César, Auguste, Tibère, Calligula)* puis les *Flaviens* et ensuite les *Antonins* (= empereur des provinces) *(Nervas, Trajan, Adrien, Antonin, Marc-Aurèle, Commode)* au 2e siècle ap. J.-C. Ensuite, on a les Sévères avec Caracalla en 212 ap. J.-C où on a un terme de l'histoire romaine car en 212 Caracalla reprend le projet de Septime Sévère qui veut ouvrir la citoyenneté à tous les hommes libres de l'empire romain pour renflouer les caisses.

TOUT HOMME LIBRE DE L'EMPIRE EST DONC CITOYEN ROMAIN.

Downloaded by Joao Augusto Pereira Dos Reis (contactjoaoenp@gmail.com)

Chapitre 13: Le Haut Empire : vers une « provincialisation » de Rome et de l'Italie

On voit que l'on passe d'un régime de cités-états à une autre forme d'exercice du pouvoir ; l'empire s'est étendu sur des territoires extrêmement importants.

L'empire Romain est divisé en un **haut empire** et un **bas empire** qui commence au 3e siècle après JC ; période à partir de laquelle un autre type de pouvoir se met en place avec toute une série de crises qui attaquent l'esprit dans lequel les premiers empereurs ont essayé de construire cet empire. Au 1er et au 2e siècle ap. J.-C, on voit que très peu de territoires ont été annexés à l'empire jusque-là. Les territoires annexés en plus au 1er et 2e siècle sont situés principalement à l'Est notamment pour se prémunir d'un ennemi, les Parthes. Il y aura une tension qui va s'exercer de plus en plus entre le centre, les périphéries et les provinces de l'empire. Durant ces 2 siècles on va assister à une sorte de provincialisation de Rome et de l'Italie. L'Italie va devenir une partie de l'empire et plus essentiellement son centre où tout se concentre. Un principe dynastique se met en place depuis Auguste.

1. La dynastie des Julio-Claudiens (27 av. J.-C – 68 ap. J.-C)

Cette première dynastie a été lancée par **Auguste** qui a régné un peu plus de 40 ans. Il désigne avant de mourir son fils adoptif **Tibère** (règne 20 ans). **Caligula** le successeur de Tibère, est l'arrière-petit-fils d'Auguste (règne 3 ans, meurt assassiné). À Caligula succès **Claude** qui est le neveu de Tibère. Il est proclamé empereur en 41 ap. J.-C par la garde prétorienne ; Il sera assassiné par sa femme Agrippine au profit de leur fils **Néron** qui va se suicider après avoir été déclaré ennemi public.

- Les constantes

Pouvoirs et dynastie : tous les successeurs d'auguste vont développer une idée dynastique. Les successeurs d'auguste vont fortement mettre en avant la figure du fondateur de cette dynastie Auguste.

Relations avec le sénat : on constate que les **relations avec le Sénat** sont toujours très importantes. Il y aura toujours une collaboration avec le Sénat. Tibère va recevoir son pouvoir du sénat à qui il laisse beaucoup de liberté. Caligula lui va avoir des relations exécrables avec le Sénat il va d'ailleurs remplacer les 2 consuls et va avoir une politique autoritaire ; les sénateurs vont finalement conspirer pour le faire assassiner. Claude tirera les leçons de la situation de Caligula ; il est autoritaire mais reste assez conciliant envers le Sénat. Néron lui a des mauvaises relations avec le Sénat à partir de 66 et il va prendre le titre de « *imperator »* qui lui était refusé jusque-là à lui et à ses prédécesseurs.

Politique étrangère : La politique étrangère ne change pas fondamentalement. Nous savons qu'Auguste était favorable à ce qu'on garde les frontières de l'empire telles qu'elles étaient à sa mort et c'est ce qui va être fait. La particularité de la politique étrangère c'est la présence militaire aux frontières ; une diplomatie active et la constitution de royaume-clients qui servent de tampon avec les ennemis de Rome au-delà des frontières de l'empire. Cette politique est

This document is available on studocu

Downloaded by Joao Augusto Pereira Dos Reis (contactjoaoenp@gmail.com)

strictement suivie par Tibère mais va être modifiée par Claude qui va conquérir d'ailleurs la Bretagne.

▪ Les innovations

1ère innovation : Il y a un renforcement du **rôle des militaires**. Aux cohortes prétoriennes, on ajoute les cohortes urbaines qui devient l'armée à Rome-même, il ne s'agit pas de l'armée dans les provinces. Ce camp des prétoriens avec le palatin et la curie vont constituer les 3 lieux de pouvoirs à partir de Claude. Il y a une importance de plus en plus grande du rôle des préfets du prétoire dans la politique romaine.

2ème innovation : On voit également une extension du **culte impérial**, qui existait déjà sous Auguste et qui avait 2 aspects ; le culte **rendu aux morts** (Jules César-Auguste) et le **culte aux vivants**. Le culte à l'empereur-mort se traduit par des honneurs avec des cultes domestiques ; on lui dédie un temple sur le forum avec des prêtres, etc. Il y a un culte à l'empereur vivant mais Tibère va s'y opposer sauf en Orient. Le culte de l'empereur vivant est interdit mais le culte des empereurs morts est privilégié et il renforce même le pouvoir de l'empereur vivant.

3ème innovation : La révolution spirituelle (S. Mazzarino). Le peuple juif avait une dérogation de Rome car selon leur religion monothéiste, ils ne peuvent rendre un culte qu'à leur dieu. A Judée, à l'époque de Jésus il y a un peu d'agitation anti-romaine. Donc finalement les Juifs perdent leur compromis passé avec Rome. Et le mouvement chrétien s'exporte en dehors de la Judée et finalement aura un impact sur le monde romain.

▪ L'administration

A l'époque d'Auguste se mettait en place tout un appareil administratif centré sur Rome. Cependant réside une certaine faiblesse dans le nombre de fonctionnaires surtout à Rome donc on va étendre l'organisation des fonctionnaires. Tibère et Claude vont y apportent des transformations.

Pour l'administration centrale : Tout d'abord on supprime le conseil du prince qui est remplacé par des *comites*. Il y a un accroissement des services et de techniciens et des affranchis sont placés à la tête de l'Etat. Exemple : Narcisse un affranchi va s'occuper de la correspondance ; Pallas va s'occuper des finances ; Calliste va s'occuper des requêtes à l'empereur…

Administration provinciale : la politique vise à une administration plus juste : il va y avoir par exemple des condamnations pour abus de pouvoir, on essaie d'être plus juste, on essaie de ne pas imposer trop d'impôts ; Rome essaie d'aider les villes en difficultés… L'administration va essayer d'avoir une politique vraiment juste. Claude est très attentive aux provinces en Orient et Occident. Il va fonder des villes, il va avoir une politique de naturalisation (octroi de la citoyenneté), il renforce le pouvoir des procurateurs impériaux. Il a une politique de grands - travaux lors de destruction des villes par exemples. Dans les provinces il va avoir beaucoup de personnes pro-Claude car il leur a donné la citoyenneté. Tout cette attention aux provinces va amener un essor économique très important.

Downloaded by Joao Augusto Pereira Dos Reis (contactjoaoenp@gmail.com)

A cause de tous ces changements de politique, on voit apparaitre les grands axes problématiques de l'empire. Tout d'abord, l'armée commence à avoir un certain poids dans le budget de l'Etat. Il y a une armée prétorienne mais il a aussi une grande armée dans les provinces. Ensuite on voit apparaître les tensions avec le christianisme qui va finir par s'imposer. Les provinces sont en développement économique et prennent de ce fait une grande importance. Enfin, il y a un problème de succession. De nombreux empereurs sont assassinés souvent par la garde prétorienne-même. La durée des règnes n'est donc pas très longue et cela montre bien une instabilité du pouvoir.

2. La dynastie des Flaviens (69 – 96 ap. J.-C)

69 av. J.-C : l'année des a 4 empereurs :

Après le suicide de Néron, vont suivre à nouveau des tensions sociales. Galba prend le pouvoir avec l'aide des légions espagnoles mais il va être assassiné par la garde prétorienne. Othon va succéder à Galba pour 3 mois et il va se suicider lui-même après la perte d'une bataille. Vitelluis va donc prendre le pouvoir mais sera aussi assassiné par les troupes de Vespasien.

Vespasien va mettre fin aux guerres civiles et aux problèmes de succession. Il prend le pouvoir avec ses troupes de l'Est. Ses 2 fils Titus et Domitien vont lui succéder. Titus meurt et c'est Domitien qui finalement prend le pourvoir durant 15 ans, il sera assassiné par la cour.

▪ <u>La vie municipale</u>

La particularité de cette dynastie c'est la monté en puissance des notables. La cité est le signe de la civilisation antique. Il subsiste une petite différence entre l'Orient fortement composé de cités et l'Occident où le réseau est beaucoup plus lâche. La cité est le noyau de l'organisation politique donc l'empire est un ensemble de cités.

<u>3 types de cités :</u>

1. **Cités pérégrines** ont leurs lois propres :
    a. **Cités stipendiaires** : qui paient un tribut à Rome
    b. **Cités libres** : sont autonomes et extérieures au régime
    c. **Cités libres fédérées** : autonomes mais liées à Rome par un traité sur pied d'égalité
2. **Municipes** de droit romain ou latin
3. **Colonies** : fondations nouvelles de droit romain, si elles sont italiques elles sont exempts d'impôts sur leur sol. Il y a aussi des colonies honoraires qui n'ont pas d'implantation de colons.

Pour les institutions ; il n'y pas d'échelons administratifs entre la cité et l'administration de la province. C'est au cœur de la cité que se rend la justice de base, que l'on perçoit l'impôt, on s'occupe de l'infrastructure, l'administration est locale. Les institutions varient en fonction du statut juridique de la cité. Si c'est une cité pérégrine par exemple elle qu'elle est grecque, c'est le droit grec qui va s'imposer.

This document is available on studocu

Downloaded by Joao Augusto Pereira Dos Reis (contactjoaoenp@gmail.com)

Pour les municipes et les colonies, les institutions sont identiques aux institutions romaines. Il y a en général 6 magistrats, 2 questeurs, 2 édiles, …mais elles ont cependant une sorte de sénat local que l'on appelle *l'ordre des décurions* (responsables de la perception des impôts) et va constituer le réservoir de l'ordre équestre au plan de l'empire aussi et pas seulement au niveau de la cité. La vie municipale est alors le berceau des élites qui montent au niveau plus général de l'état romain.

▪ Les transformations sociales

C'est le déclin de l'aristocratie. Les cercles qui entouraient les Julio-Claudiens étaient issus de l'Italie alors que les Julio-Claudiens eux-mêmes proviennent de vielles familles sénatoriales romaines. Les Flaviens quant à eux viennent de toute l'Italie. Il va y avoir un accroissement du rôle des chevaliers et des affranchis. Cet accroissement traduit la poussée lente et progressive des provinciaux qui nait de la ***Pax Romana*** (permet le développement des provinces qui est plus important dans les provinces que dans l'Italie). A l'époque des Flaviens, l'Occident domine sur l'Orient notamment grâce à la victoire de Octave à la bataille d'Actium en 31 av. J.-C. On constate que le droit latin s'élargie et est de plus en plus diffusé sur tout l'occident aux provinces d'Hispanie dont seront issus des empereurs à la dynastie suivante. Les provinciaux apparaissent dans une série de domaines, comme :

Le domaine politique : Le sénat sous Domitien est composé de 1/ 3 de provinciaux dont 2/3 sont des occidentaux
Le domaine militaire : les soldats sont principalement recrutés dans les provinces romanisées et relativement riche. Seules les cohortes prétoriennes et urbaines sont toujours composées essentiellement d'Italiens
Le domaine économique : l'Italie perd peu à peu sa primauté économique au profit des provinces. L'Italie perd par exemple sa domination sur le marché du vin, elle importe dorénavant sont vin des provinces
Le domaine religieux : succès des cultes orientaux (ex. le culte de Mithra)
Le domaine culturel : le milieu intellectuel est de plus en plus provincial. Les cercles s'élargissent alors qu'avant ils étaient surtout italiens, ils sont de plus en plus éloignés.

Il ne manque plus aux provinciaux que le pouvoir suprême (le rôle de l'empereur) et c'est ce qui se produira sous la dynastie des Antonins.

3. La dynastie des Antonins (96 – 192 ap. J.-C)

La dynastie des Antonins est souvent considérée comme l'âge d'or de l'empire romain. Mais c'est aussi une période charnière. On le voit par rapport au territoire, car au début de la période on est dans une période offensive alors qu'à la fin c'est plutôt une période défensive. Cette dynastie est lancée par Nerva qui vient d'Epagne c'est donc la montée des provinciaux à la tête de l'Etat. Nerva est nommé par le sénat et va régner assez peu mais il va revenir à une technique de l'adoption plutôt que d'affiliation naturelle comme la dynastie précédente. Il s'agit de choisir comme héritier un homme qui est capable de tenir tête aux Prétoriens. Il va alors choisir Trajan, fils de militaire issu des provinces.

Downloaded by Joao Augusto Pereira Dos Reis (contactjoaoenp@gmail.com)

Trajan choisira comme héritier Hadrien. Tous trois espagnols d'origine narbonnaise, de la partie occidentale de l'empire. Lui succède Antonin le Pieux qui lui est succédé par Marc Aurèle et Lucius Verus qui vont régner ensemble et ensuite Marc Aurèle régnera seul jusqu'en 180 ap. J.-C et sera succédé par son fils Commode. Il sera l'empereur adjoint au pouvoir dès 177 ap. J.-C qui va mourir assassiné. Cette dynastie des Antonin procède surtout par adoption sauf Commode et va passer d'une situation offensive à une situation défensive sous Marc Aurèle en 162 ap. J.-C. Cette dynastie est marquée surtout par un déclin de l'Italie par rapport aux provinces. Ce sont les provinces qui prennent le dessus dans un empire qui sera divisé en deux : **un Orient et un Occident.**

- L'Italie et les provinces

***Italie :** c'est toujours une terre de citoyens romains avec encore les 11 régions régies par le sénat et les magistrats sénatoriaux, il y a une exemption d'impôt fonciers, il y a une vie municipale extrêmement active dans toute l'Italie. Cette Italie est vraiment prospère au 1er siècle ap. J.-C. Mais à partir de la 2 ½ du 1er siècle et surtout au 2ème siècle, elle entre dans un déclin surtout par rapport aux provinces. Son administration et notamment la justice présentent de moins en moins de spécificités par rapport à ce qu'elle est rendue dans les provinces. Sous les Flaviens 1/3 des sénateurs venaient des provinces, sous les Antonins, la tendance s'inverse, c'est 2/3 des sénateurs qui viennent des provinces. Pour l'armée c'est pareil. L'armée est surtout située dans la partie nord de l'empire car c'est de là que vient la menace des barbares. Les Italiens sont moins présents dans les légions, ils sont surtout engagés dans l'armée prétorienne.

L'économie de l'Italie se porte aussi mal car elle est en concurrence réelle avec celle des provinces. Son économie se replie sur ses régions. Et surtout l'Italie perd son rôle d'intermédiaire. Jusqu'au 2ème ap. J.-C tous les produits devaient transiter par l'Italie mais cela change. Se construisent de plus en plus des relations interprovinciales qui ne passent plus par l'Italie. En termes de culture c'est surtout une culture de copie, de résumés, de compilation. On recopie surtout ce que les autres font sauf pour le droit où l'Italie reste dynamique.

***Les provinces occidentales :** au 2ème siècle ; ces provinces connaissent tout d'abord une certaine prospérité qui est dû à l'extension des terres cultivées mais aussi à l'embellissement des villes et au développement de toute une culture développée par des intellectuels qui viennent des provinces occidentales. Il y a une suprématie politique qui est aux mains des provinciaux occidentaux, il y a une grande stabilité politique. Cette stabilité politique et cette suprématie économique débouche sur une aspiration des élites locales à pouvoir bénéficier de la citoyenneté romaine qui leur est octroyée individu par individu ou par cité entière.

*** provinces orientales** : les provinces orientales sont une terre de civilisation, il y a là un terreau très positif. Il y a des annexions de certaines terres encore au 1er siècle. Dans cet Orient romain, on bénéficie d'une paix intérieure, d'une stabilité, d'une administration qui est juste et honnête, et aussi d'un enrichissement des populations locales par la présence de grandes légions qui créent de l'activité.

This document is available on studocu

Downloaded by Joao Augusto Pereira Dos Reis (contactjoaoenp@gmail.com)

En Orient, il y a aussi une très ***importante urbanisation***. Les villes et les cités sont un noyau de développement. C'est différent de l'occident où le développement rural reste fort. En Orient ; la ville/la cité qui concentre les fonctions économique, religieuses, administratives est très active. Cette période de stabilité et de paix va connaitre un âge d'or des cités romaines d'orient. La différence entre la partie orientale et occidentale est donc très grande. Les villes orientales sont vraiment très grandes ; par exemple Alexandrie compte 600.000 habitants (//Rome c'est 1000.000 d'habitants).

La politique romaine explique aussi cette prospérité des provinces orientales parce que Rome va respecter les anciennes institutions de la cités, les romains n'imposent pas leur politique et laissent la gestion locale continuer selon la culture de la cité. Les Romains font preuve d'une très grande souplesse dans la gestion de la politique. L'attitude des empereurs est aussi favorable au développement des provinces locales. Il y a un certain loyalisme et ferveur des orientaux à l'empereur et du culte impérial. La prospérité repose surtout sur le terreau naturel plutôt que sur l'apport romain même si l'apport romain favorise leur développement.

On voit exploser les ***constructions édilitaires*** dans ces provinces orientales. Elle sont souvent liées à la présence d'un empereur, à des évergésies de riches notables, … mais ce développement est aussi dû à la volonté des villes de concurrencer les autres, à la participation de l'empereur dans la reconstruction de la ville par exemple lorsqu'elle a été détruite par un séisme, inondations etc.

Caractéristiques de construction de villes orientales :
Imitation : on va imiter les monuments romains, on introduit dans ces villes des termes comme à Rome. On importe aussi les arcs de triomphes, les temples, les routes.
Gigantisme : on construit comme à Rome, le gigantisme est de rigueur comme les routes.
Art composite : On construit tout cela dans un art qui est un mélange d'influence hellénistique, romaine, indigène…

Le commerce en orient est extrêmement développé notamment en Syrie qui profite de sa situation géographique avec la Chine, d'Inde, pour accroitre ses échanges commerciaux. On sait que la Syrie est au cœur des échanges des objets de luxe, soie, épices…

Une renaissance intellectuelle se fait également sentir en Orient. Beaucoup d'intellectuels, venant de Grèce principalement y ont laissé leur marque. Il y a un foisonnement de la vie intellectuelle en orient.

Les domaines concernés par la renaissance intellectuelle :
Histoire : Philon de Byblos, Plutarque de Chéronée, arien de Nicomédie
Rhétorique : Hérodote Atticus, Aelius Aristide, Lucien de Samosate, Maxime de Tyr
Médecine : Galien
Astronomie : Ptolémée
Roman : Longus de Lesbos, Philostrate d'Athènes
Architecture : Apollodore de Damas

Downloaded by Joao Augusto Pereira Dos Reis (contactjoaoenp@gmail.com)

Finalement le développement des provinces romaines d'orient va permettre à un à ***Ti. Claudius Pompeianus***, originaire d'Antioche de devenir empereur romain.

▪ L'économie méditerranéenne

Il n'y a pas de pensée économique très approfondie à Rome ; l'essentiel reste quand même la cité et souvent il y a une confusion entre morale et économie. Mais il y a des conditions indéniables favorables à l'expansion économique. Tout d'abord il y a la paix ; l'infrastructure ; les routes ; les ports ; l'étendue de l'empire qui est un marché unique qui permet d'avoir beaucoup de ressources extrêmement diverses et des potentialités d'échange qui sont considérables avec de grands centres de consommation ; Antioche, Alexandrie, Rome. Ensuite il y a un intérêt particulier aussi pour le luxe qui favorise les échanges commerciaux. La monnaie qui reste stable, l'augmentation de la population dans l'empire favorise le développement de l'économie méditerranéenne.

Description du monde romain par Tertullien :

> *« Nous constatons avec certitude que le monde est de jour en jour mieux cultivé et mieux pourvu de tout qu'autrefois. Tout est accessible, tout est connu, tout est travaillé, des domaines ruraux très agréables ont fait reculer des déserts célèbres, les sillons ont dompté les forêts, les troupeaux ont mis en fuite les bêtes sauvages, les étendues de sable sont ensemencées, on ouvre des routes dans les rochers, on assèche les marécages, il existe autant de villes qu'il y avait jadis de maisons (…) Partout des habitations, partout des peuples, partout des cités, partout la vie! » (Tertullien ca. 215 p.C.)*

Le développement économique méditerranéen apparaît dans 3 domaines :

L'agriculture : Première activité économique ; on rappelle que la richesse ***des terres*** définit la position sociale dans le monde antique et romain. On réalise la cadastration des terres pour des raisons fiscales et foncières. Les ***grandes fermes*** (villae) sont en plein développement. Les latifundia voient le jour, c'est-à-dire de grandes propriétés qui se développent. C'est ce qu'on appelle le **colonat parcellaire**. C'est de grandes terres qu'on donne à des colons. Ce sont donc des grands domaines qui se créent par extension des surfaces cultivées Mais aussi par une agriculture intensive qui est extrêmement dynamique et qui manie la polyculture. Il y a donc une culture intensive des territoires qui se fait à travers la culture de différents types. C'est aussi une période où la science agraire se développe (comment rendre les terres plus fertiles).

Le commerce : Les échanges s'accroissent en raison de la paix générale ; en raison du nombre de produits disponibles car tout est accessible ; mais aussi parce qu'on dispose d'infrastructures puissantes, des bons ports, des bons moyens de communication. À partir du milieu du premier siècle et surtout au 2e siècle, ce sont les orientaux (les Juifs, les Egyptiens, les Syriens) qui vont contrôler ce commerce. Au 2e siècle il y aura une décentralisation du point d'échanges commerciaux qu'était l'Italie. On va voir se construire notamment un nouvel axe qui relie la Bretagne à la mer noire en passant par le Rhin et le Danube. Ce qui va bien sûr aussi dynamiser toute la façade nordique de l'empire romain. On voit également que les artisans se regroupent par corporation.

This document is available on studocu

Downloaded by Joao Augusto Pereira Dos Reis (contactjoaoenp@gmail.com)

L'industrie : Les produits industriels augmentent sans pour autant qu'il y ait un progrès technologique. On constate aussi une ***diversification*** de ces produits et une **déconcentration** c'est-à-dire qu'on ne produit plus au même endroit ; on produit un peu partout des produits différents ce qui permet de donner du travail à différentes personnes dans différentes provinces.

▪ L'armée : L'armée est plutôt dans une phase de stabilisation. Mais il ne faut pas sous-estimer ses faiblesses. Elle a une faiblesse numérique et financière à cette fin de 2e siècle et surtout au 3e siècle ap. J.-C. Elle représente un budget conséquent pour l'état. Le coût annuel de son fonctionnement représente 40 à 70% du budget de fonctionnement de l'état.

▪ La religion

La religion romaine traditionnelle : c'est l'empereur qui est le maître du sacré. Le rôle des empereurs est extrêmement important car ils honorent et contrôlent un certain nombre de sacerdoce. Ils font aussi la promotion de certaines divinités. Ils sont intéressés plutôt par les dieux traditionnels ; ils construisent ou restaurent un certain nombre de temples. Le rôle de l'empereur dans le développement de la religion traditionnelle romaine est extrêmement important. Cette religion traditionnelle repose sur 2 grands concepts : **virtus** (dans le domaine de la guerre) et ***pietas.***

La religion impériale : elle est créée par Auguste est organisé par Vespasien. Elle apparaît à différents niveaux tout d'abord au niveau individuel. Les individus, les cités, les provinces honorent et organisent le culte impérial. L'empereur lui-même s'organise c'est ce culte qui concerne à la fois les empereurs morts et parfois vivants. Cette expansion de la religion impériale au 2e siècle s'explique aussi par le succès de la théologie jovienne (Jupiter). Entre 150 et 170 ap. J.-C on va voir une augmentation des temples à la triade capitoline. Ce culte impérial sert à augmenter la stabilité du pouvoir qui débouche sur une prospérité de l'empire.

Les religions indigènes : La politique du gouvernement impérial romain va permettre et va faciliter le développement des religions locales. Il existe un mécanisme de ***l'interprétatio*** ; on romanise les cultes indigènes c'est-à-dire qu'on les assimile à des cultes romains et on permet leur développement.

4. La dynastie des Sévères (193 – 235 ap. J.-C)

La dynastie de « *Sévère* » arrive après une période de troubles dans l'empire romain qui fait suite à l'assassinat de Commode le 31 décembre 192 ap. J.-C. Cette dynastie établie par **Septime Sévère** qui prend le pouvoir avec le soutien des légions de Pannonie et qui va le transmettre à ses 2 fils **Caracalla** et **Geta**. Caracalla va régner avec son père tout d'abord à partir de 198 ap. J.-C. Il va aussi régner avec son frère Geta à partir de 209 et ensuite il assassinera son frère Geta en 211 quelques mois après la mort de son père Septime Sévère. L'arrivée au pouvoir de **Macrin**, préfet du prétoire de Caracalla, se proclame empereur et va placer son fils à ses côtés comme co-empereur en 217 et les 2 seront exécutés en faveur d'un successeur **Elagabal** qui se rattache par les femmes de la famille de Septime Sévère. Il sera proclamé par les légendes

Downloaded by Joao Augusto Pereira Dos Reis (contactjoaoenp@gmail.com)

syriennes avant d'être assassiné en 222 par la garde prétorienne. Après arrive le dernier empereur de cette dynastie **Sévère Alexandre** cousin de Héliogabale et sera aussi assassiné.

▪ La crise de 193-197 ap. J.-C

Cette dynastie des *Sévère* commence par une crise très importante qui a eu lieu au lendemain du meurtre de **Commode** ; un moment où le pouvoir est confié par la garde prétorienne à P. Helvius Pertinax, fils d'affranchi. On voit alors la montée en puissance cette classe des affranchis qui a détenu durant le 2e siècle des fonctions importantes au sein de la maison impériale. Il sera assassiné en 193 ap. J.-C par les Prétoriens. Les Prétoriens vont alors décider de vendre aux enchères le titre d'empereur remporté par Didius Julianus. Ce nouvel empereur ne peut compter que sur les Prétoriens bien entendu.

Il va y avoir 2 soulèvements militaires dans les provinces à des endroits clés de l'empire :

- Le premier en Pannonie, au nord de l'Italie qui est une région extrêmement importante et dynamique de l'empire avec des légions stationnées.

- Le 2e soulèvement se passe à l'extrême Est de la Syrie, aussi une région extrêmement dynamique au 2e siècle. Les 2 personnes responsables de ce soulèvement vont être proclamées empereurs par leurs troupes et en même temps être déclarées ennemis publics ouvrant la porte à 4 années de trouble entre Septime Sévère et les 2 protagonistes.

▪ Septime Sévère : empereur africain (193-211)

C'est Septime Sévère qui finalement gagne la bataille avec les 2 meneurs des contestations. Il vient de Lepcis Magna en Tripolitaine (nord de l'Afrique). Il est juriste et recteur de formation et connaît très bien l'empire car il avait dû assumer plusieurs postes. Il a été le ***Légat*** en Syrie et a dû assumer des fonctions dans les provinces très importantes. En 187 il épouse une femme de l'aristocratie syrienne **Julia Damna**. Ils auront 2 fils Caracalla et Geta. Septime Sévère va vaincre Didius Julianus et les Prétoriens. Il va également s'atteler à refaire l'unité de l'empire et réorganiser en 3 parties la Syrie. Il va vaincre le gouverneur de Bretagne et il récupère ainsi le contrôle de la région Bretagne – à la Syrie qui est un axe clé pour l'empire.

Analyse du succès de Septime Sévère:

- Il vient de la région Nord-Africaine qui, à l'époque était, très dynamique et avait pu développer ainsi un réseau qui a pu jouer en sa faveur

- Il a indéniablement la force militaire

- Il a un caractère assez intransigeant même cruel

This document is available on studocu

Downloaded by Joao Augusto Pereira Dos Reis (contactjoaoenp@gmail.com)

- Il utilise la propagande et ce système de communication a pu certainement l'aider car le Sénat avait perdu beaucoup de son poids politique en fin de ce 2e siècle

- Il s'appuie sur l'armée provinciale qui se développent très fort et acquiert un certain pouvoir ; en même temps l'armée prétorienne a perdu sa situation privilégiée. Ce conflit a révélé les nombreuses rivalités qui existaient entre les cités et même parfois entre les régions.

Analyse du pouvoir de Septime Sévère :

- Premièrement c'est une **monarchie militaire** : Septime Sévère va veiller à une nouvelle organisation de l'armée ; il s'appuie énormément sur l'armée des provinces la renforce de manière générale. Il établit une nouvelle stratégie qui vise à renforcer les fortifications ; il a constitué une force mobile car il y a des problèmes aux frontières et il faut pouvoir se déplacer rapidement. Il améliore clairement la condition militaire : il augmente la solde des soldats et leur accorde des avantages socio-économiques.

- Ensuite c'est une **monarchie héréditaire** qui va recourir à l'adoption effective et rétroactive en 195. Il va se dire fils de Marc Aurèle et frère de commode.

- C'est aussi une **monarchie anti-sénatoriale** : il va se livrer à des purges. L'empereur va porter le titre de *proconsul* et même à Rome alors que Rome et l'Italie sont en dehors du système des provinces car elles sont sous la juridiction sénatoriale. Et ce titre de proconsul qui concerne uniquement la gestion des provinces, il va également le porter à Rome et en Italie. Ça veut dire qu'il ramène Rome et l'Italie au rang d'une province. Il retire donc au Sénat cette prérogative. Et c'est là la confirmation de l'ascension de l'ordre équestre par opposition au sénat. C'est l'amorce d'une politique sociale et populaire de Septime Sévère (déjà vu par rapport à l'armée).

- C'est une **monarchie absolue** : ce qui plaît au prince à valeur de loi et on va fonctionner par requête. Des milliers de requêtes vont affluer de tout l'empire vers l'empereur et donné lieu un une inflation de la bureaucratie. Avant il y avait différents échelons ; des cités on passe aux provinces et puis au royaume seulement. Maintenant la requête est directement envoyée à l'empereur. Il y en a une centralisation du pouvoir. Se met en place alors tout un protocole de la cour qui vient probablement d'Orient. Ce pouvoir va s'exprimer par différentes mesures tels que les édits impériaux qui ont une portée générale à tout l'empire c'est donc la loi ; par des décrets qui sont des jugements qui viennent de l'empereur ou de son conseil ; des mandats administratifs donnés par l'empereur à l'administration générale de l'empire.

- Caracalla (211-217)

Après la mort de son père c'est Caracalla qui va régner et abandonnant la gestion des affaires internes et administratives à sa mère Julia Damna et Se réservant la politique militaire.

Caractéristiques du règne de Caracalla :

Downloaded by Joao Augusto Pereira Dos Reis (contactjoaoenp@gmail.com)

- Favorable aux soldats : Caracalla était tout comme son père, favorable à la position des soldats

- La perte de la position privilégiée de l'Italie

- Un Accroissement de la bureaucratie : accroissement de la bureaucratie, mouvement de concentration vers l'empereur se poursuit

- Accroissement des impôts + dévaluation de la monnaie : ce soutien Aux soldats et à l'armée applique un financement qui va augmenter les impôts ; on va procéder à une d'évaluation du dernier

Constitution antonin ou Edit de Caracalla (212)

> *« Je donne à tous les pérégrins qui sont sur terre le droit de la cité romaine, en sauvegardant le droit des cités, sauf pour les déditices »*

C'est une concrétisation par Caracalla d'une idée de Septime Sévère qui donne la citoyenneté romaine à tous les habitants libres de l'empire. Cette mesure a une portée psychologique importante à partir de 212. Alors qu'avant il y avait 3 statuts différents ; avec l'édit de Caracalla il y a une homogénéisation de l'ensemble des populations vivant sur le territoire romain.

Différentes raisons ont poussé Caracalla à voter l'Édith en 2012 :

- **Des motivations économiques et financières** : à partir de cette édit tous les citoyens vont payer un impôt et surtout un impôt sur les successions qui vient d'être augmenté ; ce n'est pas seulement un beau geste pour les provinciaux qui peuvent bénéficier de certains nombres d'avantages liés à la citoyenneté romaine, ils en acquièrent aussi des responsabilités

- **Des motivations administratives** : un seul statut est plus facile à gérer que les 3 statuts précédents. Cela permet également d'alléger le travail administratif mais aussi des tribunaux il ne faudra plus juger nécessairement en fonction des différents types de droit

- **Des motivations religieuses** : cela renforce l'unité de l'empire et donc le pouvoir impérial

Il y a également des conséquences à l'Edit de Caracalla :

- C'est notamment la **disparition de la tribu** de l'organisation sociale romaine

- **Le gentilice** de l'empereur va être porté par une masse considérable de citoyens.

This document is available on studocu

Downloaded by Joao Augusto Pereira Dos Reis (contactjoaoenp@gmail.com)

- Il y aura aussi une **difficulté de recrutement des soldats**. Une des motivations des soldats qui sont engagés dans les légions était d'obtenir la citoyenneté mais comme dans ce cas-ci tous les hommes libres ont obtenu cette citoyenneté romaine ; il n'y a plus lieu de s'engager dans l'armée.

En 217 Caracalla est assassiné par un officier du prétoire et sera succédé par Macrin qui ne va pas rester longtemps au pouvoir.

▪ L'ascension des Orientaux : Elagabal (218-222) et Sévère Alexandre (222-235)

Après Caracalla, on va voir accéder au pouvoir 2 empereurs orientaux : Elagabal et Sévère Alexandre. Elagabal est le petit neveu de Julia Damna et Sévère Alexandre est le cousin d'Elagabal. Élagabal est acclamé par la 3e légion gallique. Il va vaincre Macrin.

Caractéristiques du règne d'Elagabal

Il y a tout d'abord introduction d'un nouveau culte ***religieux à Rome : Elagabalus***
C'est l'introduction du pouvoir des **princesses syriennes** (la grand-mère d'Elagabal c'est-à-dire Julia Maesa sœur de Julia Damna et sa fille Julia Soaemias) qui vont avoir énormément de pouvoir.

Il y a des ***difficultés aux frontières*** ; la situation militaire est loin d'être paisible, nait alors une ***hostilité qui provient de l'armée*** mais aussi des Prétoriens, du Sénat, et même de la famille d'Elagabal.

L'empereur fait preuve d'une certaine **extravagance**. Il nomme à des fonctions clés des organisations de l'état comme par exemple comme préfet des vigiles, son ancien cocher. Il va nommer comme préfet de la l'armée un ancien coiffeur ; comme préfet de la ville c'est un ancien danseur qui est nommé. Les nominations ne sont pas faites selon les compétences mais en fonction d'un milieu de cour qui est très peu efficace aux services de l'état. À cause de l'incompétence d'Elagabal à gérer l'empire ; lui et sa mère seront assassinés par Julia Saemias. C'est ainsi que sévère Alexandre arrive au pouvoir.

Caractéristiques du règne de Sévère Alexandre

Le pouvoir est en grande partie exercée par les ***princesses syriennes***. Mais il y a une réaction morale à ce pouvoir.

Les ***juristes*** prennent de l'importance ; c'est notamment le cas d'***Ulpien*** qui est très proche de la cour et est le principal conseiller de Sévère Alexandre. Il est égalitariste et considère qu'en matière de droit tous les hommes sont égaux et s'oppose dès lors au pouvoir des princesses syriennes.

Downloaded by Joao Augusto Pereira Dos Reis (contactjoaoenp@gmail.com)

Durant le règne de Sévère Alexandre, on note également un ***renforcement du Sénat et de l'ordre*** équestre à l'arrivée au pouvoir de Sévère Alexandre. Il met en place un conseil de régence composé de 16 sénateurs ; il donne l'impression de garder le Sénat mais renforce en réalité son pouvoir. C'est surtout l'ordre équestre qui voit son pouvoir se renforcer. On voit l'arrivée au sénat des préfets du prétoire de l'ordre équestre. Il y aura de plus en plus de chevaliers à la tête des provinces impériales. L'ordre équestre est véritablement le corps sur lequel l'empereur veut fonder son pouvoir même si officiellement il donne l'impression de renforcer le sénat.

Il y a aussi une ***politique religieuse*** (syncrétismes = réunification de différentes religions en 1 seule) qui se met en place grâce à la mère de Sévère Alexandre. Elle va rencontrer de nombreux auteurs chrétiens (Origène - Julius Africanus) et veut rassembler les différentes religions pour essayer d'arriver à une seule religion. Elle veut créer l'unité de l'empire et éviter la dispersion religieuse.

Il y a toujours ces **menaces extérieures** qu'on peut résumer en 2 grands pôles :

Les **Perses Sassanides**, qui s'appuient sur les textes du zoroastrisme et qui menacent l'expression religieuse romaine ; et les **Germains Alamans** dont l'armée commet des mutineries et déclaré empereur, un Thrace après le meurtre de Sévère Alexandre en 235 ap. J.-C.

▪ L'orientation de l'empire

La politique de Sévère Alexandre montre la faiblesse de l'empire au premier tiers du 3e siècle C'est une forte orientalisation. Il y a clairement une poussé des provinces orientales et plus seulement des provinces occidentales. Autant sur la dynastie des ***Antonins*** on voit arriver au pouvoir des empereurs issus des *provinces occidentales* ; autant sous le règne de la dynastie des ***Sévère*** ce sont les *provinces orientales* qui prennent le pouvoir.

Cette orientalisation de l'empire va s'exprimer à travers 2 notions :

- **La religion** : La religion a toujours joué un rôle très important dans l'exercice du pouvoir dans l'Antiquité et va continuer à être importante surtout avec l'avènement et le développement du christianisme. Tout d'abord c'est le renforcement et la ***diffusion de religions orientales***. Le culte de Cybèle, Isis et Sérapis, Mithra se renforce et se diffuse avec un rôle de l'empereur qui n'est pas toujours apprécié. Il y a toujours 2 tendances pour gérer l'évolution de cette religion.

  Avec **Elagabal** il y a une divinité « ***SOL*** » qui est un Dieu unique dont la force est multiple et les autres divinités ne sont que les expressions. Il y a une divinité qui est supérieur aux autres expressions religieuses. Ça c'est la tendance privilégiée par Elagabal et tous les responsables politiques de cette époque.

  Avec **Sévère Alexandre** c'est le syncrétisme qui se met en place qui veut que tous les dieux soient sur le même plan et qu'ils soient plutôt le reflet d'une divinité supérieure.

This document is available on studocu

Downloaded by Joao Augusto Pereira Dos Reis (contactjoaoenp@gmail.com)

C'est donc l'influence du christianisme qu'on voit arriver et qui s'étend de plus en plus avec des mesures de réaction en 212, sous Septime Sévère. Il y a encore une mesure qui interdit le prosélytisme chrétien et juif. Globalement il y a encore une assez grande neutralité des empereurs *Sévère* par rapport au christianisme. On essaie de le gérer soit en le plaçant sous la suprématie d'un dieu comme *Sol* soit en mettant toutes ces divinités sur le même plan.

- **La vie intellectuelle** : Dans la vie intellectuelle il y a aussi beaucoup de développement et qui démontre l'orientalisation de l'empire. Elle se développe dans plusieurs domaines :

Histoire : Dion Cassius (Nicée) ou Hérodien (Asie mineure)

Droit : la grande école de Beyrouth avec Papinien ; alors que le droit était quelque chose de typique à l'Italie, on voit que les orientaux réfléchissent aussi le droit, ils développent de nouvelles théories en droit

Philosophie : plusieurs penseurs se tournent vers le passé et écrivent des biographies, une l'histoire de la philosophie. On valorise les gloires anciennes. On fait aussi une exégèse d'Aristote et des penseurs de l'Antiquité. On crée une école de philosophie à Alexandrie également où est développée cette pensée néoplatonicienne. On s'intéresse à l'ensemble de l'histoire de la philosophie, on fait des exégèses d'Aristote et on remet à l'honneur Platon.

Littérature chrétienne : La littérature chrétienne se développe aussi sur l'influence des auteurs orientaux. Elle s'était développée depuis la fin du 1er siècle mais connait un véritable envol à la fin du 2e siècle en grec majoritairement. Il y a également une littérature en latin (Tertullien ; Afrique) et à partir de là le christianisme a une véritable dimension intellectuelle. Il puise cette force intellectuelle à l'Orient.

À cette fin du 3e siècle on arrive à la fin du processus d'unification de la cité. Le principe de l'impérialisme d'une cité sur une autre ne vaut plus. La nature même du pouvoir a totalement changé.

Downloaded by Joao Augusto Pereira Dos Reis (contactjoaoenp@gmail.com)

Table des matières

1. Un héritage 2
2. Une histoire de la Méditerranée et au-delà 2
3. Les peuples, les langues 4
4. Le temps 5
5. Les sources 5

Chapitre 1: Bronze ancien 7

A Avant les Palais : le Premier Âge du Bronze 7

1. Questions de méthode 7
2. Chronologie 8
3. Aires culturelles 9
4. Habitat 10
5. Pratiques funéraires 10
6. Société 11
7. Économie et échanges 12
8. Conclusion 13

Chapitre 2: Palais crétois 13

A Les Palais crétois et leur environnement 13

1. Questions de méthode 13
2. Les Premiers Palais (1900-1700 av. J.-C.) 17
3. La fin des Premiers Palais 23
4. Le continent au début du IIe millénaire av. J.-C. 24
5. La Crète néo-palatiale (1700-1450 av. J.-C.) 24
6. Les Cyclades au début du Bronze récent 28

Chapitre 3: Mycènes 28

A Le monde mycénien et l'horizon méditerranéen 28

1. Questions de méthode 28
2. Le Continent avant la civilisation mycénienne 31
3. La civilisation mycénienne 32
4. La société mycénienne 34
5. Les institutions 34
6. Conclusion : l'héritage mycénien 37

Chapitre 4: Age du fer 37

1. Questions de méthode 37
2. L'effondrement des Palais mycéniens 38
3. Le Proto-géométrique (1050-900 av. J-C.) 39

This document is available on studocu

Downloaded by Joao Augusto Pereira Dos Reis (contactjoaoenp@gmail.com)

4. L'époque géométrique (900-700 av. J.-C) 41
5. Les poèmes homériques 44
6. L'émergence de la ***polis*** 46
Chapitre 5: Expansion archaïque : La première phase d'essaimage de la culture grecque : la « colonisation » archaïque 49
1. Chronologie et géographie 49
2. Les causes du mouvement 50
3. Implantation et contacts 50
4. Expansion commerciale 52
5. Expansion culturelle 53
Chapitre 6: Les origines de Rome 54
1. Question de méthode 54
2. La tradition littéraire 55
3. L'apport de l'archéologie 56
4. Structure sociale et archaïque 57
5. Lutte des classes 59
6. Institutions républicaines 61
7. Les assemblées populaires ou comices 61
8. Le Sénat 63
9. Les magistrats 64
10. La religion romaine 66
11. Conclusion 67
Chapitre 7: La construction des citoyennetés grecques : VIII – VI s.av. J.-C. 68
1. La réforme hoplitique 68
2. Le droit écrit 69
3. La tyrannie 71
4. La monnaie 73
5. Evolutions contrastées 73
Chapitre 8: Le régime démocratique athénien 75
1. Clisthène et le régime isonomique 75
2. Ephialtès-Périclès et le régime démocratique 78
3. Théâtre et démocratie 79
4. La société athénienne au 5ème s. av. J.-C 80
5. L'impérialisme athénien au 5e s. av. J.-C 81
6. L'organisation de l'Empire athénien 82
7. Les guerres du Péloponnèse (431-404 av. J.-C) 83

Downloaded by Joao Augusto Pereira Dos Reis (contactjoaoenp@gmail.com)

8. La société athénienne au 4e s. av. J.-C 85
Chapitre 9: La société hellénistique 87
1. Chronologie et géographie 87
2. Le pouvoir Royal 88
3. L'économie royale 92
4. Les villes 94
5. La culture 96
6. Conclusion 98
Chapitre 10: Rome et la conquête 99
1. Italie centrale et méridionale 99
2. Les guerres puniques 101
3. L'impérialisme romain : de 201 à 31 av. J.-C. 104
Chapitre 11: Impact de l'impérialisme romain à Rome et en Italie 106
1. Mutations culturelles 106
2. Mutations économiques 108
3. Mutations sociales et politiques 110
4. La crise de la République : guerre civile du 1er siècle 112
Chapitre 12: Le principat augustéen 114
1. Origine 114
2. Mise en place 115
3. Administration de l'Empire 118
4. Politique religieuse et succession 119
Chapitre 13: Le Haut Empire : vers une « provincialisation » de Rome et de l'Italie 121
1. La dynastie des Julio-Claudiens (27 av. J.-C – 68 ap. J.-C) 121
2. La dynastie des Flaviens (69 – 96 ap. J.-C) 123
3. La dynastie des Antonins (96 – 192 ap. J.-C) 124
4. La dynastie des Sévères (193 – 235 ap.JC) 128

This document is available on studocu
Downloaded by Joao Augusto Pereira Dos Reis (contactjoaoenp@gmail.com)